

Σ SIGMA

LE BULLETIN DE LA STATISTIQUE EUROPÉENNE

Construire des ponts

Le point sur la
coopération statistique
internationale



Éditorial



Cela fait maintenant de nombreuses années qu'Eurostat et les instituts nationaux de la statistique (INS) sont actifs dans le domaine de la coopération statistique internationale. Le rôle de la statistique s'est renforcé dans le contexte des derniers élargissements de l'Union européenne (UE), de l'extension de la politique européenne de voisinage et du soutien continu de l'UE aux pays en développement.

La coopération statistique, d'une part, contribue à développer et à renforcer les capacités statistiques des pays et régions partenaires et par là même à améliorer la gouvernance et la prise de décisions et, d'autre part, favorise l'harmonisation des nomenclatures et des méthodologies avec les normes internationales. Ces deux aspects sont essentiels à la production de données de qualité et d'indicateurs harmonisés comparables, indispensables pour mesurer les progrès.

Le présent numéro de *Sigma* illustre quelques-unes des multiples facettes de la coopération statistique au niveau des acteurs et des activités de coopération.

Le rôle des services de la Commission dans la conception et la mise en œuvre des stratégies et programmes de coopération est mis en lumière. La publication décrit également les expériences et points de vue d'organisations internationales telles que la Banque mondiale et les Nations unies. Elle présente l'avis d'un certain nombre de partenaires régionaux et nationaux ainsi que des exemples de projets de coopération bilatérale de membres du système statistique européen en Afrique, en Amérique latine, en Asie et en Europe.

Enfin, nous poursuivons la série de présentations des INS. Vous ferez cette fois la connaissance du directeur général de l'office statistique de Chypre.

Hervé Carré

Directeur général, Eurostat



Contenu

SIGMA

LE BULLETIN DE LA STATISTIQUE EUROPÉENNE

produit par Eurostat

Rédacteur en chef: Philippe Bautier

Rédaction: Beatriz Fernández Nebreda,

Raquel Luz, Annika Östergren Pofantis

Publié par: Office des publications

officielles des Communautés

européennes, Luxembourg, 2007

ISSN 1018-5178

© Communautés européennes, 2007

Conception graphique: Fotolito 38, Italy

© Photos de la page de couverture:

Délégation CE au Pérou, Jean-Jaques

Patricola, EC/ECHO: F. Goemans,

K. Johansson, R. Watkins

Printed in Belgium

Imprimé sur papier blanchi sans chlore

Sigma est disponible gratuitement

auprès de: Eurostat,

Unité «Communication», Bech A4/112,

L-2920 Luxembourg, fax (352) 4301 35349,

e-mail: eurostat-pressoffice@ec.europa.eu

Tous les numéros de Sigma peuvent être

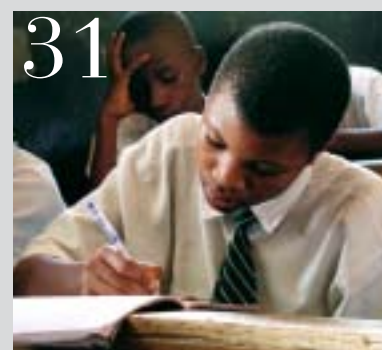
consultés en ligne sur le site internet

d'Eurostat: <http://ec.europa.eu/eurostat>

Nous souhaitons remercier tous ceux qui ont contribué au présent numéro, en particulier: Christine Ardillac, Tim Allen, Ronnie Andersson, Shaida Badiee, Tatiana Barsanescu, Eric Bensele, Julia Bunting, Syndie Cervellin, Louise Corselli Nordblad, François Couët, Ana Maria Edwin, Ben Fekih, Laurent Freysson, Gabriel Gamez, Martina Hahn, Jürgen Heimann, Michelle Jouvenal, Claudia Junker, Robert Knezevic, Mikhail A. Korolev, Sophie Limpach, Antonio M. Salcedo Galiano, Themba Munalula, Daiva Norkevičienė, Francesca Perucci, Muriel Petersilie, Daniel Rase, Ringo Raupach, Henning Reimann, Irina Schoen, Gazi Shbaikat, Silke Stapel, Daniela Stefanescu, Pierre Verdier, Gerhard Waechter, Bernd Wild et Hans Wilhem.

Les points de vue exprimés dans Sigma sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne ou des organisations auxquelles les auteurs appartiennent.

<p>4 Hervé Carré veut donner un nouvel élan au système statistique européen</p> <p>6 Promouvoir les statistiques pour favoriser l'intégration régionale</p> <p>10 «Les statistiques: un outil absolument indispensable pour les politiques de l'Union européenne en matière de coopération»</p> <p>12 Metagora: la réussite dans la mesure de la gouvernance et des droits de l'homme</p> <p>14 L'investissement dans les statistiques contribue au succès de l'élargissement</p> <p>16 L'UE et la Communauté andine: l'intégration par l'harmonisation</p> <p>19 Quinze ans de coopération statistique au sein de la Communauté des États indépendants</p> <p>22 UE-AELE: l'union fait la force!</p> <p>25 PARIS21: améliorer les données en vue de la révision des objectifs du millénaire</p> <p>28 Nations unies: aider les pays à améliorer leur capacité à suivre le développement</p> <p>31 Banque mondiale: renforcer les capacités statistiques dans les pays en développement</p> <p>33 Les parités de pouvoir d'achat: Un très bon exemple de coopération statistique internationale</p> <p>36 Des partenariats fructueux: l'expérience du Mercosur</p> <p>39 Coopération statistique au niveau régional: l'exemple du Comesa</p> <p>41 La Croatie: d'un État indépendant à un acteur à part entière de la coopération internationale</p>	<p>44 L'Institut national des statistiques de Roumanie: la volonté d'intégrer le système statistique européen</p> <p>47 La coopération internationale: facteur d'accélération du développement de la statistique tunisienne</p> <p>50 Medstat: l'expérience jordanienne</p> <p>53 L'Union économique et monétaire ouest-africaine: un succès de la coopération statistique régionale</p> <p>57 L'INSEE: une longue tradition en matière de coopération technique internationale</p> <p>60 La coopération statistique allemande bénéficie aux deux parties</p> <p>64 ISTAT: une fructueuse coopération</p> <p>69 L'expérience de l'Institut statistique de Lituanie: de bénéficiaire à fournisseur d'assistance</p> <p>72 La coopération statistique espagnole avec l'Amérique latine: un accent sur la formation</p> <p>74 Le soutien britannique au renforcement des capacités statistiques</p> <p>77 L'office statistique suédois mise sur des projets de «jumelage» de longue durée</p> <p>81 Des miracles à Chypre</p> <p>86 Acronymes</p>
---	---



Hervé Carré veut donner un nouvel élan au système statistique européen

M. Hervé Carré, directeur général d'Eurostat, veut donner un nouvel élan au partenariat unique qu'est le système statistique européen (SSE). Pendant ses dix premiers mois à la tête de l'office statistique des Communautés européennes, M. Carré et M^{me} Marie Bohatá, directeur général adjoint, ont rendu visite à seize instituts nationaux de la statistique afin de discuter de problèmes d'intérêt commun. Parmi les sujets à l'ordre du jour, ont figuré des problèmes de gouvernance tels que le code de bonnes pratiques et son application, la fixation de priorités, le prochain programme quinquennal, le nouveau comité consultatif européen sur la politique de l'information statistique communautaire et la création du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique.

Pour le directeur général d'Eurostat, Hervé Carré, réduire la charge de réponse ne signifie pas renoncer à la recherche de statistiques de haute qualité. Photo: Christine Ardillac.



« Peu après mon arrivée à Eurostat, j'ai pris conscience d'un certain manque de dialogue entre les partenaires du SSE et du besoin d'instaurer une relation plus étroite. C'est la raison de nos visites auprès des instituts nationaux de la statistique », dit M. Carré.

« Nous sommes en train de renouveler les bases du système statistique européen. Nous discutons de la législation statistique et de la manière d'améliorer la gouvernance et l'efficacité opérationnelle du SSE dans le cadre du comité de programme statistique. Nous construisons quelque chose de meilleur et c'est le genre de travail qui me plaît beaucoup », affirme M. Carré avec enthousiasme.

Le nouveau conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique et le nouveau comité consultatif européen sur la politique de l'information statistique communautaire (CEIES) seront les clés du succès. Le comité consultatif

joue un rôle important dans la mise en œuvre du code de bonnes pratiques et l'amélioration de la qualité des statistiques du SSE. Il comptera cinq membres choisis parmi des experts particulièrement compétents dans le domaine statistique. Eurostat y participera en tant qu'observateur. Le conseil consultatif complète la structure de gouvernance européenne et renforce l'indépendance, l'intégrité et la fiabilité du SSE par-delà les structures existantes. Il rédigera un rapport annuel sur l'application du code de bonnes pratiques et sera étroitement impliqué dans le processus qui mènera à la création d'un label de qualité pour les statistiques officielles européennes.

« Nous n'en sommes encore qu'aux premiers jours, mais nous discuterons plus tard avec les instituts nationaux de la statistique sur la manière de définir un label. L'idée est de disposer d'une sorte d'"appellation d'origine contrôlée" pour la statistique européenne officielle. Actuellement, beaucoup d'institutions fournissent des données au niveau européen ou

national, mais produisent-elles des statistiques de haute qualité? Leurs données devraient-elles être aussi appelées statistiques officielles? Le conseil consultatif jouera un rôle essentiel dans les discussions avec le SSE à ce sujet, étant donné que ses organisations sœurs dans les États membres sont au niveau national», déclare M. Carré.

Majorité d'utilisateurs

Le nouveau conseil consultatif pour la gouvernance statistique européenne travaillera la main dans la main avec le nouveau comité consultatif européen, dont le nombre de membres sera fortement réduit — de 79 à 25. Ses membres proviendront de la société civile, tels des représentants des universités et des institutions scientifiques, et des utilisateurs institutionnels des statistiques, par exemple le Parlement européen et le Conseil. M. Carré ne craint pas que la représentation des utilisateurs soit affectée par la réduction du nombre de membres.

«L'objectif était de faire du comité un organisme plus petit et plus efficace, susceptible de jouer un rôle plus stratégique en ce qui concerne l'élaboration de politiques d'information statistique européennes. En fait, la majorité des membres seront désormais de vrais utilisateurs, alors qu'il y avait une majorité de producteurs nationaux de statistiques dans le comité précédent», affirme-t-il.

Le comité jouera un rôle plus important pour garantir que les exigences des utilisateurs et la charge pour les fournisseurs et les producteurs d'information sont prises en considération. Il coordonnera également les objectifs et priorités stratégiques de la politique d'information statistique communautaire.

Rendre les choses plus simples

La charge pour les répondants est traitée dans la "Communication concernant la réduction de la charge des réponses, la simplification et la fixation des priorités dans le domaine des statistiques communautaires", adoptée par la Commission européenne en novembre 2006. Cette communication a abordé les problèmes qui, depuis des années, figurent en tête parmi les priorités d'Eurostat, des États membres et du Conseil des affaires économiques et financières. Bien que la plupart conviennent que la charge des statistiques soit moindre qu'elle n'est perçue, M. Carré estime qu'il est important de s'en occuper.

«Bien que les déclarations statistiques ne représentent qu'une faible part de la charge administrative pour les entreprises, nous devrions évidemment soutenir la tentative de réduire la charge des réponses par tous les moyens possibles. Nous devrions examiner systématiquement comment simplifier la collecte des données et nous poser des questions: avons-nous besoin de disposer des données une fois par mois, ou bien suffirait-il d'une fois par trimestre? Pouvons-nous recueillir certaines données tous les trois ans au lieu de tous les deux ans? La proposition d'introduire un système de rapport à flux unique pour les données du commerce extérieur dans Intrastat est un autre exemple de la manière de réduire la charge des réponses. Elle permettrait effectivement de la réduire de moitié», affirme-t-il.

L'approche européenne

M. Carré souligne que viser à réduire la charge des réponses n'implique pas l'abandon de la recherche de statistiques de haute qualité. Il est possible d'avoir les deux et il en donne comme exemple l'estimation rapide des indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH). Elle est publiée par Eurostat le dernier jour ouvrable du mois en cours et Eurostat n'utilise les données que d'un petit nombre d'États membres pour élaborer l'agrégat de la zone euro.

«C'est un excellent exemple de l'approche européenne. Nous publions des estimations des IPCH de haute qualité très rapidement, ce que demandent les décideurs politiques européens, la Banque centrale européenne, les marchés, etc. L'estimation rapide des IPCH est très appréciée et largement utilisée grâce à sa fiabilité et à sa ponctualité», dit M. Carré.

Il croit qu'Eurostat publiera plus de données suivant cette méthode. Il mentionne également d'autres possibilités d'organisation du travail au sein du SSE.

«Il pourrait exister aussi dans l'avenir une plus grande spécialisation parmi les INS. Les statistiques des prix pourraient être produites par un INS et les données de l'emploi par un autre. Je pense que nous pourrions tirer des leçons du système fédéral allemand», précise-t-il.

Priorités

Pour M. Carré, la fixation de priorités est également essentielle et a constitué le fil conducteur des discussions avec les États membres. Le prochain programme quinquennal 2008-2012 couvre tous les domaines de la politique européenne et fixe des priorités pour chacun. Les nouvelles actions seront discutées avec les États membres et soumises à des analyses coût/bénéfice.

«Il est bien sûr difficile de prévoir les besoins de la politique européenne dans cinq ans. Prenons les statistiques de la criminalité, par exemple: elles n'étaient pas à l'ordre du jour il y a cinq ans. Les événements politiques déterminent le développement des statistiques», ajoute M. Carré.

Il estime qu'Eurostat et le SSE doivent mieux anticiper les nouveaux domaines d'activité statistique et, en général, être plus proactifs.

Enfin, il affirme: «J'ai assisté récemment à une discussion sur la globalisation au Conseil des affaires économiques et financières et je me suis rendu compte que nous devrions réfléchir à la manière de fournir un nouvel outil montrant aux décideurs politiques les effets de la globalisation sur l'Europe. Nous ne devrions pas attendre qu'ils demandent les données. Nous devrions commencer à les préparer dès maintenant! Cependant, je ne préconise pas d'élaborer de nouvelles statistiques; je pense qu'il existe une quantité de données disponibles qui pourraient servir à cette fin.»

Promouvoir les statistiques pour favoriser l'intégration régionale

«Il ne peut exister de politiques fiables sans statistiques fiables», affirme Pieter Everaers, directeur des «Statistiques agricoles et environnementales, coopération statistique» à Eurostat. Il est accompagné ici par les chefs d'unité Arunas Butkevicius (à gauche) et James Whitworth (à droite). Photo: Christine Ardillac.

Eurostat est engagé depuis de longues années dans la coopération statistique avec les pays tiers, en vue de renforcer leurs capacités dans ce domaine et d'obtenir des statistiques de leur part. Ces travaux ont pris de l'importance avec la prise de conscience du rôle des statistiques, notamment dans le contexte du dernier élargissement de l'Union et de la politique européenne de voisinage (PEV). *Sigma* a rencontré Pieter Everaers, directeur de la direction E d'Eurostat «Statistiques agricoles et environnementales, coopération statistique» ainsi qu'Arunas Butkevicius et James Whitworth, chefs des principales unités d'Eurostat responsables de la coopération internationale et de la coordination et de la fourniture du soutien technique aux pays et régions hors UE.



«L'objectif global de la coopération statistique internationale est à la fois d'aider les pays et régions bénéficiaires à développer leur système statistique et de fournir des données harmonisées et fiables concernant ces pays aux services de la Commission et aux États membres. Naturellement, nous devons faire la distinction entre le rôle et le champ d'application de notre unité E4 "Coopération statistique avec les pays européens et méditerranéens" et l'unité E5 "Coopération statistique internationale"», explique Pieter Everaers.

Du point de vue géographique, la coopération statistique de l'unité «Coopération statistique avec les pays européens et méditerranéens» (E4) couvre les pays obligés de se conformer à l'acquis statistique de l'UE (pays adhérents, pays candidats et pays des Balkans occidentaux) et ceux qui souhaitent développer leur système statistique selon les lignes directrices de l'acquis (pays relevant de la politique européenne de voisinage). Le respect de l'acquis est une condition nécessaire pour l'adhésion à l'Union européenne et l'évaluation du niveau de conformité est effectuée par Eurostat.

Concrètement, Eurostat participe directement, grâce aux travaux de l'unité E4 et des unités techniques, aux programmes d'assistance statistique. L'accent est mis sur le soutien des pays bénéficiaires dans leurs efforts de construction d'un système statistique durable et sur la production de données statistiques harmonisées.

Parallèlement, l'unité «Coopération statistique internationale» (E5) couvre les relations avec les pays du «reste du monde» et les organisations internationales. Cette unité à vocation de services apporte principalement un soutien à la demande des services de la Commission et des unités d'Eurostat dans leurs relations avec les organisations internationales. L'accent est mis davantage sur la sensibilisation, la coordination, le conseil, la formation et le renforcement des capacités et moins sur le parrainage ou l'encadrement des pays pris individuellement.

«Les deux unités jouent un rôle d'intermédiaire entre les services internes de la Commission et les opérateurs externes, qu'il s'agisse de pays ou d'organi-



L'unité E4 d'Eurostat «Coopération statistique avec les pays européens et méditerranéens» couvre les pays devant se conformer à «l'acquis» statistique de l'UE et ceux qui souhaitent développer leur système statistique selon les lignes directrices de l'acquis. Photo: Christine Ardillac.

sations régionales», explique M. Everaers. «La différence est que dans le cas de l'unité E4, les collaborateurs doivent être davantage proactifs. L'approche de l'unité E5 est plus réactive car il ne s'agit pas de prendre l'initiative.»

Un mandat clair de la Commission

«L'unité E4 doit garantir la disponibilité de données comparables harmonisées pour les services de la Commission européenne, notamment les directions générales (DG) «Élargissement» et «Relations extérieures», et pour le public en général. Nous avons un mandat clair de la Commission qui s'inscrit dans une politique», précise Arunas Butkevicius, chef de l'unité E4.

Les régions couvertes par l'unité E4 sont les douze nouveaux États membres (uniquement pour la gestion des programmes d'assistance statistique), les pays candidats (ancienne République yougoslave de Macédoine, Croatie, et Turquie), les pays des Balkans occidentaux (Albanie, Bosnie-et-Herzégovine, Monténégro et Serbie (y compris le Kosovo sous l'égide des Nations unies en vertu de la résolution 1244 du Conseil de sécurité)), ainsi que les pays relevant de la politique européenne de voisinage, c'est-à-dire six pays Tacis (Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, Moldova et Ukraine) et dix pays méditerranéens (Algérie, Autorité palestinienne, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Syrie et Tunisie).

«Pour tous ces pays, nous devons concevoir, mettre en œuvre et évaluer d'énormes programmes d'assistance technique et suivre le développement

de leur système statistique respectant les normes européennes et internationales. Nous travaillons principalement sur de grands programmes de l'UE, sous la direction de la DG «Élargissement» (concernant les pays adhérents et les pays candidats) et de l'Office de coopération EuropeAid (pour les Balkans occidentaux et les pays PEV). La façon la plus efficace de mettre en œuvre l'acquis est d'utiliser des financements de ces directions générales», ajoute M. Butkevicius. «Cet instrument particulier a démarré en 1997 et le montant total cumulé avoisine déjà les 100 millions d'euros.»

Un plaidoyer global pour les statistiques

«Le rôle de notre unité», poursuit James Whitworth, chef de l'unité E5, «est principalement consultatif. Nous sommes les défenseurs des statistiques. Nous fournissons conseil et assistance aux directions générales à Bruxelles (DG «Développement», DG «Relations extérieures» et EuropeAid), aux délégations du monde entier ainsi qu'aux bénéficiaires et partenaires. Bien que les pays du «reste du monde» ne soient pas obligés de se conformer à l'acquis, ils tiennent bien souvent à disposer de données comparables avec celles de l'UE.»

La politique de coopération de la Commission est définie par les DG «Développement» et «Relations extérieures». «Nous essayons très tôt de mettre en lumière la composante statistique des programmes», explique

M. Whitworth. «Le financement est apporté par EuropeAid, et les programmes sont gérés par les délégations. Les nouvelles politiques statistiques sont de plus en plus axées sur les destinataires, lesquels ont leur mot à dire dans la définition d'un projet. Notre expertise concerne l'identification, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation de projets statistiques ou d'éléments statistiques de projets de développement plus larges. Nous établissons également une série de lignes directrices pour aider les délégations à gérer les programmes statistiques.»

«La dimension régionale des programmes existants constitue un trait essentiel de notre coopération: CAN et Mercosur en Amérique latine, CDAA, Comesa, Cedeao, UEMOA, CEMAC, PALOP, Caricom dans les pays ACP ou ANASE en Asie. Nous ne traitons qu'exceptionnellement avec des pays individuels. Nous proposons notre expertise statistique uniquement sur demande et lorsque nous le faisons, nous promovons d'une façon ou d'une autre l'intégration régionale. C'est là que réside notre valeur ajoutée. Un programme régional typique dure environ cinq ans pour un coût de 2 à 5 millions d'euros.»

Un renforcement nécessaire de la coordination

Interrogé sur les points faibles de la coopération statistique européenne, M. Whitworth répond: «En général, l'un de nos principaux problèmes dans la coopération technique est le manque de coordination parmi les donateurs. Il est difficile pour chacun d'entre nous de savoir ce que fait l'autre. Nous sommes en contact avec un grand nombre de pays et d'organisations internationales donateurs: toutes les commissions régionales de l'Organisation des Nations unies (ONU), la Banque mondiale et toutes les banques de développement régional et les organisations plus spécialisées comme le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). Nous avons récemment constitué un groupe consultatif sur la coordination de la coopération technique de l'UE dans l'Afrique subsaharienne et nous espérons que cela contribuera à



L'unité E5 d'Eurostat «Coopération statistique internationale» couvre les relations avec les pays du «reste du monde» (en dehors des pays européens et méditerranéens) et les organisations internationales. Cette unité à vocation de services apporte principalement un soutien à la demande des services de la Commission et des unités d'Eurostat dans leurs relations avec les organisations internationales. Photo: Christine Ardillac.

résoudre d'une certaine façon le problème, mais bien sûr, cette initiative doit s'inscrire dans des initiatives mondiales, telles que le consortium PARIS21 (partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle).»

«Dans ce domaine, l'important est de faire perdurer la dynamique amorcée il y a une dizaine d'années. Au départ, les organisations internationales ne se parlaient pas mais cela a changé aujourd'hui. Il y a encore des choses à faire, mais des progrès importants ont été réalisés.»

M. Butkevicius ajoute: «La communication et la coordination doivent également être améliorées entre les services de la Commission et au niveau de l'UE. Vu le grand nombre de programmes régionaux, tels que Phare, CARDS et Medstat, nous devons nous efforcer d'éviter la duplication des efforts et des financements. Les forums annuels que nous organisons régulièrement, tels que les réunions du groupe de gestion de la coopération statistique, s'inscrivent dans cette stratégie.»

L'avantage pour l'unité E4 est que les résultats des activités de coopération peuvent être évalués en termes de données devenues disponibles. «Toutefois, pour l'unité E5», explique M. Whitworth, «il est difficile de percevoir les résultats statistiques et l'impact de la coopération. L'objectif est, dans notre cas, d'augmenter les capacités statistiques des pays en développement, en vue de pouvoir évaluer l'efficacité des politiques, de suivre les stratégies d'évaluation de la pauvreté et d'étalonner les objectifs du millénaire pour le développement. Et ici, les résultats ne sont généralement pas visibles immédiatement.»

Une source d'expertise technique et d'intégration régionale

En ce qui concerne les atouts de la coopération statistique européenne, M. Everaers déclare: «La coopération est une question à la fois d'expertise et de financement. Pour ce dernier aspect, les pays de l'UE et la Commission européenne sont les principaux donneurs et quant au premier, nous disposons à Eurostat et dans les INS des États membres d'un large éventail d'expertise technique.»

Pour M. Butkevicius, les atouts de l'unité E4 sont «le mandat de la Commission, le fait que les ressources financières soient clairement définies et que les résultats de la coopération puissent être mesurés. Le fait que nous disposions dans notre base de données de milliers de séries communiquées par les nouveaux États membres qui sont comparables avec celles des anciens États membres prouve le succès de la coopération européenne.»

«En outre, Eurostat a beaucoup à offrir en ce qui concerne l'intégration régionale», dit M. Whitworth. «Nous avons déjà connu de grands succès tels que le projet UEMOA en Afrique occidentale concernant les statistiques de prix harmonisées: les objectifs fixés ont été atteints et les besoins politiques satisfaits. Nous pouvons nous appuyer sur un certain nombre de très bonnes pratiques et nous allons demander au groupe consultatif de les prendre pour référence.»

Principaux défis pour l'avenir

«La définition de normes communes», souligne M. Butkevicius, «revêt un intérêt particulier pour l'UE. Le principal défi consiste toutefois à aider à établir et à bien ancrer la statistique dans les processus politiques, notamment dans les pays relevant de la politique européenne de voisinage, qui disposent déjà de systèmes statistiques relativement bien développés. De façon générale, nous devons nous attacher à promouvoir une culture orientée vers les services qui adapte les instruments de coopération existants à la situation politique changeante de ces pays, sur laquelle nous n'avons pas d'influence. Je mentionnerai ici la nécessité de réaliser un recensement au Kosovo et l'impact de l'indépendance du Monténégro.»

«La capacité d'absorption du pays joue un rôle décisif étant donné qu'il est difficile de mettre en place ou de remanier en profondeur un système statistique complet dans de brefs délais», commente M. Butkevicius. «En outre, il faut parfois relever un défi supplémentaire: un changement culturel et dans les mentalités peut s'avérer nécessaire, comme ce fut le cas dans les pays d'Europe de l'Est. Le rôle d'Eurostat est essentiel pour garantir un traitement concerté de ces aspects.»

Faire participer les décideurs politiques des pays en développement

«La sensibilisation est une question majeure pour nous. Nous devons parvenir à ce que les décideurs des pays en développement prennent la responsabilité des projets», explique M. Whitworth. «D'un côté, nous avons des statisticiens qui n'ont pas besoin d'être convaincus de l'importance des statistiques et, de l'autre, des décideurs à la fois dans les pays donateurs et les pays en développement. Les donateurs commencent à accorder davantage de place aux statistiques dans leurs plans de développement parce qu'ils ont besoin de résultats concrets pour justifier aux contribuables les montants croissants de l'aide au développement. Il faut redoubler d'efforts en ce qui concerne les décideurs des pays en développement car les statistiques sont en concurrence avec d'autres projets de développement dans l'allocation des ressources.»

«La coopération statistique peut être considérée comme un outil permettant une répartition plus efficace de la richesse, qui promeut à son tour une plus grande stabilité nationale», fait remarquer M. Everaers. «Il ne peut exister de politiques fiables sans statistiques fiables. Et cela est clairement une partie sous-jacente fondamentale de la politique communautaire», conclut-il.

«Les statistiques: un outil absolument indispensable pour les politiques de l'Union européenne en matière de coopération»



© Commission européenne

À l'heure actuelle, l'Union européenne (c'est-à-dire la Commission européenne et les États membres) fournit 55 % de l'aide extérieure mondiale et est à ce titre le premier donateur dans le monde. La Commission européenne gère un cinquième de ce montant, soit plus de 6 milliards d'euros en 2006. Une étude récente a confirmé le fait que la Commission avait absolument besoin de statistiques pour la mise en œuvre de ses politiques en matière de développement et de coopération avec les pays tiers, mais qu'en ce qui concerne le soutien à ces statistiques, elle n'avait pas de véritable stratégie.

La politique de la Commission européenne en matière de coopération est définie par les directions générales des relations extérieures et du développement et mise en œuvre par l'Office de coopération EuropeAid.

La DG «Relations extérieures» représente l'Union européenne dans les pays tiers, encourageant la coopération et favorisant le dialogue avec nos partenaires. Elle tient compte de la «Politique européenne de voisinage» qui a pour but de créer un partenariat particulièrement solide entre l'UE élargie et ses voisins de l'est et des rives méridionales et orientales de la Méditerranée. Ses projets de coopération sont financés par le budget commun de l'UE.

Le mandat de la DG «Développement» est d'améliorer les politiques de développement dans tous les pays en développement à travers le monde et de superviser la programmation de l'aide dans les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Les actions de la DG «Développement» sont financées par le Fonds européen de développement (FED). Celui-ci ne relève pas du budget de l'UE mais est financé séparément par les États membres.

Créé en 2001, l'Office de coopération EuropeAid est une direction générale de la Commission qui a la compétence exclusive de veiller à ce que les aides financières et techniques octroyées par l'UE dans le monde soient utilisées judicieusement et efficacement. Il a pour mission de mettre en œuvre les instruments d'aide extérieure de la Commission financés par le budget de l'UE et le Fonds européen de développement. EuropeAid est chargé de l'ensemble des phases du cycle des projets (depuis l'identification des programmes et des projets jusqu'à leur mise en œuvre, leur suivi et leur évaluation), ce qui garantit la réalisation des objectifs des programmes établis par les directions générales des relations extérieures et du développement et approuvés par la Commission.

Dans un contexte plus large, EuropeAid gère les fonds dans le cadre de l'aide extérieure de la Commission. Il participe également à des initiatives destinées à améliorer les systèmes de programmation et leur contenu, à établir des programmes d'évaluation de politiques et à instaurer des mécanismes de communication des résultats de ces évaluations. À cette fin, les indicateurs statistiques jouent un rôle déterminant dans l'appréciation des progrès réalisés.

Sigma a rencontré Eric Deschoenmaecker de la direction générale du développement ainsi que Tom Leemans et Antonia Parera Nicolau d'EuropeAid,

afin d'avoir un meilleur aperçu de la place occupée par les statistiques dans la politique de coopération extérieure de la Commission.

Programmes nationaux ou régionaux

Contrairement à l'environnement, aux infrastructures ou à l'agriculture, les statistiques ne sont pas une dimension spécifique de la politique de l'Union européenne en matière de coopération. Elles jouent cependant un rôle de plus en plus important, servant à mesurer les retombées des projets et les conséquences des changements apportés dans différents domaines politiques.

Chaque pays et chaque région a son propre programme et sa propre stratégie spécifiques. Les enveloppes financières sont programmées pour une période de six ans. La prochaine période courra de 2007 à 2013. Pour chaque pays, deux secteurs de concentration au maximum sont identifiés. Les principaux secteurs sont les infrastructures, l'environnement, l'agriculture, les services sociaux, l'éducation et la santé. Les programmes sont axés sur la demande et sont définis sur la base des besoins du pays ou de la région bénéficiaire, en fonction de la stratégie nationale propre et en coordination avec d'autres donateurs.

«À ce stade, les pays peuvent ou non tenir compte des statistiques. Jusqu'ici, les demandes sont essentiellement du type ad hoc ou destinées à couvrir un besoin spécifique, par exemple, un recensement de la population. Si tout le monde est conscient du fait que les statistiques sont naturellement importantes pour la définition et le suivi sérieux d'une politique, elles constituent une matière horizontale qui, si elle est importante pour tous les secteurs, n'est pas mise sur le même pied que l'environnement, la santé ou les transports» déclare Eric Deschoenmaecker qui travaille dans l'unité chargée de la gouvernance économique et de l'appui budgétaire au sein de la direction générale du développement.

«Nous essayons de défendre la cause des statistiques et d'expliquer que s'il est impératif de nourrir des populations, une crise alimentaire est plus facile à gérer si vous savez où les céréales sont disponibles et à quel prix elles sont vendues dans les différentes régions du pays» poursuit Tom Leemans de l'unité d'EuropeAid responsable des entreprises, du commerce et de l'intégration régionale.

Vers l'appui budgétaire

La tendance actuelle de la Commission est de passer à une approche holistique du financement plutôt que d'investir dans des projets individuels. C'est ce qu'on appelle l'«appui budgétaire».

«L'appui budgétaire consiste à donner l'argent directement au pays aidé afin que celui-ci dispose de ressources lui permettant de financer sa propre politique de réduction de la pauvreté. Pour qu'un pays puisse bénéficier d'un tel instrument, il faut naturellement qu'il remplisse un certain nombre de conditions. Il doit présenter des perspectives de stabilité macroéconomique et de saine gestion des finances publiques et disposer déjà d'une stratégie de réduction de la pauvreté» explique Antonia Parera Nicolau qui travaille au sein de l'unité d'EuropeAid responsable du soutien macroéconomique aux unités géographiques et aux délégations.

«Précédemment, nous avions l'habitude de financer des projets comme la construction d'écoles, la réorganisation des programmes d'enseignement ou l'amélioration des manuels scolaires. Aujourd'hui, nous essayons de soutenir des secteurs ou des politiques nationales en menant un vaste dialogue politique et en ayant recours aux procédures budgétaires nationales de manière à développer le sens des responsabilités des bénéficiaires et d'améliorer la soutenabilité des projets. C'est pourquoi, nous versons de plus en plus nos aides directement aux autorités budgétaires nationales, augmentant de la sorte les ressources dont dispose le pays aidé pour la mise en œuvre des réformes, des investissements et des politiques convenus. En collaboration avec les gouvernements nationaux, nous définissons des objectifs clairs qui peuvent être mesurés de façon objective. Citons comme exemple d'objectifs l'augmentation des inscriptions d'enfants — à la fois des garçons et des filles — dans l'enseignement primaire, de la fréquentation des centres de santé ou du niveau des ressources financières allouées à un secteur spécifique. Nous essayons, dans toute la mesure du possible, de nous concentrer sur des indicateurs de résultats qui permettent de savoir dans quelle mesure la qualité des services publics fournis à la population s'est améliorée, ce qui constitue une bonne approximation du niveau de pauvreté» explique Tom Leemans.

«Dans le cadre de l'appui budgétaire, il est nécessaire de disposer d'un plus grand nombre d'indicateurs et donc d'un plus grand nombre de statistiques de qualité afin de pouvoir déterminer si et dans quelle mesure une action politique produit les effets escomptés. Pour être certains que les objectifs fixés sont bien atteints, il est de la plus haute importance de disposer d'un système statistique sous-jacent fiable» poursuit-il.

Des statistiques qui comptent

EuropeAid a procédé récemment à une évaluation du soutien apporté par la Commission aux statistiques dans les pays tiers, au cours de la période de 1996 à 2005. Les résultats de cette évaluation ont confirmé que la Commission n'avait pas de véritable stratégie en ce qui concerne le soutien aux statistiques et qu'en ce qui concerne la politique de développement et de coopération économique avec les pays tiers menée par la Commission, ces statistiques étaient plus un outil qu'une véritable dimension politique.

Pour les neuf années considérées, quelque 160 projets et programmes statistiques ont été identifiés pour une dépense totale s'élevant à 334 millions d'euros. Par ailleurs, des interventions statistiques spécifiques, comme l'analyse de données d'enquêtes ou des actions de formation ad hoc, ont été financées dans le cadre d'autres projets (par exemple des programmes d'appui budgétaire).

Aperçu des interventions statistiques de la Commission dans les pays tiers, 1996-2005

Région d'intervention	Nombre de projets	Engagements en millions d'euros
ACP	63	229
<i>dont recensement au Nigeria</i>		116
MEDA	46	52
Tacis	40	27
Asie et Amérique latine	9	27
Total	158	335

NB: ACP: groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique;
 MEDA: États méditerranéens membres du partenariat euro-méditerranéen;
 Tacis: pays bénéficiaires du programme d'assistance technique en faveur de la Communauté des États indépendants.

La principale conclusion du rapport est que les programmes et les projets statistiques ont été utiles et que quasiment tous les projets ont produit des résultats positifs comme, par exemple, une meilleure couverture, une réduction des retards ou une meilleure diffusion des statistiques. Des améliorations ont également été constatées en ce qui concerne l'assimilation et l'adoption des recommandations et des méthodologies internationales en matière de statistiques. Ces améliorations sont le fruit du renforcement des ressources humaines — c'est-à-dire du nombre de statisticiens impliqués dans les projets — et du transfert de compétences professionnelles aux institutions nationales et régionales ainsi qu'aux personnes concernées.

La qualité technique des interventions est également considérée comme bonne. Les principales améliorations sont observées dans un nombre limité de domaines statistiques clés qui bénéficient également d'un financement important par d'autres donateurs, comme les comptes nationaux, les indices des prix à la consommation ou les comptes des administrations publiques. Dans d'autres domaines tels l'émigration, les indicateurs sociaux ou les statistiques du commerce, la qualité et la comparabilité des données restent une question centrale. Néanmoins, on constate peu d'amélioration des données utilisées pour la prise de décision ou la formulation et le suivi de la politique de développement.

La viabilité des interventions sous leurs trois dimensions — ressources humaines, financières et techniques — est fonction de leur nature. Ce n'est généralement pas une préoccupation essentielle pour les projets statistiques ponctuels, dont on attend des résultats spécifiques, comme par exemple une publication statistique. À l'opposé, les programmes statistiques régionaux à plus grande échelle ont souvent besoin de plusieurs années avant d'atteindre leur vitesse de croisière car y participent des acteurs nationaux et régionaux qui n'ont pas le même niveau d'harmonisation statistique. Dans ces circonstances, atteindre la viabilité peut nécessiter plusieurs interventions successives sous forme de projets.

«En résumé, si pour les projets et les programmes statistiques, la coopération a été un succès, il subsiste certaines faiblesses évidentes. Le résultat le plus important est le fait que le niveau des statistiques est aujourd'hui plus élevé qu'avant et que nous nous sommes engagés à encore réaliser des progrès supplémentaires» conclut Tom Leemans.

Metagora: la réussite dans la mesure de la gouvernance et des droits de l'homme

Comparer les atouts et faiblesses des différentes approches possibles pour mesurer les droits de l'homme, la gouvernance et la démocratie constituent l'un des objectifs de Metagora. M. Daniel Kaufmann de l'Institut de la Banque mondiale prenant la parole au forum Metagora de mai 2005. Photo: Metagora.

On croit souvent que la gouvernance démocratique et les droits de l'homme sont des domaines trop abstraits pour être mesurés et quantifiés et que l'analyse des progrès et des changements est empreinte de subjectivité. Les travaux récents dans le cadre du projet Metagora ont toutefois prouvé que ces domaines peuvent également faire l'objet de mesures objectives et quantifiables au moyen d'outils statistiques.



Metagora est un projet international relevant de l'initiative «PARIS21» de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Il étudie les méthodes, outils et cadres pour la mesure de la démocratie, des droits de l'homme et de la gouvernance et vise à améliorer les évaluations fondées sur des preuves dans ces domaines. Le projet a été réalisé initialement entre février 2004 et février 2006, puis prolongé par une période de consolidation de mars à décembre 2006. Des discussions sont en cours entre les donateurs et l'équipe responsable du projet sur une éventuelle deuxième phase pour la période 2007-2010. La Communauté européenne a doté le projet d'une enveloppe de 1 510 000 euros (67 % du budget total) sur la ligne budgétaire de l'initiative européenne pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH).

Un laboratoire décentralisé de l'innovation

L'équipe chargée du projet Metagora se considère elle-même comme un laboratoire décentralisé pour l'innovation. À orientation politique dans son

champ d'application, multidisciplinaire dans la stratégie, intégrée et participative dans la méthode, elle réunit statisticiens, défenseurs des droits de l'homme et autorités publiques. L'originalité de Metagora est l'application d'une approche du bas vers le haut pour le développement d'indicateurs et de méthodes de mesure dans le domaine de la gouvernance démocratique et des droits de l'homme. Les partenaires de Metagora travaillent tous avec des outils et méthodes conçus pour un thème spécifique dans un contexte spécifique; toutefois, le projet permet d'évaluer la capacité des outils à produire des résultats pertinents pour la politique et de tirer des leçons transférables à d'autres situations dans d'autres régions du monde.

En étroite collaboration avec ses partenaires, l'équipe Metagora a collecté et analysé des informations sur la façon dont les droits de l'homme et la gouvernance démocratique peuvent être mesurés à l'aide d'outils statistiques. Un volet a été consacré à la méthodologie, sur la base de l'expérience collectée dans différentes régions: trois enquêtes pilotes sur les abus et mauvais traitements exercés par les forces de police à Mexico City, un projet sur les droits des peuples indigènes aux Philippines et un projet sur la mise en œuvre de la réforme agraire en Afrique du sud. Les instituts nationaux



officiels de la statistique ont également participé au projet Metagora dans le cadre de deux enquêtes régionales multipays sur la démocratie et la gouvernance, réalisées par les INS dans huit capitales de l'Afrique francophone et dans trois pays de la Communauté andine.

Le projet a également abouti au développement d'indicateurs et d'une base de données sur le droit à l'éducation, notamment en Palestine, et à la définition d'une terminologie avalidée et de procédures harmonisées qui permettront aux organisations non gouvernementales (ONG) locales de collecter et d'analyser les données sur les violations des droits de l'homme à Sri Lanka.

En outre, une enquête à l'échelle mondiale a été réalisée sur des projets mesurant les droits de l'homme et la gouvernance démocratique et les informations collectées ont été compilées dans une base de données. Sur la base de l'expérience provenant de différentes initiatives, du matériel de formation a été développé dans le domaine de la mesure des droits de l'homme et de la gouvernance démocratique.

Mesurer la démocratie et les droits de l'homme

Un panel indépendant d'experts a été créé en 2005 pour revoir les rapports résultants du projet. À la demande des donateurs, il a également établi un substantiel rapport d'évaluation fondé sur une analyse technique et scientifique approfondie de la phase pilote du projet.

Dans l'attente des observations finales du panel d'expertise, quelques observations préliminaires ont déjà pu être faites.

Metagora a prouvé que l'idée préconçue sur la difficulté de mesurer la démocratie et les droits de l'homme n'est pas justifiée dans les faits et qu'il est possible au contraire de collecter des informations statistiques fiables et pertinentes dans ce domaine. Il ressort en outre que les particuliers sont souvent intéressés et disposés à participer au suivi et à l'évaluation des droits de l'homme et de la gouvernance démocratique, contrairement à l'idée répandue selon laquelle il existe des réticences par peur de représailles. Il

Un projet pilote aux Philippines vise à sensibiliser les décideurs politiques philippins et les gestionnaires du développement à la situation des populations indigènes au regard des droits de l'homme afin qu'elles puissent exercer leurs libertés et leurs droits fondamentaux. Photo: Metagora.

s'agit d'une remarque importante car le suivi dans ce domaine est facilité par une approche du bas vers le haut où les opérateurs aux niveaux local et national participent à l'identification des questions importantes pour la zone géographique concernée.

Rôle important des INS et des ONG

L'un des objectifs de Metagora était de tester la façon dont les instituts officiels de la statistique peuvent participer au suivi des droits de l'homme et de la gouvernance démocratique; les différents cas étudiés ont montré que les INS pouvaient effectivement jouer un rôle important. Ils peuvent ainsi renforcer la légitimité des résultats et améliorer l'efficacité du suivi en raison de leur professionnalisme et de leur expertise technique spécifiques en matière de statistiques. Cependant, la question des préjugés éventuels et des aspects liés à la morale et à la protection des informateurs doit être abordée et réglée.

Enfin, la conclusion du projet Metagora est que les institutions de défense des droits de l'homme et les ONG peuvent contribuer au suivi systématique et quantitatif des droits de l'homme et de la gouvernance démocratique et ne doivent pas se limiter à suivre des cas individuels qui ne permettent pas de fournir des informations pertinentes sur l'ampleur et l'évolution des droits de l'homme et de la gouvernance démocratique.

Cet article a été écrit sur la base de documents du projet Metagora.



Une enquête pilote en Afrique du sud observe la mise en œuvre de la démocratie et des droits de l'homme dans le contexte de la réforme agraire. Photo: Metagora.

Pour en savoir plus:

<http://www.metagora.org>

<http://www.ec.europa.eu/europeaid>

L'investissement dans les statistiques contribue au succès de l'élargissement



Bernd Wild, gestionnaire, direction générale de l'élargissement à la Commission européenne.

États membres depuis que la Bulgarie et la Roumanie l'ont rejointe au 1^{er} janvier 2007. Mais le processus n'est pas terminé. Indépendamment du débat sur la réforme constitutionnelle de l'UE, le principe est que tout État européen qui respecte les principes de liberté, de démocratie, de respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ainsi que de l'État de droit peut se porter candidat à l'adhésion.

La mission de la DG «Élargissement» est de faire avancer le processus d'élargissement de l'Union européenne sous l'égide du commissaire responsable

L'élargissement est l'un des outils politiques les plus puissants de l'UE. L'attraction exercée par l'UE a aidé à transformer les pays d'Europe centrale et orientale en démocraties modernes et performantes. Plus récemment, l'UE a inspiré des réformes en profondeur en Turquie, en Croatie et dans les Balkans occidentaux. Tous les citoyens européens tirent avantage à avoir pour voisins des démocraties stables et des économies de marché prospères. L'élargissement est un processus géré avec soin qui aide à la transformation des pays concernés, étendant la paix, la stabilité, la prospérité, la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit en Europe.

L'Union européenne a connu un certain nombre d'élargissements depuis sa création. De plus en plus de pays ont rejoint les six États membres initiaux.

L'UE compte aujourd'hui vingt-sept

de l'élargissement. Actuellement, notre direction générale réalise une revue complète de la Croatie et de la Turquie afin de faire le point sur l'alignement de ces pays sur l'acquis communautaire. Elle est également responsable de la politique d'association, de stabilisation, et d'adhésion de l'Union européenne. L'objectif est de stabiliser les pays des Balkans occidentaux et de promouvoir leur association avec l'UE en vue d'une adhésion future. Enfin, la DG «Élargissement gère» l'assistance financière de l'Union aux pays candidats et aux pays candidats potentiels ainsi qu'aux nouveaux États membres au cours d'une période de transition après l'adhésion. Cette assistance soutient le processus de réforme ainsi que les préparations en vue d'une éventuelle adhésion. Elle est axée sur le développement des institutions, l'alignement sur l'acquis communautaire et la préparation aux politiques et instruments communautaires.

Les statistiques sont indispensables au processus d'élargissement

L'importance des données statistiques pour ces processus est considérable. Dans l'exercice de revue et le processus de négociation, des données statistiques correctes, fiables et complètes sont indispensables pour mesurer le niveau d'alignement des pays candidats sur l'acquis communautaire. Grâce à la tradition de coopération statistique et à la mise en œuvre précoce de l'acquis dans ce domaine, il est généralement possible de fournir les données dans les domaines politiques requis.

Les annexes statistiques font partie intégrante des rapports de suivi concernant les pays candidats, pays candidats potentiels et pays adhérents. Les statistiques constituent en outre une base importante pour l'analyse politique des autres chapitres.

Il va sans dire que la qualité des données est essentielle. La précision et la comparabilité des données sont décisives pour parvenir à des conclusions correctes. Cela est vrai, bien sûr, dans le cadre de l'adhésion lorsque, par exemple, les données du déficit public et de la dette publique sont utilisées pour évaluer si un pays peut devenir membre de la zone euro, mais aussi dans le contexte de la préadhésion afin d'évaluer si, par exemple, les réformes macroéconomiques sont suffisamment mises en œuvre et si un pays est capable de résister aux pressions de la concurrence liées à l'adhésion.



«L'expérience montre que les plus gros besoins en matière de statistiques se situent dans les domaines suivants: agriculture, politique sociale et démographique, environnement et politique économique et monétaire.», affirme Bernd Wild.

Photo: EPA Photo/Kermin Okten.

L'expérience montre que les plus gros besoins en matière de statistiques se situent dans les domaines suivants: agriculture, statistiques sociales et démographiques, environnement et politique économique et monétaire. Des données pertinentes et récentes doivent être disponibles dans de brefs délais. La DG «Élargissement» comprend tout à fait qu'il est difficile de fournir des données récentes et cohérentes venant de pays qui doivent encore mettre en place une capacité administrative solide. Cependant, des activités durables dans la coopération statistique doivent permettre à Eurostat de fournir les données clés.

La DG «Élargissement» pense que les programmes de coopération statistique sont bénéfiques puisqu'ils aident à mettre en place des capacités dans nos pays partenaires et à satisfaire les demandes de données. L'intégration fructueuse des dix nouveaux pays en 2004 dans l'Union européenne n'aurait pas été possible sans des données statistiques soutenant tous les domaines politiques de la Commission. Nous avons la ferme conviction que l'investissement dans les statistiques a également contribué au succès de l'intégration.

La coopération avec les services d'Eurostat est généralement constructive et efficace, que ce soit dans le contexte de la fourniture de données statistiques, de la revue ou des adaptations techniques pour le traité d'adhésion. Les demandes ad hoc de données peuvent être satisfaites à travers les différentes bases de données disponibles sur le site d'Eurostat bien que la navigation ne soit pas toujours évidente.

Une assistance ciblée

En ce qui concerne les futurs programmes de soutien statistique, l'instrument d'aide de préadhésion (IAP) a remplacé les trois instruments de préadhésion importants pour les statistiques: Phare, CARDS et l'instrument-Turquie. L'IAP vise à fournir une assistance ciblée aux pays candidats et

aux pays candidats potentiels à l'adhésion à l'UE.

L'IAP a également été conçu pour mieux s'adapter aux différents objectifs et aux progrès de chaque bénéficiaire concerné de façon à lui apporter un soutien ciblé et efficace en fonction de ses besoins et de son évolution. En particulier, l'IAP aidera à renforcer les institutions démocratiques et l'État de droit, à réformer l'administration publique, à réaliser des réformes économiques, à promouvoir le respect de l'être humain ainsi que les droits des minorités et l'égalité des sexes, à soutenir le développement de la société civile et promouvoir la coopération régionale ainsi qu'à contribuer au développement durable et à la réduction de la pauvreté. Pour les pays candidats, un objectif supplémentaire est l'adoption et la pleine mise en œuvre des exigences pour l'adhésion tandis que seul un rapprochement de ces exigences sera exigé de la part des pays candidats potentiels. La mise en œuvre de l'assistance dans le cadre de cette initiative est assurée par des programmes annuels ou pluriannuels, tel que précisé dans le règlement de la Commission sur la mise en œuvre de l'IAP. Tous les programmes sont conçus selon des documents de planification indicatifs pluriannuels, un document stratégique de trois ans pour chaque pays, dans lesquels la Commission présente les grands domaines d'intervention et les principales priorités.

Au vu de ce qui précède, nous pouvons conclure que les statistiques continueront à tirer bénéfice des programmes de préadhésion tout comme l'élargissement continuera à profiter du soutien continu des statistiques.

Par Bernd Wild, gestionnaire, unité «Roumanie», responsabilité transsectorielle pour les statistiques de la DG «Élargissement», Commission européenne.



La Croatie, la Turquie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine sont des pays candidats.
© Commission européenne/A. Zrno



«L'importance des données statistiques pour les processus d'élargissement est considérable. Des données statistiques correctes, fiables et complètes sont indispensables pour mesurer le niveau d'alignement des pays candidats sur l'acquis communautaire.», affirme Bernd Wild. © Commission européenne/A. Zrno

L'UE et la Communauté andine: l'intégration par l'harmonisation

I est actuellement impossible de comparer les statistiques officielles des pays membres de la Communauté andine (aussi appelée la CAN, Comunidad Andina, un bloc d'intégration régionale qui comprend la Bolivie, la Colombie, l'Équateur et le Pérou), et cela principalement du fait que la méthodologie et la technique de collecte des données diffèrent d'un pays à l'autre. Ainsi, étant donné le manque de comparabilité des chiffres, il leur est difficile de développer des politiques communes dans des domaines clés tels que l'emploi, le commerce extérieur ou les investissements étrangers.



Première réunion du groupe de travail sur les statistiques de la balance des paiements (Caracas, avril 2006), avec des représentants du secrétariat de la Communauté andine, de l'équipe de gestion du projet Andestad, de la délégation CE au Venezuela, des banques centrales et des offices statistiques des pays membres de la Communauté andine ainsi que des experts des statistiques européennes.

Le projet de coopération entre l'UE et la CAN sur les statistiques (Andestad) a été mis en place pour faire face à ce problème dans le cadre de l'aide à l'intégration régionale fournie par la coopération européenne. Il a pour but de tirer profit de l'expérience de l'Union européenne et de rendre comparables les données collectées dans ces différents pays. L'objectif est d'améliorer la qualité des statistiques utilisées afin de préparer, conduire et évaluer avec efficacité les politiques gouvernementales à l'échelle nationale.

Pour favoriser l'intégration entre les pays de la CAN, l'UE s'attache à renforcer la stabilité de la région et à y accélérer l'intégration commerciale. En d'autres termes, la coopération européenne met l'accent sur l'harmonisation des statistiques pour améliorer l'intégration régionale entre les pays andins.

Quel objectif l'UE poursuit-elle en soutenant l'intégration de la CAN?

Il faut d'abord attirer l'attention sur le fait que les échanges entre l'UE et la CAN ont commencé dès le tout début du processus d'intégration andine. Le premier accord a été signé en 1983 puis, en décembre 2003, dans le cadre de la coopération établie entre les deux blocs, un accord de dialogue politique et de coopération est venu renforcer les liens entre les deux communautés en élargissant le champ d'application de l'accord à la paix et la sûreté, à la démocratie et la gestion des affaires publiques, au commerce, au développement économique et social, à la migration, à l'environnement et à la sécurité.



Andestad couvre cinq grands domaines: l'appui institutionnel, les statistiques du commerce extérieur et des transports, les comptes nationaux et les statistiques macroéconomiques, les statistiques d'entreprises et territoriales ainsi que les statistiques de la pauvreté. L'objectif est de fournir une base quantitative pour la prise de décisions et l'élaboration de politiques de façon concertée entre les pays andins. Photos: Pierre Cester.



Il convient aussi de rappeler que:

- l'Union européenne est le deuxième partenaire commercial de la Communauté andine;
- ces dernières années, les relations entre les deux blocs se sont intensifiées à la faveur des nouvelles stratégies et des nouveaux cadres et objectifs déterminés par chacun d'eux en matière de politique, d'économie et de coopération;
- en particulier, les deux parties sont engagées dans des travaux préliminaires à la négociation d'un accord d'association qui constituera un bond en avant dans les relations entre les deux communautés.

Étant donné que le siège du secrétariat général de la CAN est basé à Lima, la capitale péruvienne, la coopération régionale avec la CAN est gérée par la délégation de la Commission européenne au Pérou. La délégation (plus particulièrement le secteur de coopération économique et régionale, en place depuis 2005) est chargée de définir et d'élaborer les projets et de mettre en œuvre les conventions de financement.

Le projet Andestad

Le projet Andestad vise à contribuer au processus de renforcement des institutions régionales de la Communauté andine en améliorant la qualité des statistiques utilisées lors de l'élaboration des politiques nationales et communautaires. Pour atteindre cet objectif, il est essentiel de disposer de statistiques communes qui rendront possible l'harmonisation des politiques économiques et le renforcement du marché commun andin.

Actuellement, l'équipe du projet travaille en collaboration à la fois avec les organismes participant aux programmes statistiques nationaux de chaque

pays et avec le service statistique communautaire géré par le secrétariat général de la CAN. Le projet couvre cinq grands domaines: l'appui institutionnel; les statistiques du commerce extérieur et des transports; les statistiques des comptes nationaux et les statistiques macroéconomiques; les statistiques commerciales et territoriales; les statistiques de la pauvreté. Par conséquent, il contribuera à fournir une base quantitative pour la prise de décisions et l'élaboration de politiques de développement du commerce extérieur et des secteurs sociaux, macroéconomiques et commerciaux de façon concertée entre les pays andins.

Prendre exemple sur le modèle européen

L'aide qu'apportent Eurostat et les experts européens est essentielle à l'harmonisation des statistiques de la CAN: elle garantit une communication fluide et continue entre l'équipe du projet et l'organisation européenne. Eduardo Granados, directeur régional du projet Andestad, déclare: «Nous faisons appel à des experts andins pour l'exécution des travaux et nous modelons notre stratégie sur celle mise en place par Eurostat pour harmoniser ses propres statistiques communautaires.»

Il est rendu compte de l'avancement du projet à chaque institut national de statistique deux fois par an, lors des réunions du comité consultatif. À ces occasions, les directeurs des instituts rencontrent des représentants d'Eurostat, de la délégation de la Commission européenne au Pérou et des



Première réunion du groupe de travail sur les statistiques du transport aérien (Lima, janvier 2006). Participants: représentants du secrétariat de la Communauté andine, de l'équipe chargée du projet Andestad, des autorités de l'aviation civile et des aéroports des États membres de la Communauté andine et des experts des statistiques européennes.

experts européens afin de garantir le niveau de coordination institutionnelle indispensable à la mise en œuvre du projet, au partage des expériences et au travail sur l'harmonisation des statistiques.

L'harmonisation de la méthodologie

S'agissant de la méthodologie, Eduardo Granados déclare: «En matière d'harmonisation, le point de départ est que les instituts nationaux fournissant les statistiques officielles tentent, chacun à leur façon, de suivre les recommandations internationales. Cependant, certaines décisions prises localement entraînent parfois des changements méthodologiques. Ainsi, en matière de statistiques sur l'emploi, les méthodologies nationales suivent les recommandations de l'Organisation internationale du travail mais, dans les faits, chaque pays a un âge minimal d'admission à l'emploi différent. En conséquence, leurs données sur le chômage ne sont pas comparables au départ. Le but du projet est donc d'obtenir des statistiques harmonisées qui permettront de comparer les pays et de fournir des indicateurs globaux pour toute la Communauté, tout en respectant l'autonomie de chaque pays en matière de production de données statistiques. Nous n'essayons pas d'imposer des pratiques de travail, mais de les harmoniser sur la base d'un consensus.»

D'autre part, Andestad travaille avec les instituts nationaux de statistique sur des questions clés telles que la formation et la qualification des fonctionnaires et la diffusion des informations dans les pays concernés et à l'échelle communautaire. M. Granados se montre aussi satisfait de l'engagement des pays membres et de leur participation à l'effort commun de l'UE et de la CAN.

D'ici quelques années, grâce à des statistiques harmonisées, les pays membres de la CAN pourront établir des stratégies communes sur des problèmes cruciaux, ce qui leur permettra de travailler à l'unisson et d'aller toujours plus en avant sur le chemin de l'intégration andine.

Par Henning Reimann, chef du secteur de coopération économique et régionale, délégation de la Commission européenne au Pérou.

- Le projet Andestad a été lancé le 13 juin 2005 pour une durée de quatre ans.
- L'équipe du projet travaille aussi avec les pays andins à l'amélioration de leurs propres plans nationaux de statistique.
- Le montant total du financement d'Andestad s'élève à 8 millions d'euros. L'Union européenne y contribue à hauteur de 5 millions d'euros, et les 3 millions restants proviennent de la Communauté andine.
- Même s'il s'est retiré en avril 2006 de la CAN (qui ne compte plus que quatre pays), le Venezuela participe toujours au projet.
- Bien qu'Andestad soit le seul projet régional entièrement consacré aux statistiques, d'autres projets de coopération entre l'UE et la CAN comportent aussi des volets statistiques.

Pour en savoir plus:

<http://secgen.comunidadandina.org/andestad>
<http://www.delper.ec.europa.eu>

Quinze ans de coopération statistique au sein de la Communauté des États indépendants

Aujourd'hui, la Communauté des États indépendants (CEI) comprend l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Belarus, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizstan, la Moldova, l'Ouzbékistan, la Russie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine. Le Comité statistique interÉtats de la Communauté des États indépendants (Comité statistique CEI) a été créé conformément à la décision des chefs de gouvernement de la CEI en décembre 1991. Ses objectifs sont la coordination des activités des services statistiques des pays de la CEI, le développement d'une méthodologie statistique harmonisée conforme aux normes internationales, la garantie de la comparabilité des données statistiques et l'assistance aux services statistiques nationaux de la CEI.

Atelier de travail international pour les responsables des instituts nationaux de statistique de la Communauté des États indépendants (CEI). Une activité importante du comité statistique de la CEI est de collecter et de diffuser des indicateurs sociaux et économiques comparables pour les pays de la CEI.



Une activité phare du Comité statistique CEI concerne la collecte et la diffusion des principaux indicateurs statistiques économiques et sociaux des pays CEI, comparables au sein de la CEI mais aussi dans un contexte international plus large. Ces informations sont fournies aux gouvernements des pays, y compris leurs offices statistiques, aux organes de la CEI tels que le Conseil des chefs de gouvernement, le Conseil économique, le Comité exécutif et autres. Ces informations leur permettent d'analyser les principaux résultats du développement socio-économique, d'évaluer le rôle de chaque pays dans l'économie de la région et au niveau mondial et de prendre des décisions relatives à la coopération économique entre les pays de la CEI.

Les données sont diffusées par le biais d'un très grand nombre de publications. Pour la période 1992-2006, le Comité statistique a publié 140 annuaires statistiques et recueils, 380 bulletins statistiques et environ 1 200 rapports, communiqués de presse et notes analytiques. Les données sont également diffusées sous une forme électronique, les principales séries étant disponibles sur le site internet du Comité statistique. Au cours des quinze dernières années, plus de 4 400 CD-ROM ont été diffusés. Actuellement, la base de données statistiques du Comité comprend 7 000 tableaux et 900 indicateurs. Le Comité échange des publications statistiques avec les organisations internationales et les services statistiques de nombreux pays.



L'adaptation de la statistique des pays de la CEI à des méthodologies et normes internationales passe par la coopération systématique du comité statistique de la CEI au niveau international. Photo: Johan Selenius.

Une intense coopération avec les organisations internationales

L'adaptation de la statistique des pays de la CEI aux méthodologies et normes internationales, permettant de répondre aux exigences d'une économie de marché, passe par la coopération systématique du Comité statistique CEI au niveau international. L'internationalisation des activités du Comité statistique est également indispensable pour aider les services nationaux à développer leurs relations extérieures avec les principales organisations statistiques internationales responsables du développement des normes statistiques ainsi qu'avec les services statistiques des pays occidentaux ayant une grande expérience dans ce domaine.

Au cours de la période 1992-2006, le Comité statistique a établi une coopération avec les services statistiques des organisations internationales suivantes: la Division statistique des Nations unies, la Division statistique de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU), la Division statistique de la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP-ONU), le Bureau statistique de l'Organisation internationale du travail, le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), la Division statistique de la FAO, le département de l'économie du développement de la Banque mondiale, Eurostat, la direction statistique de l'OCDE, le département statistique du Fonds monétaire international (FMI), le consortium PARIS21 et l'office permanent de l'Institut international de statistique.

Dans le cadre de cette coopération, le Comité statistique de la CEI a participé conjointement avec d'autres organisations internationales à des projets dans différents domaines de la statistique, au développement de normes méthodologiques internationales et aux recommandations sur leur mise en œuvre dans les services statistiques. Parmi ces projets figurent l'élaboration d'un manuel sur l'économie non observée, le développement de systèmes nationaux de classifications statistiques, les projets dans le domaine des statistiques du travail, du commerce extérieur, des statistiques des prix, de l'environnement et des statistiques sociales, les recommandations pour les recensements de la population et des logements. Actuellement, le Comité statistique CEI joue, avec Rosstat — le Service fédéral statistique russe — le rôle de coordinateur des travaux de comparaisons internationales des produits intérieurs bruts (PIB) et des parités de pouvoir d'achat au sein de la CEI pour les années 2004-2005, et ce dans le cadre du programme mondial de comparaisons internationales des Nations unies.

En vue d'intensifier la coopération internationale, le Comité statistique CEI a signé un protocole d'accord avec la direction statistique de l'OCDE en février 2002. Il concerne les programmes de comparaisons internationales, la mise en œuvre du SCN93, l'amélioration des méthodes d'estimation de l'économie non observée ainsi que la réconciliation et l'harmonisation de classifications et nomenclatures internationales.

Un protocole d'accord similaire a été signé en mars 2003 avec le consortium PARIS21. Dans le cadre de ce protocole, la coopération vise l'amélioration des méthodes d'utilisation des données statistiques dans le processus décisionnel, l'amélioration des principes méthodologiques, des méthodes de collecte, de traitement et de diffusion des données, ainsi que des méthodes de gestion de systèmes statistiques.

En décembre 2003, le Comité statistique CEI et le Comité national de statistiques de la Fédération de Russie ont signé un protocole d'accord avec la Banque mondiale sur la gestion et la réalisation d'un programme de comparaisons internationales dans la région CEI pour la période 2003-2006. En outre, le Comité statistique CEI a signé un accord avec le bureau de recensement des États-Unis concernant l'échange mutuel de publications statistiques.

Un rôle méthodologique clé

Les activités méthodologiques du Comité statistique CEI, étroitement liées à la coopération internationale, ont permis d'élaborer, sur la base d'environ 200 documents d'organisations statistiques internationales, plus de 500 documents méthodologiques, recommandations et instructions qui ont contribué de façon importante à l'adaptation des services statistiques de la CEI aux normes internationales. Par exemple, certains des documents élaborés ont visé à faciliter l'introduction du SCN93 dans les pratiques statistiques régulières des pays de la CEI et à adapter le système aux particularités de l'organisation de l'économie et des statistiques de ces pays. Sur la base des recommandations pour les recensements de la population et des logements, le Comité statistique CEI a commencé à préparer le cycle 2010 des recensements dans les pays CEI. À cet effet, le conseil de coordination des recensements de la population a été créé sous les auspices du Comité statistique CEI.

Étant donné que les principales décisions sur les matériaux méthodologiques à développer sont prises lors des réunions et conférences des organes statistiques des Nations unies et des autres organisations internationales, il est très important que le Comité statistique CEI y participe. Le Comité statistique CEI est un observateur officiel à la Commission statistique des Nations

unies, à la Conférence des statisticiens européens de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU) et à son Bureau, au Sous-comité sur les statistiques CESAP, et est membre du Comité pour la coordination des activités statistiques (précédemment Sous-comité des activités statistiques).

En outre, dans le cadre de la coopération statistique avec l'Union européenne, l'OCDE, la Banque mondiale, le FMI, l'OIT et le consortium PARIS21, les experts du Comité statistique CEI ont participé à 130 réunions de groupes de travail, séminaires et cours de formation organisés par ces organisations internationales sur les thèmes suivants: comptes nationaux, statistiques du travail, commerce extérieur, prix, agriculture, environnement et statistiques sociales, systèmes d'information, recensement de la population et des logements, classification économique internationale, diffusion de l'information statistique, comparaisons internationales du PIB et autres.

Sept cents consultations à destination des instituts statistiques de la CEI

L'assistance méthodologique consultative rendue par le Comité statistique CEI aux spécialistes des services statistiques CEI est primordiale et porte sur les questions d'organisation de l'observation statistique, la réalisation d'enquêtes auprès des ménages, le développement de systèmes de classification nationaux et leur introduction dans la pratique statistique. Au

cours de la période 1992-2006, le Comité statistique CEI a organisé plus de 700 consultations destinées aux experts des services statistiques de la CEI.

Un aspect important de la coopération statistique avec les organisations internationales et les services statistiques nationaux des pays occidentaux a été l'organisation de séminaires méthodologiques et de cours de formation destinés aux statisticiens des pays de la CEI, et ce grâce au soutien financier des organisations internationales. Des séminaires et cours de formation ont été réalisés par le Comité statistique CEI conjointement avec Eurostat, dans le cadre du programme Tacis, la Banque mondiale, le FMI, l'OIT, le FNUAP, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), la CEE-ONU, le CESAP et le consortium PARIS21.

Une assistance technique à la réalisation des séminaires a été également apportée par les services statistiques de l'Allemagne, de la France, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et d'un certain nombre d'autres pays occidentaux. Concernant la période 1992-2006, environ 2 600 participants ont assisté à un total de 60 séminaires, réunions et cours de formation internationaux. Au cours de la même période, le Comité statistique CEI a reçu 390 délégations étrangères d'organisations internationales et de pays occidentaux et a envoyé plus de 250 spécialistes en mission dans ces organisations et pays, principalement grâce au financement du programme Tacis et de programmes de la Banque mondiale, du FMI et du FNUAP.

Par Mikhail A. Korolev, président du Comité statistique interÉtats de la Communauté des États indépendants.



Afin d'élargir la coopération internationale, le comité statistique CEI a signé des protocoles d'accord avec l'OCDE, le consortium Paris21 et la Banque mondiale.
Photo: Johan Selenius.

Pour en savoir plus:
<http://www.cisstat.com/eng>

UE-AELE: l'union fait la force!

L'équipe de l'AELE: Erica Barley, Ingrid Horverak, Anne Mari Auno et Deniz Kutay-Nicholas, en bas. Gabriel Gamez, Valérie Papin et Volker TäuBe, au milieu, et Peder Næs, Richard Ragnarøn et Ómar Hardarson, en haut. Photo: Christine Ardillac.

L'Association européenne de libre-échange (AELE) est une organisation intergouvernementale pour la promotion du libre-échange et de l'intégration économique au bénéfice de ses quatre États membres: l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse. Depuis le début des années 90, l'AELE a développé progressivement une politique de coopération statistique avec les États membres de l'UE et Eurostat.



Créée en 1960 en réponse à la Communauté économique européenne, l'AELE constitue l'un des plus grands réseaux de libre-échange au monde, entretenant des relations avec plus de 50 pays et territoires.

L'Association est responsable de la gestion:

- de la convention de l'AELE qui forme la base légale de l'organisation et régit les relations de libre-échange entre les États membres de l'AELE;
- du réseau mondial de l'AELE d'accords de libre-échange et de partenariat;
- de l'accord sur l'Espace économique européen (EEE) qui permet à trois de ses quatre États membres (Islande, Liechtenstein et Norvège) de participer pleinement au marché intérieur de l'UE.

La coopération statistique au sein de l'EEE

L'Espace économique européen rassemble, dans un marché intérieur régi par les mêmes règles de base, les 27 États membres de l'UE et trois des quatre États de l'AELE (Islande, Liechtenstein et Norvège). Ces règles visent,

dans l'environnement ouvert et concurrentiel de l'EEE, à permettre la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes (concept dit des quatre libertés).

L'objectif de la coopération statistique dans le cadre de l'Espace économique européen est de développer un système statistique européen intégré capable de décrire de façon cohérente tous les domaines de coopération couverts par le traité EEE. Ce système statistique devrait également être capable de décrire les effets économiques, sociaux et environnementaux de ce processus d'intégration européenne.

Plus concrètement, l'objectif de la coopération statistique menée dans le cadre de l'EEE est de transmettre à Eurostat les informations statistiques des États de l'AELE membres de l'EEE à des fins de stockage, de traitement et de diffusion.

Les bases légales de la coopération statistique sont l'article 76 et le protocole 30 de l'accord EEE. L'annexe XXI de cet accord contient des règles communes (acquis communautaire) concernant les statistiques ayant un caractère obligatoire pour les deux parties contractantes (UE et EEE-AELE).

Les États de l'AELE membres de l'EEE font partie du système statistique européen, ce qui signifie que leurs experts participent pleinement, mais sans droit de vote, à tous les comités, groupes de travail et autres instances assistant Eurostat dans la gestion et le développement de programmes et de projets statistiques. Les experts EEE de l'AELE peuvent ainsi contribuer à la définition de la législation de l'UE dès la phase de rédaction par la Commission européenne. Il est important de noter, que, en dehors de la procédure de comitologie, il n'y a pas de vote officiel et que, dans tous les cas, les États de l'AELE membres de l'EEE peuvent exprimer leur avis.

En contrepartie, les États EEE de l'AELE contribuent financièrement au programme statistique européen et remboursent à Eurostat le surcoût lié au stockage, au traitement et à la diffusion de leurs données. Ils apportent en outre une contribution en nature en mettant quatre experts à la disposition d'Eurostat. Ces détachements sont importants car ils assurent le transfert de connaissances et facilitent l'intégration du système statistique européen. Eurostat réaffirme régulièrement son intérêt à maintenir ce haut niveau de participation d'experts de l'AELE.

Cette configuration institutionnelle de la coopération statistique de l'AELE est quelque peu complexe car la Suisse ne fait pas partie de l'AELE. Cependant, à compter du 1^{er} janvier 2007, un accord bilatéral entre la Suisse et l'UE régit la coopération statistique entre les deux parties. Cet accord assure la pleine participation de la Suisse au SSE ainsi que la publication des données suisses dans tous les outils de diffusion d'Eurostat, comme le prévoit l'accord EEE dans le domaine statistique pour les autres États AELE.

La coopération statistique AELE-UE avec les pays tiers

L'objectif de l'assistance technique dans le domaine des statistiques est de fournir aux organisations internationales, aux décideurs nationaux et aux autres acteurs, des outils fiables pour suivre l'évolution des processus de transition économiques et sociaux. À moyen terme, la production et la diffusion de statistiques comparables dans une Europe élargie, y compris la région méditerranéenne, contribueront à la prospérité économique et à la stabilité politique de cette partie du monde.

Ainsi, l'AELE et l'Union européenne ont un intérêt commun à aider les États voisins de l'Espace économique européen élargi à renforcer leurs capacités statistiques et à harmoniser leurs méthodes et normes statistiques avec les normes européennes.

En janvier 2005, un protocole d'accord de coopération technique entre le secrétariat de l'AELE et Eurostat a été adopté dans le domaine statistique. Le protocole d'accord entend éviter les lacunes et les recouvrements dans l'assistance technique destinée aux États où l'Union européenne est également active, au moyen d'une participation directe des quatre États de l'AELE aux programmes statistiques gérés par la Commission européenne. Le protocole d'accord, qui couvre une période de trois ans (2005-2007), implique un financement de l'AELE atteignant 1,74 million d'euros et le détachement de deux experts nationaux à Eurostat dans le cadre de cette contribution. L'objectif est d'assurer la continuité du soutien et la visibilité de l'AELE dans la programmation et la gestion des actions AELE-UE.

La participation de l'AELE aux programmes de coopération technique donne, en vertu du protocole d'accord, la priorité aux États ayant signé des déclarations de coopération ou des accords de libre-échange avec l'AELE. Un soutien est accordé principalement aux pays en voie de développement



Le vice-Premier ministre du Liechtenstein, Klaus Tschütscher, salue Gabriel Gamez, conseiller statistique à l'AELE, lors de la remise du code de pratique aux instituts statistiques européens. Photo: EFTA.

et aux économies en transition des Balkans occidentaux (CARDS), des régions méditerranéennes (Medstat) mais aussi aux partenaires récents à la frontière orientale de l'UE élargie (Tacis).

Malgré les montants relativement modestes alloués par l'AELE à la coopération statistique comparés à ceux de la Commission européenne, la flexibilité relative des procédures de l'AELE permet aux INS de l'AELE d'obtenir une forte visibilité au sein du SSE mais aussi des États destinataires.

Contribution de l'AELE au programme européen de formation statistique

Afin de maintenir un haut niveau de compétence et de garantir la cohérence des données dans l'ensemble du SSE, les statisticiens ont besoin d'une formation continue aux nouvelles méthodes, nouvelles techniques et meilleures pratiques. L'AELE participe activement à la planification et à la mise en œuvre du programme européen de formation statistique (PEFS) par le biais d'un *gentleman's agreement* avec Eurostat.

Afin de garantir la pleine participation de statisticiens de l'AELE au PEFS, deux cours ont été financés par l'AELE en 2005. Ceux-ci ont été organisés par Statistics Norway et par l'Office fédéral statistique de la Suisse, respectivement sur les répertoires d'entreprises et sur les techniques d'échantillonnage avancées. Au total, plus de 50 statisticiens des États membres de l'AELE et de l'UE ont participé à ces cours. En retour, les statisticiens de l'AELE ont été autorisés à participer à tous les cours PEFS organisés par Eurostat et les États membres de l'UE.

Le même accord a été conclu pour la période à compter de 2006. Pour 2006, les INS de l'AELE ont débloqué des fonds pour l'organisation des trois cours suivants:

- analyse et modélisation des données, Neuchâtel, Suisse, du 18 au 22 septembre 2006;
- utilisation des répertoires administratifs dans la production statistique, Oslo, Norvège, du 2 au 5 octobre 2006;
- diffusion conviviale de statistiques officielles sur l'internet, Oslo, Norvège, du 7 au 10 novembre 2006.



L'objectif de la coopération statistique dans le cadre de l'Espace économique européen (EEE) est de développer un système statistique européen intégré capable de décrire de façon cohérente tous les domaines de coopération couverts par le traité de l'EEE. Lac de Genève, Suisse.

Photo: Peteris Vegis.

Le bureau du conseiller statistique de l'AELE au Luxembourg

Le bureau du conseiller statistique des États de l'AELE a été créé en tant qu'organe de liaison entre Eurostat et les instituts nationaux de la statistique de l'AELE. Le principal objectif de ce bureau est de soutenir l'intégration des États de l'AELE dans un système statistique européen en constante évolution, et ainsi de pouvoir fournir des statistiques harmonisées et comparables soutenant le processus de coopération entre l'AELE et l'UE dans le cadre et en dehors de l'accord EEE. Le bureau comprend cinq personnes: le conseiller statistique et son adjoint, deux secrétaires et un stagiaire.

Il est responsable entre autres des tâches suivantes:

- suivi et mise en œuvre des procédures pour l'incorporation des actes statistiques de la Communauté européenne dans l'annexe XXI du traité EEE. De nouveaux actes juridiques de la Communauté européenne présentant de l'importance pour l'EEE sont ensuite inclus formellement dans l'annexe XXI après adoption par le comité conjoint EEE. Celui-ci, qui se réunit normalement une fois par mois, se compose des ambassadeurs des États de l'EEE membres de l'AELE et de représentants de la Commission européenne;
- contribution au développement du programme statistique de l'EEE. Le programme statistique de l'EEE est un sous-ensemble du programme statistique de la Communauté européenne et est révisé annuellement;
- soutien de la production et de la diffusion des statistiques de l'EEE (par le biais d'Eurostat). Cette tâche comprend également l'évaluation annuelle de l'inclusion des données AELE dans les publications et les

- bases de données d'Eurostat. Pour la plupart de ces publications, le taux d'inclusion a progressé favorablement ces dernières années;
- information des autorités statistiques nationales de l'AELE au sujet des réunions d'Eurostat et coordination de la participation des experts AELE à ces réunions. Toutes les invitations destinées aux experts AELE doivent être envoyées par le biais du bureau;
- point de contact entre Eurostat et les instituts nationaux de la statistique de l'AELE dans la procédure de recrutement des experts nationaux de l'AELE détachés à Eurostat;
- en étroite coopération avec Eurostat, conception et mise en œuvre des projets d'assistance technique de l'AELE dans le domaine des statistiques concernant les pays tiers et participation au programme européen de formation statistique.

Si le bureau du conseiller de l'AELE fait partie institutionnellement du secrétariat de l'AELE, situé à Genève et à Bruxelles, sa force motrice est le *Group of the Heads* qui se réunit au moins une fois par an et regroupe les directeurs généraux des quatre instituts nationaux statistiques de l'AELE.

En conclusion, il importe de souligner que le grand succès de la coopération statistique AELE-UE s'explique essentiellement par la volonté de toutes les parties impliquées à travailler au développement d'un système statistique européen vaste et intégré. Le fait que le bureau du conseiller de l'AELE se situe dans les locaux d'Eurostat à Luxembourg est une preuve du succès de la coopération statistique AELE-UE.

Par Gabriel Gamez, conseiller statistique à l'AELE.

Pour en savoir plus:

<http://secretariat.efta.int/Web/ExternalRelations/TechnicalCooperation>

PARIS21: améliorer les données en vue de la révision des objectifs du millénaire

Le partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) a été lancé en 1999 en réponse à la résolution du Conseil économique et social des Nations unies sur la rationalisation et l'amélioration des statistiques et des indicateurs. Le but principal de cette initiative est de développer une culture de prise de décisions transparentes et fondées ainsi que de mettre en place des pratiques permettant d'améliorer la gouvernance et l'efficacité des gouvernements à faire reculer la pauvreté et à atteindre les objectifs du millénaire pour le développement. Ce partenariat y contribue en favorisant la demande, la disponibilité et l'utilisation de meilleures statistiques, ainsi que l'analyse statistique dans la prise de décision aux niveaux national et international et au sein de la société civile.



Participants à un atelier de travail sur les stratégies nationales pour le développement des statistiques (SNDS) destiné aux pays francophones d'Afrique centrale, organisé au Mali en février 2005. Photo: PARIS21.

Au fil des ans, l'accent a été placé de plus en plus sur la gestion et l'amélioration des résultats. L'impact de l'aide s'en est trouvé accru. Les décideurs nationaux et la communauté internationale du développement ont pris de plus en plus conscience de l'importance du renforcement des capacités statistiques pour soutenir la conception, le suivi et l'évaluation des plans de développement nationaux, tels que la réduction de la pauvreté, les stratégies sectorielles et les objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Reconnaisant la nécessité de disposer de statistiques de qualité et à jour, la deuxième table ronde internationale sur la gestion des résultats du développement a publié en 2004 le plan d'action de Marrakech pour les statistiques (PAMS) qui encourage notamment tous les pays en développement à concevoir et à mettre en œuvre une stratégie nationale pour le développement de la statistique (SNDS).

Renforcer les capacités statistiques

Une SNDS est une stratégie pour le renforcement des capacités statistiques dans l'ensemble du système statistique national (SSN). Elle apporte la vision de ce que devrait être le SSN d'ici cinq à dix ans et définit les étapes pour y parvenir. Elle fournit un cadre et un plan d'action solides pour le renforcement des capacités statistiques de façon à répondre aux besoins,

actuels et futurs, de données. L'objectif est, en particulier, d'aligner le développement statistique sur les programmes et stratégies de développement nationaux plus larges visant l'éradication de la pauvreté. L'approche SNDS a été définie pour répondre aux contraintes et aux problèmes qui se sont posés aux pays au cours des dernières années. Elle se fonde sur les résultats des expériences passées à la fois dans les pays en développement et dans les pays plus avancés.

Depuis 2004, PARIS21 a coorganisé près d'une vingtaine d'ateliers régionaux sur la définition de SNDS dans les États arabes, l'Asie, l'Amérique centrale et les régions de l'Afrique subsaharienne. En collaboration avec plusieurs partenaires régionaux et internationaux, PARIS21 a défini un cadre stratégique régional de référence pour le développement statistique en Afrique, dont l'objectif général est de formuler une stratégie régionale pour guider les futures activités de renforcement des capacités statistiques sur le continent africain.

Soutenir le développement statistique

PARIS21 aide en priorité les pays à bas revenu à concevoir, mettre en œuvre et suivre une SNDS afin, notamment, de disposer de meilleures statistiques pour une utilisation nationale et internationale d'ici à la prochaine révision



des objectifs du millénaire en 2010. PARIS21 soutient les équipes nationales SNDS par le biais des actions suivantes:

- développement de la méthodologie SNDS: PARIS21 propose des conseils méthodologiques et de la documentation en ciblant différents publics et objectifs. Parmi les exemples, on peut citer un guide sur la conception d'une SNDS, un guide sur le développement d'une SNDS axée sur les politiques et un document sur la planification de la conception et de la mise en œuvre. Tous ces documents peuvent être téléchargés en ligne à partir de la base d'information SNDS;
- sensibilisation et développement d'outils de sensibilisation statistique: les outils de sensibilisation sont destinés à aider les pays et les bailleurs de fonds à assurer un soutien accru de la statistique et à adopter une approche stratégique du développement statistique. Les outils récemment mis au point comprennent: deux films de sensibilisation comprenant une interview des présidents du Mali et du Sénégal et de statisticiens africains; un document intitulé «Prendre la mesure du problème de la mesure», accompagné d'une série de feuilles d'information; une brochure relative aux «questions le plus souvent posées» sur les SNDS;

- mise en œuvre de programmes régionaux: les principaux éléments des programmes régionaux PARIS21 sont: a) l'établissement d'évaluations de base; b) l'organisation de manifestations régionales; c) des efforts de sensibilisation régionaux pour obtenir un soutien politique en vue de la conception et de la mise en œuvre de SNDS; d) la consolidation des efforts des partenaires au niveau national; e) la mobilisation d'un soutien technique et financier pour la conception et la mise en œuvre de SNDS; f) l'établissement de rapports d'avancement;
- promotion de partenariats et de la collaboration entre les donneurs: PARIS21 encourage et facilite le partage d'information et l'harmonisation des aides entre les donneurs. Citons par exemple le *light reporting exercise* (LRE) et la coorganisation de deux forums sur le développement de la statistique africaine qui ont réuni les directeurs de la statistique de tous les pays africains ainsi que tous les partenaires techniques et financiers soutenant les statistiques africaines.

Réunir les partenaires appropriés

L'un des principaux mérites de PARIS21 est sa capacité à réunir autour d'une table un large cercle de partenaires techniques et financiers soutenant le développement statistique. Ces efforts dans la promotion de partenariats et de collaborations ont abouti à de nombreux résultats cruciaux.

En collaboration avec les partenaires internationaux et régionaux, PARIS21 a établi au début de 2006 un rapport mondial sur la situation des SNDS dans les pays en développement. Son propos était de décrire — s'agissant des équipes nationales SNDS, des décideurs politiques nationaux, des donneurs bilatéraux, des institutions régionales et internationales et de tous les autres partenaires du développement — où en sont les pays dans la planification de leur stratégie statistique et d'identifier les efforts restant à faire pour atteindre les objectifs SNDS.

Le rapport a établi que sur les 105 pays étudiés, 34 avaient déjà mis en place une stratégie statistique, 54 en étaient à différents stades de la préparation d'une stratégie et 17 n'avaient jamais défini de stratégie ni n'en avaient commencé la préparation, même si un certain nombre d'entre eux en avait exprimé l'intention. Il faut noter que quelques pays disposant déjà d'une stratégie souhaitaient la mettre à jour et la développer sur la base de l'approche SNDS.

Les objectifs du rapport d'avancement SNDS sont complémentaires à ceux du LRE qui visent à mieux informer sur ce que font les partenaires de développement pour soutenir le renforcement des capacités statistiques en Afrique subsaharienne, à donner des informations pour accroître la collaboration des donneurs dans le domaine statistique et à identifier les pays ou domaines statistiques nécessitant un soutien accru. Le Comité de coordination des activités statistiques des Nations unies a approuvé récemment la création d'un groupe de travail interinstitutionnel chargé des missions suivantes: harmonisation du LRE avec les systèmes similaires existants, mise en place d'une base de données en ligne répondant aux besoins des différents partenaires et supervision de la mise à jour et du développement de l'initiative.

Des résultats tangibles

Les activités de PARIS21 en matière de partenariat et de collaboration entre les donateurs, y compris le rapport SNDS et le LRE, ont abouti à des résultats positifs et concrets.

Des réunions par vidéoconférence entre la Banque africaine de développement, Afristat, Eurostat, le Fonds monétaire international, PARIS21, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, la Banque mondiale et d'autres partenaires sont organisées régulièrement pour coordonner le soutien des SNDS des pays africains. Les lacunes dans l'aide aux pays africains identifiées dans les rapports SNDS et LRE ont également incité les partenaires à mobiliser un appui technique et financier significatif. La Banque africaine de développement a désormais adopté et intégré pleinement la SNDS dans ses activités statistiques. PARIS21 et le FMI ont réalisé des missions conjointes en vue d'aider les pays africains à intégrer la SNDS dans la stratégie de réduction de la pauvreté et à se conformer aux pratiques du système général de diffusion des données. Le fonds spécialisé de la Banque mondiale pour le renforcement des capacités statistiques a été réorienté vers le soutien aux SNDS. Le fonds s'attend à financer plus de 30 SNDS au cours des trois prochaines années.

Surmonter les obstacles et poser des jalons pour l'avenir

Le rapport LRE identifie plusieurs obstacles aux efforts des partenaires de développement dans le soutien du renforcement des capacités statistiques, notamment la collaboration insuffisante des donateurs et la carence d'experts qualifiés pour fournir l'assistance technique.

Pour traiter entre autres de ces questions lors de la troisième table ronde internationale sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement qui s'est tenue au Viêt Nam en février 2007, PARIS21 a examiné ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas dans le renforcement des capacités statistiques et a présenté les types et les formes de l'assistance technique et financière, les expériences des pays bénéficiaires et des synthèses d'études de cas sur la fourniture d'aide. Il est prévu de proposer de nouvelles mesures — dans le prolongement du PAMS — sur l'application de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide dans le domaine statistique et de renforcer le soutien technique et financier aux systèmes statistiques nationaux des pays en développement.

Par Eric Bensenel, responsable de projet et rédacteur, PARIS21.

Tables rondes internationales sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement

Lors de la conférence internationale sur le financement du développement organisée à Monterrey au Mexique en 2002, les présidents des banques multilatérales de développement ont appelé à améliorer la mesure, le suivi et la gestion axée sur les résultats. Ce thème a été repris et développé aux tables rondes internationales de Washington, aux États-Unis, en 2002, de Marrakech, au Maroc, en 2004, et de Hanoï, au Viêt Nam, en 2007.

<http://www.managingfordevelopmentresults.org>

Plan d'action de Marrakech pour les statistiques

À la table ronde internationale de 2004 sur la gestion des résultats du développement, les participants sont convenus d'un plan d'action global pour les statistiques en six points.

La première série d'actions est consacrée aux besoins nationaux:

- 1) rationaliser la planification stratégique des statistiques;

- 2) préparer la vague de recensements démographiques de 2010;
- 3) accroître l'investissement dans les statistiques.

La seconde concerne les responsabilités internationales:

- 4) mettre en place un réseau international d'enquêtes auprès des ménages;
- 5) améliorer le suivi des objectifs du millénaire pour le développement;
- 6) renforcer l'obligation de rendre des comptes dans le domaine statistique au niveau international.

<http://www.mfdr.org/documents/MarrakechActionPlanforStatistics.pdf>

Base de connaissances SNDS en ligne

Voir «Élaboration d'une SNDS» sur: <http://www.paris21.org>

Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide

La déclaration de Paris est un accord international sur l'harmonisation, l'alignement et la gestion axée sur les résultats avec des actions et des indicateurs à suivre.

<http://www.oecd.org/dac/effectiveness/parisdeclaration>

Pour en savoir plus:

<http://www.paris21.org>

E-mail: contact@paris21.org

Nations unies: aider les pays à améliorer leur capacité à suivre le développement



© CE/ECHO/O. Minichetti

La disponibilité de statistiques de qualité et la capacité des gouvernements, donateurs et organisations internationales à mesurer, suivre et établir systématiquement des rapports sur les progrès dans tous les domaines politiques est au cœur de la politique de développement et des objectifs du millénaire pour le développement. Les services statistiques nationaux doivent être consolidés pour produire des données nécessaires au suivi des résultats mesurables. Il est avéré que des politiques de qualité, fondées sur des preuves empiriques et une compréhension claire du processus de développement, conduisent à l'amélioration des résultats dans la ligne des priorités et objectifs nationaux.

Les objectifs du millénaire pour le développement sont une occasion unique de sensibiliser au fait qu'une mesure exacte des progrès et des lacunes dans tous les domaines politiques est essentielle pour atteindre les objectifs finals définis par la déclaration du millénaire ainsi que les autres objectifs de développement adoptés au niveau international. Les exigences de suivi ont toutefois mis au jour des insuffisances importantes dans la disponibilité et l'utilisation des données nécessaires pour mesurer les efforts de développement. Le défi est de produire les données requises et atteindre tous les groupes d'utilisateurs cibles à l'aide d'outils appropriés, notamment dans les pays où les ressources sont limitées. La situation actuelle des services statistiques compromet l'efficacité et la réussite des politiques nationales de développement dans de nombreux pays.

Évaluation périodique des OMD

Depuis le début de l'évaluation périodique des progrès obtenus dans la réalisation des OMD il y a 5 ans, un certain nombre d'initiatives ont été lancées pour répondre aux besoins des pays en développement concernant le renforcement de leur capacité à produire, analyser et diffuser les données. Un pas important sur cette voie a été fait en 2004 avec l'adoption du «Plan d'action de Marrakech pour les statistiques — De meilleures données pour de meilleurs résultats». Ce plan pour l'amélioration des statistiques du développement a été arrêté lors de la deuxième table ronde internationale sur la gestion des résultats de développement, à laquelle ont participé des représentants des bénéficiaires de l'aide et des donateurs.

Dans la ligne du plan d'action de Marrakech pour les statistiques, le Groupe interagences et d'experts sur les indicateurs relatifs aux OMD, responsable de la préparation et de l'analyse des données pour le suivi des tendances mondiales concernant les OMD et coordonné par la Division statistique des Nations unies, a fait des capacités statistiques l'un de ses principaux domaines de travail. Il s'attache à établir les priorités et à recommander des mesures, tant au niveau national qu'international. Les organisations internationales, les donateurs et les représentants des instituts nationaux de statistiques ont collaboré pour identifier les priorités nationales dans le renforcement des capacités et pour formuler des recommandations spécifiques en vue d'optimiser l'exécution et la coordination de l'assistance statistique aux pays.

Plus récemment, la Commission statistique des Nations unies, qui comprend des représentants des services statistiques nationaux, a également

attiré l'attention des États membres sur l'urgence de renforcer les capacités statistiques dans les pays où les ressources sont limitées. Une résolution sur le renforcement des capacités statistiques a été proposée par la Commission en mars 2006 et approuvée par le Conseil économique et social en juillet 2006.

La DSNU et le renforcement des capacités statistiques

Le programme de renforcement des capacités statistiques fait partie intégrante du programme de travail de la Division des statistiques des Nations unies (DSNU) et est étroitement lié à ses travaux sur la définition de normes internationales. Les liens entre les trois axes principaux du programme statistique de la DSNU — normatif, analytique et opérationnel — facilitent le transfert efficace des normes et pratiques internationales vers les pays nécessitant un soutien dans le développement de leur système statistique.

Les principes régissant le programme de coopération technique de la DSNU sont que les activités de coopération technique doivent se fonder sur la demande, tenir compte des conditions locales et être contrôlées et coordonnées au niveau national.

Améliorer la coordination entre les partenaires

Il est essentiel de mieux coordonner la coopération au développement entre les partenaires internationaux pour garantir la fourniture d'une assistance technique efficace. La Commission statistique a mandaté la DSNU pour soutenir la coordination des donateurs dans les activités de renforcement des capacités statistiques. La Division a examiné récemment de nouvelles dimensions pour la coordination des travaux et la mise en place d'une coopération avec les autres partenaires. Par exemple, dans le projet récent concernant la région sud-africaine, le comité directeur chargé de mettre en place la structure et de suivre la mise en œuvre du projet comprend, outre des experts statisticiens nationaux, des représentants d'organisations internationales et de donateurs. Ceci permettra aux différents opérateurs de bénéficier des fruits de leurs travaux respectifs, d'éviter la duplication des efforts et d'aider les pays à intégrer les diverses composantes du projet dans leur stratégie globale de développement de la statistique nationale.



La Division travaille en étroite collaboration avec un certain nombre de partenaires, y compris le DevInfo Development Group, la Banque mondiale, le FNUAP, le PNUD et les donateurs bilatéraux tels que le ministère du développement et de la coopération du Royaume-Uni et l'agence suédoise pour le développement.

La DSNU a également concentré ses efforts sur l'amélioration de la collaboration sud-sud et sur la création de réseaux de statisticiens dans les régions et sous-régions. C'est l'approche adoptée dans les projets régionaux et sous-régionaux conduits par la Division, qui reposent tous sur les organisations et réseaux existants aux niveaux régional et sous-régional, en vue de créer de solides communautés de statisticiens pouvant tirer parti des atouts et réalisations de chacun.

Assistance technique, formation et diffusion des données

La Division se fonde sur son expertise technique pour fournir une assistance aux pays dans tous les domaines couverts par son programme de travail habituel — statistiques économiques, statistiques sociales et démographiques, statistiques du commerce extérieur, statistiques de l'environnement, statistiques par sexe, diffusion et échange de données et de métadonnées. Elle propose des services de conseil aux instituts statistiques nationaux, pour les aider à développer leur système statistique et leur recommande des solutions concernant la structure organisationnelle, le cadre législatif et les ressources requises.

La Division soutient aussi les pays par des actions de formation, des services consultatifs et des projets régionaux et sous-régionaux visant à renforcer les capacités des instituts statistiques nationaux et à améliorer la coopération

On se rapproche des objectifs mondiaux concernant l'eau potable, mais 18% de la population mondiale n'a toujours pas accès à l'eau potable et plus de quatre personnes meurent chaque heure des conséquences de maladies liées à la consommation d'eau insalubre. La plupart sont des enfants.

Photo: © Commission européenne/R. Canessa

sud-sud ou intrarégionale. Deux projets sont actuellement menés dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) et dans les régions de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA), visant tous deux à renforcer les capacités statistiques soutenant les OMD. De nouveaux projets similaires, articulés autour d'organisations subrégionales et visant également à améliorer les données pour le suivi des OMD, sont en préparation.

Les manuels et lignes directrices de la Division, développés sur la base de recommandations et d'accords intergouvernementaux, sont largement utilisés en tant qu'outils de formation dans les programmes nationaux et régionaux et par les statisticiens sur place pour développer leurs propres programmes de collecte de données. La Division a publié 25 nouveaux manuels depuis l'an 2000.

Un volet important du programme de la Division est consacré à l'amélioration de l'infrastructure de diffusion des données des systèmes statistiques nationaux. L'objectif est d'optimiser l'utilisation des données — et tout particulièrement les statistiques et les indicateurs OMD — parmi les utilisateurs de la statistique officielle dans la conception et l'évaluation des politiques fondées sur des données concrètes. Dans ce contexte, la Division collabore avec le groupe DevInfo pour soutenir les États membres dans l'utilisation de systèmes de base de données et de plates-formes communes pour suivre les indicateurs nationaux du développement humain. MDGInfo, adaptation de la base de données DevInfo spécialement conçue pour soutenir les gouvernements dans le suivi des OMD, a été publiée deux ans de suite, en 2005 et 2006.

L'assistance technique passe par différents canaux:

- **conseillers interrégionaux:** statisticiens de haut niveau expérimentés dans les domaines fortement demandés, fournissant aux pays des conseils techniques sur demande. Les domaines prioritaires actuels sont les comptes nationaux, les recensements de la population et des logements ainsi que l'organisation et la gestion statistiques;
- **bourses:** outils des programmes de coopération technique visant à répondre aux besoins spécifiques des États membres concernant le développement des compétences nationales et de la formation;
- **ateliers de formation:** séminaires, généralement à composante régionale et mis en œuvre en étroite coopération avec les commissions régionales et les autres organisations régionales et sous-régionales. Chaque atelier est consacré à un domaine statistique spécifique parmi le large spectre de l'expertise technique de la Division (recensement, statistiques sociales, indicateurs OMD, comptes nationaux, comptes de l'environnement, statistiques de l'industrie, statistiques de l'énergie, statistiques de l'environnement, statistiques du commerce, classifications, organisation statistique, etc.).

L'avantage d'appartenir à la communauté mondiale de la statistique

Les États membres qui ont collaboré avec la DSNU, en tant que partenaires dans les programmes de coopération technique, ont tous fourni un retour d'information positif et souligné les impacts mesurables sur les programmes statistiques nationaux et sous-régionaux. Il a été souvent rapporté que la coopération avec la Division donnait le sentiment de faire partie d'une vaste communauté statistique mondiale. En particulier, les projets de compte de développement — mécanisme de financement proposé par l'Assemblée générale — ont créé de solides réseaux sous-régionaux de statisticiens, aux niveaux de la gestion et du fonctionnement. Une autre preuve de l'impact tangible des projets de la Division est l'adoption et la mise en œuvre des recommandations et normes internationales par de nombreux pays. Ceci se vérifie à la fois au niveau de l'organisation générale des systèmes statistiques — les pays ont appliqué les recommandations DSNU dans la restructuration de leurs systèmes statistiques nationaux — et pour la mise en œuvre des recommandations dans des domaines statistiques spécifiques.

Il reste toutefois un certain nombre de défis à relever pour que la Division soit en mesure de fournir une assistance réellement efficace et pour que les pays puissent pleinement bénéficier des initiatives existantes. D'abord, les partenaires doivent encore améliorer les mécanismes de coordination

et multiplier les opportunités de pleine coopération dans des programmes développés conjointement. Les initiatives des organisations internationales et des donateurs doivent se construire à partir des stratégies nationales statistiques existantes et être toujours en conformité avec les plans. En outre, en vue de garantir la durabilité des activités de renforcement des capacités statistiques, la plupart des initiatives statistiques nationales doivent être couvertes par les budgets nationaux et soutenues par un fort engagement politique.

La coordination doit également être intensifiée à l'intérieur des pays — entre toutes les organisations produisant des statistiques et l'institut national des statistiques, ce dernier devant être une institution tout à fait indépendante et avoir un mandat clair pour la collecte, le traitement et la diffusion de la statistique officielle. Ceci facilitera à son tour la coordination des partenaires internationaux qui traitent normalement avec différents interlocuteurs, des INS aux divers ministères de tutelle.

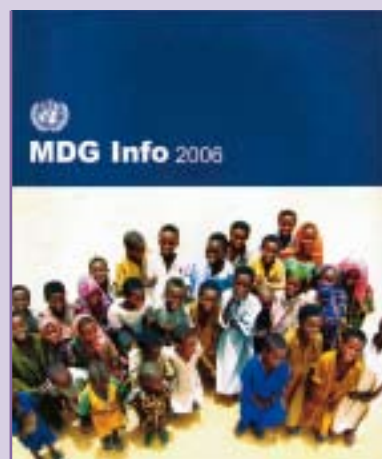
Enfin, la communauté des donateurs doit reconnaître que, bien que les statistiques soient de plus en plus reconnues en tant qu'outil indispensable au développement, les ressources allouées au développement des statistiques sont encore relativement faibles comparées à celles dont bénéficient d'autres initiatives de développement.

Par Francesca Perucci, Division des statistiques des Nations unies.

Les huit objectifs du millénaire pour le développement

En septembre 2000, les chefs d'États de 189 nations se sont mis d'accord sur une vision d'avenir: un monde avec moins de pauvreté, de faim et de maladies, de plus grandes perspectives de survie pour les mères et leurs nourrissons, des enfants mieux instruits, une égalité des chances pour les femmes et un environnement plus sain; un monde dans lequel les pays développés et en développement travailleront en partenariat pour l'amélioration de tous. Cette vision a pris la forme de huit objectifs du millénaire pour le développement, qui fournissent un cadre de planification du développement pour les pays du monde entier et des objectifs, à réaliser dans un délai déterminé, par lesquels des progrès pourront être mesurés:

- 1) supprimer l'extrême pauvreté et la faim;
- 2) assurer l'éducation primaire pour tous;
- 3) promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes;
- 4) réduire la mortalité infantile;
- 5) améliorer la santé maternelle;
- 6) combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies;
- 7) assurer un environnement durable;
- 8) mettre en place un partenariat mondial pour le développement.



Afin de permettre le suivi des progrès vers les objectifs du millénaire pour le développement, les experts en statistiques aux niveaux international et national ont sélectionné les indicateurs à utiliser pour évaluer les progrès durant la période de 1990 à 2015, année où les objectifs devaient être atteints. Le rapport *OMD info 2006* présente, pour chaque région du monde, la dernière évaluation du chemin parcouru et des progrès restant à accomplir pour atteindre les objectifs.

Banque mondiale: renforcer les capacités statistiques dans les pays en développement

La Banque mondiale est une organisation de développement international qui s'emploie à faire reculer la pauvreté en finançant des projets et des programmes, en conseillant les pays et en facilitant le développement des connaissances.

Les indicateurs de développement 2006 pour l'Afrique confirment que les choses bougent de façon inédite et inattendue. Les taux de croissance des dix dernières années ont rattrapé, et même dépassé, ceux des pays en développement.
Photo: Banque mondiale/Arne Hoel.



Si la Banque mondiale s'intéresse aux statistiques, c'est qu'elle a besoin d'optimiser les résultats de ses activités de développement, de mesurer les succès et de cibler efficacement les ressources. De nombreux systèmes statistiques nationaux ne sont pas appropriés pour atteindre ces objectifs. En Afrique, par exemple, à peine la moitié des habitants a été comptabilisée dans le cadre d'un recensement démographique ces dix dernières années. Or les recensements constituent souvent la seule source de données sur la répartition géographique et la structure de la population par âge et par sexe.

La priorité de la Banque mondiale est d'aider les pays à améliorer leur capacité à produire et à utiliser la statistique officielle. Les pays ont besoin de meilleures données pour gérer les résultats du développement et fournir les données requises par la communauté internationale du développement. À l'issue de discussions lors d'une grande conférence internationale, la deuxième table ronde sur la gestion des résultats du développement, organisée au Maroc en février 2004, les statisticiens et les praticiens du développement ont adopté un plan d'action global appelé «Plan d'action de Marrakech pour les statistiques».

Un plan d'action pour les statistiques

L'approche centrale de ce plan d'action est la préparation et la mise en œuvre de stratégies nationales pour le développement de statistiques. Celles-ci évaluent les points faibles des systèmes statistiques et développent des

projets d'amélioration axés directement sur les besoins des utilisateurs de données et les processus nationaux de développement. Un financement important de la part d'institutions et de gouvernements est nécessaire afin d'améliorer les capacités statistiques et ces stratégies de développement donnent les moyens de proposer des options et de montrer les effets de statistiques de meilleure qualité.

Le PAMS poursuit également d'autres objectifs: notamment garantir la pleine participation à la prochaine vague de recensements mondiaux en 2010, améliorer les programmes internationaux d'enquêtes auprès des ménages et assurer la durabilité des programmes d'enquête auprès des ménages dans les pays. Il vise en outre à améliorer rapidement la disponibilité d'indicateurs clés tels que ceux utilisés dans les stratégies de réduction de la pauvreté et le suivi des objectifs du millénaire pour le développement.

Ce plan d'action n'est possible que grâce à un partenariat international entre les statisticiens et la communauté du développement. Par exemple, le consortium PARIS21 (Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle, mis en place sous l'égide de l'OCDE), constitue un outil essentiel de sensibilisation et d'information pour la définition de stratégies d'amélioration des systèmes statistiques. Plusieurs partenaires bilatéraux et multilatéraux ont pris en charge les coûts de la préparation stratégique dans les pays, et notamment le fonds spécialisé de la Banque mondiale pour le renforcement des capacités statistiques.

La mise en œuvre de stratégies nationales pour le développement des statistiques nécessite un investissement du côté des gouvernements et un

soutien du côté des partenaires de développement. La Banque mondiale a mis au point un programme de prêts spécifiques appelé «Statcap» en vue de doter les pays des ressources financières nécessaires. Depuis l'adoption des deux premiers projets pour l'Ukraine (32 millions de dollars des États-Unis) et le Burkina (10 millions de dollars), le Nigeria a bénéficié de cette approche dans un programme élargi (15,6 millions de dollars pour un projet de réforme économique de 140 millions de dollars) et le Tadjikistan a obtenu un crédit d'1 million de dollars. Il existe en outre des accords de cofinancement avec d'autres donateurs et des projets sont en préparation dans d'autres pays (Bangladesh, Inde, Kenya, Kirghizstan, Sri Lanka).

En ce qui concerne l'amélioration des programmes d'enquêtes auprès des ménages, autre élément du PAMS, un réseau international d'enquêtes auprès des ménages a été mis en place à la fin de 2004. Il a établi de la documentation sur plus de 2 700 enquêtes auprès des ménages. Les plans des futures enquêtes des institutions internationales sont suivis et seront publiés dans un système d'affichage pays par pays.

Mieux utiliser les données

Il est certes important d'améliorer la capacité à collecter et produire des statistiques, mais celles-ci n'ont guère de valeur si elles restent inaccessibles aux utilisateurs. Un volet important de la stratégie de renforcement des capacités statistiques est de mieux utiliser les données provenant des enquêtes sur les ménages et des fichiers administratifs. Le réseau international d'enquêtes sur les ménages a déjà permis de réels progrès au niveau de l'accessibilité aux données des enquêtes sur les ménages. L'un des principaux résultats est la création d'une boîte à outils de gestion de microdonnées qui propose une méthode simple pour documenter et diffuser les données de l'enquête conformément aux normes internationales et aux meilleures pratiques. Des efforts sont également fournis pour aider les producteurs de statistiques à préserver l'anonymat des répondants et à respecter les règles de confidentialité en leur fournissant des outils et des méthodes éprouvés. Ces initiatives ont été saluées par de nombreux pays, en particulier par ceux qui ne disposent pas de beaucoup de capacité et d'expérience dans ce domaine.

Nos partenaires s'attachent également à améliorer l'accessibilité et l'utilisation de ces données afin de permettre des estimations plus fines des indicateurs clés. Nous pouvons citer ici les travaux du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et de l'UNDP concernant le développement du logiciel DevInfo qui aide les pays à collecter et à diffuser à grande échelle les estimations des indicateurs clés. De nombreux pays ont utilisé ce système et le Malawi et la Tanzanie ont testé une version pilote fondée sur l'internet. L'UNDP propose en outre un programme de formation de grande envergure, intitulé «alphabétisation statistique», sur l'utilisation et l'interprétation des indicateurs permettant de mesurer les progrès en direction des objectifs du millénaire pour le développement.

Accélérer le rythme des progrès

L'amélioration de la qualité et de la disponibilité des données prend souvent du temps dans le cadre des programmes de renforcement des capacités statistiques car des modifications institutionnelles sont nécessaires. Le programme «Accelerated Data», lancé récemment dans des pays pilotes pour soutenir le PAMS, se concentre sur les enquêtes auprès des ménages et les recensements car ces sources permettent de réaliser des estimations pour de nombreux indicateurs sociaux. Dans les pays en développement — qui ne disposent pas toujours de systèmes administratifs performants — il constitue souvent la façon la plus rapide et la plus efficace d'obtenir des statistiques clés et de mesurer l'impact des développements sur la vie des personnes.

L'approche choisie est dictée par les conditions spécifiques du pays. Il suffit parfois de mieux utiliser les données existantes, mais il peut se révéler nécessaire de remanier le système existant, voire d'en introduire un nouveau. Dans tous les cas, la première étape consiste à dresser un inventaire complet des sources de données. La deuxième étape est d'évaluer la qualité et l'actualité des données. Ensuite, et seulement si cela est approprié, il est tenté d'améliorer la collecte de données sur la base d'un programme continu d'enquêtes auprès des ménages, en partenariat avec les autorités statistiques nationales.

Regarder vers l'avenir

Parmi les partenaires internationaux, la Banque mondiale a un rôle important à jouer, par des mesures de sensibilisation et par des instruments financiers tels que le Fonds pour le renforcement des capacités statistiques, le programme de prêts multinational «Statcap» et les subventions pour les partenaires du développement.

La Banque mondiale est convaincue que les capacités statistiques des pays en développement répondent de mieux en mieux aux exigences de la statistique officielle aux niveaux national et international. Ces progrès sont le fruit des efforts des pays et de la communauté internationale. Mais il faut passer à la vitesse supérieure. Le PAMS restera le cadre du programme de la Banque mondiale et, à court ou moyen terme, le programme «Accelerated Data» sera une solution pratique et opérationnelle pour avancer plus rapidement dans les principaux domaines. Ce programme est important pour l'Afrique, où les améliorations sont très urgentes et très difficiles à mettre en œuvre mais aussi où elles sont susceptibles d'apporter les plus grands bénéfices.

Par Shaida Badiee, directrice du groupe de gestion des données sur le développement de la Banque mondiale.

Pour en savoir plus:

<http://www.worldbank.org>

<http://www.surveynetwork.org>

Les parités de pouvoir d'achat — Un très bon exemple de coopération statistique internationale

Dans leur expression la plus simple, les parités de pouvoir d'achat (PPA) ne sont rien de plus que des rapports de prix, en monnaie nationale, pour le même bien ou service dans des pays différents. Par exemple, si un hamburger coûte 2,84 euros en France et 2,20 dollars aux États-Unis, alors la PPA des hamburgers entre la France et les États-Unis est de 2,84 euros pour 2,20 dollars, soit 1,29 euro pour un dollar. Cela veut dire que pour chaque dollar dépensé en hamburgers aux États-Unis, il faut 1,29 euro en France pour obtenir la même quantité et la même qualité — autrement dit, le même volume — de hamburgers. Les PPA restent des rapports de prix même lorsqu'ils se réfèrent à un groupe de produits, à un agrégat ou au PIB.

L'équipe PPA à Eurostat: Silke Stapel, Michael Geothals et Isabella Ben Charrada au premier plan et Pille Palojärvi, Paul Konijn, Carlos Diaz Muriel, Jarko Pasanen et Sebastian Reinecke au deuxième plan.
Photo: Christine Ardillac.



Les parités de pouvoir d'achat intéressent un nombre croissant d'utilisateurs internationaux et nationaux. Les organisations internationales, les instances gouvernementales, les universités et les instituts de recherche ont recours à cet instrument pour la recherche économique et l'analyse des politiques lorsque des comparaisons entre pays sont nécessaires. Les PPA servent de taux de conversion pour générer des mesures de volume qui comparent les niveaux de performance économique, de bien-être économique, de consommation,

d'investissement, de productivité globale, ainsi que les dépenses publiques de défense, de santé, etc. Elles sont également employées comme mesures de prix pour comparer les niveaux, les structures, la convergence des prix et la compétitivité. Les PPA sont aussi de plus en plus utilisées pour l'analyse de la pauvreté.

Les PPA sont des indicateurs statistiques qui n'existeraient pas sans la coopération statistique internationale. De par leur nature même de différentiels

de prix dans un espace multilatéral, elles ne peuvent être calculées par un institut national de statistique agissant seul. La matrice ne peut être établie que lorsque les nombreuses données de base de tous les pays, tirées de diverses statistiques des prix et des comptes nationaux, sont combinées par un organisme statistique supranational.

Dans l'Union européenne, les PPA revêtent une importance particulière pour le suivi et la gestion des politiques économiques et pour la gestion administrative. Environ 30 % du budget communautaire sont consacrés aux Fonds structurels et de cohésion, dont l'objectif général est de réduire progressivement les disparités économiques entre les États membres de l'UE et entre leurs régions. L'attribution des financements s'effectue principalement sur la base du PIB régional par habitant converti à l'aide des PPA. Les PPA servent également à calculer les coefficients correcteurs appliqués aux salaires des fonctionnaires de l'UE en poste ailleurs qu'à Bruxelles et à Luxembourg, ainsi qu'aux retraites.

Création dans les années 50

L'origine des comparaisons internationales de prix et de volume du PIB remonte aux comparaisons expérimentales réalisées par l'Organisation européenne de coopération économique (OECE), l'organisme qui a précédé l'OCDE dans les années 50. Elles couvraient initialement l'Allemagne, les États-Unis, la France, l'Italie et le Royaume-Uni, puis ont été étendues à la Belgique, au Danemark, à la Norvège et aux Pays-Bas.

Sur la base de l'expérience de l'OECE, le programme de comparaison internationale (PCI) a été lancé à la fin des années 60. Simple projet de recherche à ses débuts, il avait toutefois pour objectif final l'établissement régulier de comparaisons mondiales du PIB fondées sur les PPA. Les travaux étaient placés sous la responsabilité de la Division des statistiques des Nations unies et de l'université de Pennsylvanie, qui en assurait la direction. La première tâche du projet a été la mise au point d'une méthodologie destinée à un système global de comparaisons internationales reposant sur les PPA. L'étape suivante a consisté à tester la méthodologie en effectuant de véritables comparaisons à l'aide des PPA. Ainsi, les trois premières phases du PCI (1970, 1973 et 1975) ont été essentiellement de nature expérimentale.

Après la phase III, trois évolutions majeures sont intervenues. Tout d'abord, le PCI est devenu un élément à part entière du programme de travail de la DSNU, l'université de Pennsylvanie étant son conseiller pour les questions méthodologiques. Ensuite, Eurostat a commencé à jouer un rôle de plus en plus grand, en organisant les comparaisons pour l'UE, en fournissant une assistance technique et financière pour les comparaisons régionales en Afrique et en encourageant l'OCDE à s'impliquer dans les travaux. Enfin, le troisième élément le plus important a été la régionalisation du PCI.

Un nouveau cycle du PCI en 2005

Deux phases du PCI ont été achevées après la régionalisation, couvrant respectivement 60 et 64 pays. La phase VI, portant sur 83 pays pour l'année de référence 1993, a été commencée mais non terminée. Comme elle n'avait pas permis une comparaison mondiale, un rapport d'évaluation a été rédigé par un consultant à la demande de la Commission de statistique des Nations unies (UNSC). Ce document a montré que les PPA et les statistiques liées aux PPA étaient nécessaires, mais que le PCI ne produisait pas ces données de manière ponctuelle et régulière pour un nombre suffisant de pays, comme le souhaitaient certains utilisateurs potentiels importants, dont la

Banque mondiale. Le rapport a en outre souligné que le PCI souffrait de l'absence d'une structure de gouvernance et de gestion, qu'il ne disposait pas de ressources suffisantes et que les pays participants doutaient de la qualité des données des autres pays.

La réaction de l'UNSC à ce document a été de demander à la Banque mondiale — de facto le coordonnateur mondial du PCI depuis 1993 — de proposer une stratégie en vue d'une solution globale des problèmes mis en lumière par le consultant. En mars 2002, l'UNSC a approuvé le plan de mise en œuvre et une nouvelle phase du PCI, après que la Banque mondiale a entrepris avec succès une opération majeure de collecte de fonds.

L'année de référence du nouveau cycle est 2005, les premiers résultats devant être publiés pour la fin de 2006. Les comparaisons régionales seront organisées par la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale des Nations unies (CESAO) et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Cepal). D'autres institutions également chargées de ces évaluations sont Statistics Canada, le Comité interÉtats de statistique de la Communauté d'États indépendants (Cistat), le Comité national de statistiques de la Fédération de Russie (Goskomstat-Russie), Eurostat et l'OCDE. Un bureau mondial a été institué à la Banque mondiale pour assurer une coordination générale et garantir l'uniformité des techniques et des procédures dans toutes les régions.

Un nouveau chapitre avec le programme de comparaison européenne

L'un des programmes de comparaison régionaux issu de la régionalisation du PCI est le programme de comparaison européenne (PCE). Il a été lancé lors de la vingt-septième session plénière de la Conférence des statisticiens européens (Genève, juin 1979). La CEE-ONU est responsable du PCE et publie les résultats des comparaisons, qui sont toutefois organisées par d'autres organismes. Cela tient au fait que le PCE est une combinaison de comparaisons indépendantes auxquelles participent différents groupes de pays. Le programme de PPA d'Eurostat et de l'OCDE est la clé de voûte du PCE et apporte une couverture qui va au-delà des frontières de l'Europe, à travers l'inclusion des membres non européens de l'OCDE.

Les comparaisons de l'UE et de l'OCDE

Le programme de PPA d'Eurostat et de l'OCDE a été établi au début des années 80 dans le but de comparer les PIB des États membres de l'UE et de l'OCDE. Tel est toujours son objet, bien que la couverture ait été étendue aux pays candidats à l'adhésion à l'UE, ainsi qu'aux pays de l'ex-Union soviétique et de l'ex-Yougoslavie avec lesquels Eurostat et l'OCDE ont des programmes de coopération technique dans le domaine statistique.

Entre 1980 et 1990, les comparaisons d'Eurostat ont eu lieu tous les cinq ans et ont concerné principalement les États membres de l'UE et les pays candidats à l'adhésion. Après 1990, Eurostat a adopté la méthode de l'année de référence mobile pour répartir de manière plus équilibrée dans le temps la charge de travail et les ressources, et a commencé à réaliser des comparaisons annuelles. Le nombre de pays participants est passé de 14 en 1991



En mai 2006, Fred Vogel, Banque mondiale, Yuri Dhikanov, Banque mondiale, Silke Stapel, Eurostat, Yonas Biru, Banque mondiale, David Roberts, OCDE, et Sebastian Reinecke, Eurostat, se sont réunis à Luxembourg en vue de consultations sur le programme de comparaison internationale.

à 19 en 1994. En 1999, il a atteint 31 avec l'inclusion des 13 pays candidats à l'adhésion à l'UE. Parallèlement, Eurostat a également régionalisé son programme en instituant trois groupes de pays, afin de mieux gérer le nombre croissant de participants. En 2006, un quatrième groupe, incluant les pays des Balkans occidentaux, a rejoint le programme, ce qui porte à 38 le nombre total de participants aux comparaisons annuelles d'Eurostat. Ces quatre groupes sont coordonnés pour le compte d'Eurostat par les INS d'Autriche, du Portugal, de Slovaquie et de Finlande.

L'OCDE a commencé à organiser les comparaisons de ses membres non couverts par Eurostat au début des années 80 et a travaillé en étroite coopération avec Eurostat lors des comparaisons de 1985 et 1990. Des accords officiels ont été conclus entre ces deux organismes afin d'établir le programme de PPA Eurostat/OCDE lors du cycle de 1990. Depuis cette date, le programme conjoint porte sur tous les pays membres de l'OCDE. Les comparaisons de l'OCDE concernent également la Russie, qui figure dans les publications régulières du programme conjoint. Si l'OCDE applique la méthode de l'année de référence mobile pour les prix à la consommation, les résultats du programme conjoint ne sont établis que tous les trois ans. La prochaine comparaison conjointe portera sur 2005.

Un partenariat de développement efficace au niveau mondial

Eurostat et l'OCDE coordonnent également les activités du PCI pour les 48 pays actuellement couverts par leur programme conjoint, afin de réaliser les comparaisons mondiales pour 2005 dans le cadre d'un partenariat entre le programme conjoint et le PCI. Ces deux institutions sont également représentées au sein du comité exécutif et du groupe consultatif technique du PCI. La collaboration entre le programme PPA Eurostat/OCDE et le PCI est un excellent exemple de partenariat de développement efficace au niveau mondial entre des organisations internationales. Bien que les deux programmes soient gérés et organisés indépendamment, ils contribuent tous deux aux améliorations méthodologiques apportées à la comparaison internationale des prix et des volumes ainsi qu'à l'établissement, à la validation et à la publication des résultats mondiaux.

Par Silke Stapel, unité «Comptes nationaux — Méthodologie et analyse», secteur «Parités de pouvoir d'achat», Eurostat.

Pour en savoir plus:

Cet article repose en grande partie sur le manuel conjoint d'Eurostat et de l'OCDE sur les PPA (*Eurostat — OECD PPP methodological manual*), disponible sous forme électronique sur le site internet d'Eurostat: <http://ec.europa.eu/eurostat>

E-mail: silke.stapel@ec.europa.eu ou paul.konijn@ec.europa.eu

Des partenariats fructueux: l'expérience du Mercosur



Réunion de travail avec des représentants du projet de coopération statistique CE-Mercosur.

Le Mercado Comun do Sul, ou Mercosur, a été fondé par l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay en mars 1991. Son objectif est de promouvoir le libre-échange et la libre circulation des biens, des personnes et des capitaux grâce à la création d'un marché unique. La coopération s'étend aussi au domaine statistique dans le but de permettre la production de données comparables. En 1998, l'Union européenne et le Mercosur ont signé un accord de coopération statistique et, deux ans plus tard, un accord analogue a été signé entre l'UE et le Chili. Les résultats de ces accords favorisent des synergies importantes tant entre les instituts nationaux de statistique qu'entre les deux blocs.

Les instituts nationaux de statistique des pays du Mercosur participent régulièrement à des forums internationaux qui viennent compléter les efforts nationaux et/ou régionaux visant à améliorer les informations fournies par les instituts de la région et à les rendre plus comparables. Dans la région, des activités de coopération technique sont très souvent menées aux niveaux bilatéral, intra-régional ou interrégional. Celles-ci contribuent à améliorer les statistiques officielles et leur comparabilité au niveau international. Toutefois, l'absence d'un organisme statistique commun au sein du Mercosur, et donc d'une politique statistique commune, à laquelle s'ajoutent des difficultés budgétaires, se traduit par un certain manque de coordination entre les instituts nationaux de statistique pour développer leurs produits.

La coopération UE-Mercosur

En 1998, un accord de coopération statistique entre les pays du Mercosur et l'Union européenne a été signé. Il a été suivi par un accord similaire entre l'UE et le Chili en 2000.

Ces accords, qui sont arrivés à échéance le 30 juin 2003, ont significativement amélioré l'intégration statistique entre les pays du Mercosur et le Chili et ont renforcé les relations économiques et commerciales entre les deux régions. Tous les acteurs concernés se sont félicités des bénéfices de cette coopération. Cette perception positive s'explique par le fait que l'harmonisation statistique a eu une dimension stratégique tant pour les relations intrarégionales que birégionales. Elle a également ouvert la voie à une coordination et une intégration futures.

La coopération s'est articulée autour de quatre activités et accords principaux. Dans un premier temps, dix groupes de travail dotés de deux représentants par pays ont été créés. Chaque groupe était coordonné par deux experts européens. Les domaines thématiques traités par les groupes de travail allaient des questions douanières et du commerce extérieur aux statistiques sociales, aux relations avec les utilisateurs et à la politique de diffusion. Un groupe avait été également créé, composé des directeurs ou présidents des INS et des coordinateurs nationaux du projet, pour traiter des lignes directrices des systèmes d'informations statistiques.

Dans un second temps, des formations adressées aux membres des groupes de travail ont été organisées, leur contenu étant adapté aux besoins et lié aux thèmes et innovations discutés pendant les réunions. Les modules de formation ont été mis en place et menés par des experts européens qui ont ainsi pu transférer aux instituts statistiques du Mercosur l'expérience et le savoir-faire d'Eurostat et des INS européens.

Des travaux méthodologiques d'intérêt commun à tous les pays ont également été discutés, les sujets sélectionnés ayant été les suivants:

- un système d'indicateurs de qualité, servant de base à une planification et une gestion de la qualité dans son ensemble;
- l'établissement d'indicateurs macroéconomiques;
- l'harmonisation des indices des prix à la consommation;
- l'enquête sur l'innovation technologique dans les entreprises;
- la collecte d'informations statistiques pour la production d'un manuel de statistiques.

Enfin, cinq sous-projets nationaux ont été présentés sur des sujets intéressant l'autorité statistique principale de chaque pays, à savoir:

- un système intégré de statistiques régionales (Argentine);
- les statistiques sur les installations touristiques (Brésil);
- l'indice des prix à la production pour les secteurs de l'industrie manufacturière, de l'agriculture et de la construction (Chili);
- les statistiques sur le secteur industriel (Paraguay);
- les statistiques sur le secteur des services (Uruguay).

Atouts et perspectives

Une deuxième phase de coopération entre l'UE et le Mercosur vient de s'amorcer. C'est donc le moment opportun pour évaluer les principaux résultats du projet de coopération pour la région.

La coopération s'est révélée fructueuse dans de nombreux domaines.

Tout d'abord, elle a créé un réseau d'experts qui perdure malgré la fin de l'accord et qui est crucial pour les consultations entre les différents instituts nationaux de statistique, contribuant grandement aux échanges d'expérience et de projets, à la mise à jour de méthodologies, à l'assistance technique, etc. Ce cadre de relations personnelles, basées sur le savoir, le respect



Photo: Aurora Ortega Sanchez.

professionnel et la confiance mutuelle, facilite le travail statistique dans la région. Pour de nombreux groupes de travail, le projet représentait la première occasion de participer à des activités conjointes visant à l'harmonisation des statistiques régionales.

Le projet s'est également traduit par une nette avancée qualitative dans le processus d'harmonisation statistique, tant sur le plan méthodologique que de l'harmonisation des données. Il a accru la sensibilisation au besoin, au sein du Mercosur, d'un organe disposant d'une vision commune afin de progresser plus avant dans l'harmonisation, la systématisation et la diffusion des statistiques du Mercosur. Le besoin de nouvelles statistiques régionales est également apparu afin de faciliter l'intégration régionale.

Un certain nombre d'accords-cadres consacrés à la coopération statistique ont été signés par les directeurs des INS du Mercosur et du Chili. En outre, un programme statistique pluriannuel a été créé pour le Mercosur et le Chili, couvrant la période 2003-2007. Ces exemples démontraient l'absence d'accords préalables entre tous les pays du bloc dans le passé.

Une page internet, présentant des informations statistiques et montrant les avancées et les points forts du projet, a été créée. Un recueil statistique, contenant les résultats des groupes de travail, a fait l'objet d'une publication. Celle-ci révèle les principaux problèmes statistiques dans les domaines de l'harmonisation et de la comparabilité et définit les priorités en matière d'harmonisation.

En d'autres termes, le projet de coopération renforce aussi l'intégration statistique entre les pays du Mercosur. Il leur a ouvert l'accès à l'expérience européenne dans le domaine de l'harmonisation statistique acquise par le réseau des INS de l'UE ainsi qu'à l'expérience des instituts statistiques de l'UE pour ce qui concerne la création, l'adaptation et l'application des méthodologies européennes et internationales.

Il convient de souligner particulièrement les progrès réalisés dans l'harmonisation des indices de prix à la consommation qui ont abouti à la standardisation de 90 % des paniers de consommation, sans oublier l'important travail fourni dans le domaine des statistiques sociales, notamment au niveau de l'emploi et de l'éducation. Cela a permis la rédaction de documents méthodologiques harmonisés ainsi que la production d'indicateurs harmonisés dérivés des séries disponibles dans chaque pays.

La route est encore longue

Compte tenu de la vaste portée du projet, il faut dire que l'objectif d'harmoniser les indicateurs statistiques entre l'UE, le Mercosur et le Chili dans les délais prévus par l'accord était particulièrement ambitieux, et n'a donc été atteint que partiellement. En matière d'harmonisation, des progrès ont été réalisés dans certains domaines et, dans tous les domaines, des méthodologies communes d'établissement des statistiques ont été mises en place, notamment entre les pays du Mercosur et le Chili. Toutefois, il est difficile de dire que l'harmonisation avec les statistiques produites par l'UE a atteint un niveau satisfaisant.

Si des réseaux d'informations et des bases de données ont été créés, il est fondamental de poursuivre, dans un cadre officiel, les échanges et les opérations techniques, afin de veiller à la production de séries de données harmonisées. Au vu des budgets limités dont disposent certains pays du bloc, un financement particulier s'impose afin d'établir des séries statistiques et de garantir l'entretien et la mise à jour de ces bases de données.

Alors qu'il était prévu dans l'accord, il n'a pas été possible de créer un groupe technique au niveau du Mercosur, ce qui impliquerait la reconnaissance d'un forum permanent pour la définition des politiques statistiques, associé aux prises de décisions et à la normalisation des statistiques officielles et des méthodologies appliquées.

L'expérience a montré que le comité de direction et le groupe de travail composé des directeurs statistiques auraient dû préciser les mandats et les calendriers des groupes de travail individuels, afin d'optimiser les résultats. Tel a été le cas des mandats des groupes «Statistiques sociales», «Comptes nationaux» et «Services sociaux», pour lesquels les domaines thématiques étaient trop vastes, entraînant des débats inutiles lors de la première, voire de la deuxième réunion des groupes.

De même, avant de démarrer les activités, les responsabilités d'organes tiers internationaux auraient dû être mieux identifiées. De par leur nature et leur présence en Amérique latine, ceux-ci auraient dû être consultés dès le début, pour éviter la duplication des efforts et favoriser les synergies.



Le projet de coopération statistique UE-Mercosur s'est traduit par une nette avancée qualitative dans le processus d'harmonisation statistique tant sur le plan méthodologique que de l'harmonisation des données. Photo: Aurora Ortega Sanchez.

Enfin, compte tenu du contexte social en Amérique latine, il aurait été judicieux de faire participer au projet des groupes additionnels qui se consacrent à d'autres questions cruciales pour le bloc, telles que la répartition des revenus, le marché du travail, l'économie informelle, la pauvreté, l'utilisation des registres administratifs à des fins statistiques dans la perspective de réduire le coût des opérations statistiques, etc.

Toutefois, il y a lieu de souligner que, dans son ensemble, le bilan est largement positif, sachant que certaines des avancées n'auraient jamais pu voir le jour en dehors du projet.

Par Ana Maria Edwin, directrice du projet de coopération statistique CE-Mercosur, Institut national des statistiques et des recensements (Indec) d'Argentine.

Le Mercosur couvre un large éventail de domaines politiques, allant de la création d'un marché commun régional et d'une coordination macroéconomique totale à l'harmonisation des politiques sociales, à des initiatives politiques conjointes, à des actions de coopération militaire et à des garanties régionales pour la protection de la démocratie et le respect des droits de l'homme. Le Mercosur représente aussi le quatrième groupe économique au monde après l'UE, l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et le Japon, affichant un PIB total de 1 100 milliards de dollars et comptant une population de 210 millions d'individus.

Pour en savoir plus:

http://ec.europa.eu/comm/external_relations/mercosur/rsp/index.htm (en anglais)

Coopération statistique au niveau régional: l'exemple du Comesa



Photo: M-A Horcajada

Le Marché commun de l'Afrique australe et orientale (Comesa — Common Market for Eastern and Southern Africa) est un accord d'intégration régionale comprenant 20 États membres: l'Angola, le Burundi, les Comores, le Congo, Djibouti, l'Égypte, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, la Libye, Madagascar, le Malawi, Maurice, l'Ouganda, le Rwanda, les Seychelles, le Soudan, le Swaziland, la Zambie et le Zimbabwe. Ces divers pays représentent un marché régional de 375 millions d'habitants et un PIB total de plus de 250 milliards de dollars des États-Unis.

Depuis 1993, l'UE et le Comesa coopèrent dans le domaine des statistiques en vue de soutenir l'intégration régionale des États membres du Comesa.

Le traité établissant le Comesa en tant qu'accord d'intégration régionale permet de comprendre les raisons sous-jacentes de l'intégration dans tous les domaines d'intérêt pour ses États membres. La coopération statistique est régie par les articles 139 et 140 du traité. Celui-ci précise le motif de la coopération dans le domaine statistique: «Les États membres s'engagent à coopérer pour fournir les informations qui leur permettront de suivre le fonctionnement et le développement du marché commun et de progresser efficacement dans la mise en œuvre des dispositions du traité.»

La coopération entre l'UE et le Comesa

La coopération statistique UE-Comesa, lancée en 1993 sous les auspices du Fonds européen de développement (sixième FED), a été mise en œuvre dans le cadre du «projet régional Asycuda-Eurotrace du Comesa». Les principaux objectifs de ce projet étaient les suivants:

- soutenir les projets Asycuda et Eurotrace existants (logiciels de soutien à la compilation et à la diffusion, respectivement des données douanières et des données sur le commerce extérieur) par la fourniture de services d'assistance aux États membres;
- aider, sur demande, à la mise en œuvre de nouveaux projets;
- organiser la formation régionale et partager l'expérience acquise;
- renforcer les capacités à la fois aux niveaux national et régional.

À la fin du projet en décembre 1999, les deux systèmes Asycuda et Eurotrace étaient en place dans douze États membres. En outre, Eurotrace était installé dans cinq autres États membres et dans deux pays tiers, le Lesotho et le Mozambique. Certaines difficultés ont toutefois été rencontrées lors de l'exécution du projet, notamment au niveau de la mise en place d'une capacité d'expertise dans les instituts statistiques qui connaissaient, et connaissent encore, une forte rotation du personnel.

La première phase du projet devait s'achever le 31 décembre 1997. Toutefois, après un exercice d'évaluation ayant conclu qu'une suite était nécessaire, des financements relais entre juin et décembre 1998, puis jusqu'en

juin 1999, ont été apportés. Au cours de l'atelier organisé en février 1998 à Lusaka, l'objectif du nouveau projet a été défini comme étant «la promotion de la mise en œuvre des systèmes douaniers nationaux ainsi que la production et la diffusion de données fiables, actuelles, complètes et comparables sur le commerce extérieur tant aux niveaux national que régional». Ce projet appelé «Regional Harmonization of Customs and Trade Statistics System» (RHCTSS — harmonisation régionale des systèmes de statistiques douanières et commerciales) a été financé au titre de l'enveloppe du huitième FED. Il comptait treize résultats attendus dont trois relevant des statistiques:

- résultat 1: les statistiques du commerce extérieur sont diffusées dans les délais par le centre régional du Comesa;
- résultat 2: les données statistiques sur le commerce extérieur produites par les États membres du Comesa sont comparables entre elles. Les statistiques du commerce extérieur sont établies sur la base de nomenclatures harmonisées et de règles statistiques communes;
- résultat 3: la coordination entre les autorités douanières, les INS, le centre régional du Comesa et d'autres opérateurs est mise en place et fonctionne efficacement.

Le projet prévoyait de répondre à ces objectifs par des programmes de travail conduits par les pays. L'un de ses principaux succès a été l'établissement d'un mécanisme de coordination dans chaque pays qui a favorisé l'appropriation des programmes Comesa. S'agissant de la diffusion des données, des accords de service ont été conclus entre les instituts statistiques et les autorités douanières et entre les instituts statistiques et le centre régional du Comesa. Le mécanisme de coordination national a inclus également l'organisation d'ateliers entre producteurs et utilisateurs dans chaque pays. Eurostat a joué un rôle de conseiller en participant aux réunions du comité de pilotage et aux réunions des directeurs des statistiques tout au long du projet.

Par rapport à la situation initiale, la diffusion des données par les pays du Comesa s'est améliorée, les délais passant de plus d'un an à trois mois dans de nombreux pays. Cet objectif n'a pas pu être atteint dans certains pays, en grande partie à cause de l'absence de mesures de modernisation des douanes (Congo, Djibouti et Swaziland, par exemple). La modernisation des bureaux douaniers a joué un rôle clé dans la diffusion en temps voulu des statistiques du commerce de marchandises. Au niveau régional, des rapports statistiques sur le commerce de biens ont été élaborés et continuent à être produits annuellement.



Depuis 1993, l'UE et le Comesa coopèrent dans le domaine des statistiques en vue de soutenir l'intégration régionale des États membres du Comesa, qui représente un marché de 375 millions de personnes. Photo d'une femme Banna en Ethiopie. Photo: Miguel-Ángel Horcajada.

Un autre aspect mentionné dans les résultats attendus est celui de l'harmonisation. L'harmonisation des nomenclatures de produits dépendait également en grande partie de la modernisation des douanes. La plupart des pays dotés de systèmes Asyuda ont adopté les recommandations de l'Organisation mondiale des douanes et ont pu produire des statistiques harmonisées. En outre, la conception des systèmes Eurotrace a permis aux utilisateurs de produire des statistiques du commerce de marchandises sur la base des recommandations des Nations unies, telles que la compilation basée sur le système du commerce général.

Le projet RHCTSS a repris certains des objectifs du projet précédent, tels que le renforcement des capacités de gestion du système Eurotrace. D'autres exercices de renforcement des capacités dans les domaines des concepts et de la méthodologie des statistiques du commerce de marchandises ont été réalisés en collaboration avec la Division des statistiques des Nations unies. Un soutien supplémentaire aux instituts statistiques a été apporté par la fourniture d'équipements.

Projet régional d'appui à l'intégration

Au titre du neuvième FED, l'Union européenne et le Comesa ont signé un accord de financement convenant d'un certain nombre de résultats. L'un de ceux-ci concerne l'amélioration et l'harmonisation des statistiques. Compte tenu de l'ampleur de cet objectif, le secrétariat du Comesa élabore actuellement une stratégie statistique pour le soutien des États membres en conformité avec les dispositions du traité. La conception de cette stratégie statistique tient compte des principaux programmes d'intégration du Comesa concernant la politique commerciale, le développement de l'investissement et l'infrastructure. Elle va dans le sens des recommandations établies à la réunion des directeurs de statistiques portant sur les domaines statistiques clés à adopter par le secrétariat du Comesa. Un certain nombre de domaines prioritaires ont été identifiés.

Coopération statistique entre le Comesa et la Banque africaine de développement

En 2005, la Banque africaine de développement a signé un protocole d'accord avec le secrétariat du Comesa pour que ce dernier coordonne le programme de comparaison internationale dans neuf États membres du Comesa. Le programme est conçu comme un programme de renforcement des capacités pour que le secrétariat du Comesa puisse entreprendre et soutenir des enquêtes PCI à l'avenir. Il inclut en outre des travaux sur les comptes nationaux ainsi que la collaboration à la définition de stratégies nationales pour le développement de statistiques.

Une évaluation positive de la coopération statistique UE-Comesa

Cette évaluation a été positive en ce qui concerne le renforcement des travaux du programme d'intégration du Comesa. La fourniture et la disponibilité de statistiques sur le commerce de marchandises aux fins de l'analyse de la politique commerciale ont joué un rôle essentiel dans le programme de travail du secrétariat du Comesa. Le Comesa doit encore développer d'autres domaines statistiques permettant de suivre et d'analyser son intégration. Le modèle de coopération, en particulier au niveau du secrétariat du Comesa, devra s'attacher au traitement de la question de la durabilité dans les États membres. C'est de cette question que dépend le succès du modèle de coopération. Mais il faut souligner que les solutions aux problèmes de la durabilité sont d'abord du ressort des instituts statistiques nationaux et des gouvernements. À la suite de la coopération du Comesa avec la Banque africaine de développement, une initiative pour l'élaboration d'une stratégie nationale de développement des statistiques dans les États membres et pour le traitement de questions cruciales, telles que la durabilité, a été lancée.

Par Themba Munalula, statisticien en chef, Comesa.

Pour en savoir plus:
http://www.comesa.int/index_html/view

La Croatie: d'un État indépendant à un acteur à part entière de la coopération internationale

Lorsqu'en 1991, la Croatie est devenue un pays indépendant, elle a dû mettre en place un institut national de la statistique capable de fournir une série d'indicateurs statistiques répondant aux besoins des décideurs politiques, de l'administration publique, des entreprises et des citoyens ainsi qu'à ceux des chercheurs et des universitaires. Pendant plus de dix ans, l'institut a été modernisé et le rôle essentiel de la coopération internationale est très rapidement devenu une évidence.

Avant son indépendance, la Croatie avait un office statistique régional, à l'expérience et aux responsabilités limitées, qui exécutait un nombre restreint de tâches. Les capacités administratives ne suffisaient pas pour répondre au nouveau défi de fournir les statistiques officielles nécessaires à une société basée sur l'économie de marché, les expériences, les connaissances et les compétences existantes devant être considérablement améliorées. Partant d'une telle situation, le développement d'un système statistique national a impliqué un travail considérable.

Coopération avec des partenaires internationaux

Peu à peu, les structures organisationnelles ont été renforcées, les expériences élargies, les connaissances et les compétences développées. Mais il est vite devenu évident que, si le processus de développement devait être accéléré, la participation à la coopération statistique internationale était une nécessité.

Dans les années 90, le Central Bureau of Statistics (CBS) de Croatie a déployé de gros efforts pour adopter les normes du SCN93 et du SEC95, mettre en place les principales classifications internationales et enquêtes auprès des ménages ainsi que pour adapter tous les domaines statistiques aux exigences d'une économie de marché et d'une société démocratique. Bien que les travaux aient été, en majeure partie, réalisés sans assistance technique extérieure, la coopération statistique a joué un rôle important.

À titre d'exemple, le Fonds monétaire international a apporté un soutien actif à l'élaboration du PIB trimestriel. Le département pour le développement international (DFID) du Royaume-Uni a fourni une assistance dans plusieurs domaines statistiques, y compris pour l'élaboration du PIB annuel, et l'OCDE a offert un soutien continu au développement des parités de pouvoir d'achat. Ainsi, les efforts visant à adopter le SCN93 et le SEC95 ont-ils été appuyés dans des domaines cruciaux, grâce à l'indispensable transfert de connaissances vers le personnel du CBS et à l'aide apportée à l'établissement de bases méthodologiques appropriées.

Pendant cette période, le soutien a, de manière générale, consisté à évaluer différents domaines statistiques au sein du CBS et à fournir des conseils dans le processus d'harmonisation progressive avec l'acquis statistique. Le Bureau américain des statistiques du travail (US Bureau of Labour Statistics)



Dessin de Milan Lekic.

a été l'un des premiers organismes à procéder à un transfert de «savoir-faire» vers le CBS et la Banque mondiale a, elle aussi, apporté un soutien permanent au développement du CBS.

Accroissement des relations avec l'UE

Après 2000, le CBS est entré dans la seconde phase de coopération statistique, caractérisée par l'intensification des relations avec Eurostat et plusieurs États membres de l'UE. La planification des programmes CARDS, financés par l'Union européenne, a débuté en 2001 et leur exécution a commencé en 2002.

Actuellement, le CBS participe à la planification des activités du programme Phare. Plusieurs projets, généralement basés sur des jumelages, ont été développés en coopération avec les instituts statistiques du Danemark, de l'Estonie, de la Lituanie, de l'Autriche, de la Slovaquie, de la Finlande et de la Suède, ainsi qu'avec l'OCDE. Une coopération bilatérale avec l'Allemagne,



«Le principal atout de la coopération statistique réside dans sa variété, à savoir dans la possibilité de combiner différents types d'assistance, en fonction des besoins, de l'environnement et des particularités des domaines statistiques concernés», écrit Robert Knezevic. Photo de Dubrovnik en Croatie. Photo: Diana Ivan.

lancée en 2001, s'est prolongée jusqu'en 2004. La coopération avec la Suède a débuté en 2002 et se poursuit, de même que celle avec la France qui a commencé en 2005. Pendant cette période, le CBS a mis en place une coopération avec les instituts statistiques de Bosnie-et-Herzégovine, de Bulgarie, de Hongrie, de Macédoine, de Roumanie, de Serbie-et-Monténégro (y compris le Kosovo, sous l'égide des Nations unies, en vertu de la résolution 1244 du Conseil de sécurité du 10 juin 1999) et de Slovénie.

En bonne voie pour des résultats positifs pour tous

Il est très important de connaître les avantages et les inconvénients de la coopération statistique pour pouvoir en user de manière pertinente comme instrument de développement. L'espoir d'obtenir les résultats escomptés et de clore avec succès une activité de coopération existe toujours, mais la possibilité d'un éventuel échec est latente. C'est certainement un avantage d'avoir un partenaire fiable disposant de suffisamment d'expérience, de connaissances et de compétences utiles pouvant être transférées au CBS. Néanmoins, une telle entreprise est comparable à un rendez-vous en terre inconnue qui demande une concentration et une attention particulières.

Le CBS s'emploie intensivement à adapter les statistiques existantes et à en développer de nouvelles, ce qui exige un investissement supplémentaire de la part du personnel et des ressources additionnelles. À cet égard, il importe de souligner l'impossibilité de retarder ou de reporter la production régulière de statistiques, tandis que les travaux exécutés simultanément pour leur développement occupent les mêmes effectifs. Par conséquent, il convient de planifier rigoureusement les activités de coopération pendant des périodes limitées et clairement définies, de sorte que le personnel concerné puisse accomplir les tâches régulières. La majorité des INS connaissent une situation très similaire, qu'ils soient donneurs ou bénéficiaires.

Le principal atout de la coopération statistique réside dans sa variété, à savoir dans la possibilité de combiner divers types d'assistance, en fonction des besoins, de l'environnement et des particularités des domaines statistiques concernés. L'organisation rapide d'une coopération dans un domaine spécifique peut parfois être un vrai défi. Lorsque le CBS a un besoin urgent d'assistance, il n'est quelquefois pas possible de trouver des instruments de coopération disponibles. D'un côté, il est arrivé que le CBS ne dispose pas de ressources suffisantes pour faire usage du soutien aimablement offert par d'autres INS. Il faut beaucoup d'efforts et de bonne volonté des deux côtés pour trouver la meilleure solution.

La coopération bilatérale est, semble-t-il, le moyen le plus flexible pour procéder à l'évaluation initiale de certaines statistiques et ébaucher les premières étapes stratégiques. Le projet de développement de la base de métadonnées avec l'institut statistique suédois, soumis à des modifications nécessaires mais imprévues, en est un excellent exemple. La communication des informations à Eurostat et aux autres partenaires de la Commission européenne sur des activités exercées dans le cadre de la coopération bilatérale s'est révélée essentielle pour la mise en place de la seconde phase de coopération qui engage des sommes plus importantes et n'est donc envisageable qu'avec l'aide de la Commission européenne et de ses programmes CARDS et Phare. Une telle approche permet des résultats plus rapides, plus cohérents et plus globaux. Les projets de grande envergure, à l'instar de l'élaboration du répertoire d'entreprises qui est un travail onéreux et de longue haleine, sont supportés par plusieurs vastes programmes financés dans le cadre de CARDS et de Phare.

Une pléthore de possibilités

Il est indéniable que le CBS a tiré profit de la coopération statistique et qu'il faut s'attendre à d'autres actions de ce type. La coopération dans certains domaines choisis impliquant des ressources moindres du CBS s'est révélée particulièrement utile. Il en existe de nombreux exemples: le FMI et le DFID ont soutenu l'élaboration des données annuelles et trimestrielles du PIB, dont l'importance pour un large éventail d'utilisateurs est évidente. Un prêt de la Banque mondiale a servi à élaborer l'un des principaux indicateurs macroéconomiques, à savoir l'indice des prix à la consommation, en conformité avec l'acquis. Des projets financés sur les fonds de préadhésion sont axés sur le développement du PIB régional et du répertoire d'entreprises en partenariat avec le Danemark. Le recensement agricole de 2003 a été préparé, sur le plan méthodologique, en collaboration avec des consultants d'Allemagne. La coopération avec l'INS suédois a permis de mettre au point un modèle très avancé de bases de macrodonnées et de dépôt central de métadonnées, qui sert de base technologique à une intégration et une standardisation de haut niveau de l'activité du CBS. Le soutien de l'OCDE au projet relatif aux parités de pouvoir d'achat a permis au CBS de parvenir à une production régulière de PPA. Tous ces exemples témoignent de la diversité des actions de coopération, incluant la coopération bilatérale avec certains pays, avec des organisations internationales et des programmes européens de préadhésion.

À l'heure actuelle, la coopération statistique internationale joue un rôle important pour le CBS. Les programmes de préadhésion, par leur envergure, devraient engager la majeure partie des ressources du CBS et la coopération bilatérale sera amenée à diminuer. Il s'agit là d'une évolution naturelle liée aux exigences du processus d'adhésion. Peut-être que la nature même de ces programmes changera pour passer de projets de jumelages à des contrats de service, comme c'est le cas dans d'autres pays.



La coopération statistique internationale joue un rôle important pour le CBS. Les programmes de préadhésion devraient engager la majeure partie des ressources du CBS et la coopération bilatérale sera amenée à diminuer.
Photo de la ville de Rovinj en Croatie. Photo: Baudouin Quennery.

L'adhésion posera certainement de nouveaux défis au CBS puisqu'il devra assumer un rôle actif et une responsabilité dans le développement commun du système statistique européen. Il est dans l'intérêt du CBS et du SSE de poursuivre les nombreuses relations établies avec d'autres INS; le CBS pourra ainsi plonger plus vite au cœur des activités de développement. Dans le même temps, il devra continuer de s'appuyer sur la solide coopération en place avec plusieurs pays voisins dans l'Europe du Sud-Est. Il serait regrettable pour tous de ne pas exploiter pour le bien commun les similarités linguistiques ainsi que certaines bases statistiques et voies de développement communes.

*Par Robert Knezevic, chef du bureau des relations internationales,
Central Bureau of Statistics, de Croatie.*

L'Institut national des statistiques de Roumanie: la volonté d'intégrer le système statistique européen

Daniela Stefanescu, directrice de l'intégration européenne et de la coopération internationale, Vergil Voineagu, président de l'Office statistique de Roumanie et Tatiana Barsanescu, directrice adjointe de l'intégration européenne et de la coopération internationale.

L'Institut national des statistiques de Roumanie s'emploie à la pleine intégration des statistiques roumaines dans le système statistique européen et à l'adaptation du système statistique roumain. Les statistiques roumaines sont améliorées en permanence en vue de définir les stratégies, le savoir-faire et les approches communes avec les États membres de l'Union européenne et les pays candidats.



Le système statistique roumain a connu trois phases de développement:

- la phase du «que faire?», de 1990 à 1994, marquée par l'acquisition des connaissances statistiques de base (savoir-faire), la définition de la stratégie, des programmes et des priorités et le début de la mise en place de l'infrastructure aux niveaux central et local;
- la phase du «comment faire?», de 1994 à 1999, avec la restructuration du système statistique dans le cadre des programmes Phare;
- de 2000 à aujourd'hui, la phase d'harmonisation statistique et à partir de 1997, l'intégration progressive des statistiques roumaines dans le système statistique européen.

Un rôle actif sur la scène de la coopération technique internationale

L'Institut national des statistiques a déjà établi une tradition dans le domaine de la coopération technique internationale. Limitée initialement au développement de relations de coopération bilatérale dans le domaine des statistiques [notamment avec l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) français], cette activité se développe chaque année. Aujourd'hui, la coopération technique de l'INS fait partie intégrante d'un système de relations bilatérales et multilatérales avec tous les

opérateurs du système statistique (fournisseurs, producteurs et utilisateurs de données statistiques). À partir de 1991, l'Institut national des statistiques a géré des programmes complexes: les programmes Phare nationaux et multibénéficiaires (horizontaux). Ces programmes visaient et continuent de soutenir l'objectif principal de la statistique roumaine, à savoir l'intégration dans le système statistique européen.

Les actions de coopération de la statistique roumaine ont évolué et incluent désormais le renforcement des relations de coopération bilatérale avec un certain nombre de pays (ISTAT-Italie, INE-Portugal, NSS-Grèce, Destatis-Allemagne, INE-Espagne, en plus de l'INSEE-France). En outre, la demande d'assistance de la part d'instituts nationaux de la statistique a généré une réaction positive des experts statistiques roumains qui, forts de leur expérience, ont répondu à l'appel en aidant différents pays à développer leurs statistiques. Ces demandes ont également été interprétées comme une confirmation des bons résultats de la statistique roumaine et de ses succès dans la coordination des activités statistiques sur la base du potentiel scientifique et technique atteint. Nous pouvons mentionner ici la présence de statisticiens roumains dans l'opération de grande envergure organisée par la FAO concernant la définition des concepts du programme mondial pour le recensement agricole de 2010, l'organisation du recensement de la population et des logements au Kosovo, l'établissement de la stratégie de coopération statistique dans les pays des Balkans occidentaux, etc. La liste pourrait encore être prolongée.

En décembre 2000, les négociations de préadhésion concernant le chapitre «Statistiques» ont été clôturées. Aucune dérogation ni période de transition n'ont été sollicitées et les statisticiens roumains ont concentré leurs efforts sur la mise en œuvre de l'acquis statistique jusqu'à l'adhésion.

Mise en œuvre de l'acquis statistique

Des progrès considérables ont été réalisés dans plusieurs domaines statistiques:

- adoption des classifications et nomenclatures de l'UE;
- établissement d'un répertoire d'entreprises;
- mise en œuvre du recensement de la population et des logements et du recensement général de l'agriculture;
- disponibilité de données statistiques démographiques et sociales;
- disponibilité de données statistiques sur les entreprises incluant les indicateurs structurels et conjoncturels;
- disponibilité de données statistiques monétaires;
- adoption du système européen de comptes (SEC95);
- série complète d'indices des prix harmonisés et d'indices de pouvoir d'achat;
- données harmonisées sur le commerce extérieur, Extrastat;
- disponibilité de données agricoles;
- disponibilité de la plupart des indicateurs structurels.

En ce qui concerne les éléments horizontaux du système statistique, les résultats suivants ont été obtenus:

- diffusion des données bien organisée et accessibilité au public;
- liens établis entre la statistique officielle et la statistique universitaire.

Dans le rapport d'avancement de la Commission européenne, le chapitre 12 relatif aux statistiques concluait: «La Roumanie respecte les engagements et satisfait aux exigences découlant des négociations d'adhésion dans le domaine des statistiques et devrait être en mesure de mettre en œuvre l'acquis dès son adhésion. La Roumanie devrait continuer à s'attacher à la poursuite du développement méthodologique et l'amélioration de la qualité, de l'actualité et de l'exhaustivité des données dans des domaines comme la comparabilité nationale, les statistiques d'entreprises et les statistiques agricoles.»

Objectifs de la stratégie de coopération internationale entre 2006 et 2008

Les principaux objectifs pour la période 2006-2008 sont la durabilité, la qualité des statistiques et la coordination du système statistique et plus précisément:

- l'intégration de l'INS dans le système statistique européen;
- le soutien au renforcement des capacités du système statistique y compris l'adoption de l'approche de la qualité totale;
- le développement de l'INS en tant que coordinateur principal du système statistique national;
- l'amélioration de l'instrument statistique pour les décideurs;
- la production de statistiques harmonisées conformément au nouvel acquis;
- la capacité de la statistique roumaine à faire face aux nouveaux phénomènes;
- la réalisation et la préservation de la conformité totale à l'acquis communautaire dans le domaine statistique, y compris sa dynamique.

Qualité statistique: un impératif

La statistique ne se limite pas à la production et à la diffusion de données statistiques. Des statistiques de qualité supposent l'adoption d'une approche scientifique stricte et la mise en œuvre de méthodologies appropriées qui soient comprises par les utilisateurs et reconnues par la société. D'autres axes de développement sont la sauvegarde de la confidentialité des unités d'observation et l'indépendance du système statistique vis-à-vis des interventions politiques. Il convient, dans ce but, de renforcer la gestion et la planification du système statistique.

Une autre dimension statistique est celle de la qualité qui garantit sa légitimité à l'étranger et à l'intérieur du pays. Le système statistique européen et l'INS ont pour mission de fournir des informations de qualité et une gestion



Aujourd'hui, la coopération technique de l'INS fait partie intégrante d'un système de relations bilatérales et multilatérales avec tous les opérateurs du système statistique.
Photo de la ville de Sighisoara en Roumanie. Photo: EPA/Paul Buciuta.

systématique de la qualité en vue d'identifier et d'apporter des améliorations en continu.

La qualité statistique inclut également des éléments tels que la pertinence des données, la précision des estimations, l'accessibilité des données, la fiabilité, la comparabilité, la cohérence et l'exhaustivité.

La gestion de la qualité couvre également la planification stratégique, le processus décisionnel, la gestion des ressources humaines, l'augmentation de la satisfaction des utilisateurs ainsi que l'établissement d'indicateurs mesurant la performance des INS.

L'un des objectifs de l'INS roumain est d'améliorer certains facteurs statistiques comme la gestion de la qualité totale qui permet la mise en place de capacités statistiques durables.

Naturellement, sa stratégie, sa planification et ses bonnes intentions ne suffisent pas. Par bonheur, l'institut national des statistiques a un personnel motivé et dévoué à la cause de la statistique moderne et dont les performances répondent aux exigences internationales les plus élevées et à la plupart des normes de qualité européennes.

Par Daniela Stefanescu, directrice de l'intégration européenne et de la coopération internationale et Tatiana Barsanescu, directrice adjointe de l'intégration européenne et de la coopération internationale, Institut national des statistiques de Roumanie.

La coopération internationale: facteur d'accélération du développement de la statistique tunisienne



D^r Ben Fekih, directeur général de l'Institut national statistique de Tunisie, entre Taha Kshib, responsable de la direction «Normes», coordination statistique et coopération internationale, à l'INS de Tunisie, et Francisco Fernández Fernández, Eurostat.

La stratégie de développement économique et social adoptée a engagé le pays sur le chemin de la libéralisation de l'économie et de son ouverture vers l'extérieur, notamment vers l'espace européen et méditerranéen. Ainsi, la Tunisie a signé en 1995 un accord d'association avec l'Union européenne et a intégré le processus euro-méditerranéen de Barcelone dès sa création.

La statistique tunisienne a accompagné ces évolutions en s'ouvrant sur l'extérieur et en adoptant la coopération internationale comme un important instrument pour accélérer son développement interne et renforcer ses relations avec les différents partenaires extérieurs. L'objectif recherché est de renforcer les capacités des structures statistiques par la formation, l'échange d'expériences et d'expertises et le suivi des développements des méthodes et des techniques dans le domaine statistique. Cette coopération est de nature à faciliter l'adaptation aux normes internationales en matière de concepts, classifications, méthodes et pratiques statistiques.

Ces actions ne manquent pas d'améliorer le système statistique national et d'agir sur la qualité de l'information statistique produite et de sa comparabilité avec les données internationales facilitant par conséquent l'échange de cette information et de sa compréhension.

Une coopération soutenue notamment au niveau bilatéral

L'Institut national de la statistique de Tunisie s'est ainsi efforcé depuis sa création en 1969 d'établir des relations de coopération dans le domaine statistique avec ses homologues européens et ceux appartenant à son environnement africain, arabe et maghrébin.

Le système statistique tunisien a connu d'importants développements au cours des dernières années afin d'assurer sa nécessaire adaptation aux évolutions de l'économie et de la société tunisienne. Une réforme du système a ainsi permis d'instaurer en 1999 une nouvelle loi statistique qui a défini les missions et les composantes du système ainsi que les principes qui doivent régir l'activité statistique. Ces principes sont inspirés de ceux adoptés par la Commission statistique des Nations unies. L'utilisation des standards internationaux et la coopération internationale ont été retenues comme principes essentiels dans le développement des activités statistiques dans le pays.



Photo: Bettina Knauth.

La coopération bilatérale a été pendant longtemps l'axe principal de la coopération de l'INS, notamment à travers une coopération régulière et soutenue avec l'Institut national de la statistique et des études économiques de France. Cette coopération a été marquée pendant des années par la formation de plusieurs générations de statisticiens tunisiens dans les écoles françaises. En outre, elle a connu un développement important depuis les années 80 par la mise en place de programmes pluriannuels et de plans annuels de coopération qui ont contribué à la concrétisation d'importants projets tels que l'instauration d'un système de comptabilité nationale, la mise en place d'instruments de coordination statistique (répertoire



Les travaux de coopération avec les organisations internationales ne se limitent pas à l'INS et ont bénéficié à divers secteurs statistiques de ministères et organismes publics tels que les statistiques agricoles, les statistiques de l'éducation ainsi que les statistiques monétaires et financières. Photo: Bettina Knauth.

d'entreprise, nomenclatures, etc.) et le développement des statistiques dans plusieurs domaines d'activité.

Par ailleurs d'autres engagements avec des organismes internationaux au cours des dix dernières années ont permis de renforcer les compétences de l'INS dans certains domaines. Ainsi un programme de coopération financé par la Banque mondiale a contribué au renforcement des capacités de mise en place d'une stratégie nationale de développement de la statistique en cohérence avec les recommandations de PARIS21. De même, l'adhésion de la Tunisie à la norme spéciale de diffusion des données du Fonds monétaire international a permis l'amélioration de la production et la diffusion de l'information statistique dans certains domaines prioritaires comme l'emploi et les comptes nationaux trimestriels.

Les actions de coopération engagées pendant de nombreuses années dépassent le seul cadre de l'INS et touchent de nombreux domaines statistiques sectoriels sous la tutelle de différents ministères et organismes publics comme les statistiques agricoles, les statistiques de l'éducation et les statistiques monétaires et financières.

D'autre part, l'INS a offert ces dernières années un cadre d'accueil pour des visites d'étude de statisticiens de certains instituts africains et arabes

pour les informer de l'expérience tunisienne dans divers domaines statistiques, notamment la coordination et l'établissement de stratégies de développement statistique, le recensement de la population, l'enquête sur la consommation, les prix et la comptabilité nationale. Ce courant d'échange d'expériences et d'expertises et cette coopération sud-sud sont à encourager et à poursuivre dans le prolongement naturel de la coopération traditionnelle qui lie les instituts statistiques avancés à leurs homologues des pays en développement. Cette coopération peut prendre une forme triangulaire en associant des organismes statistiques de différents niveaux de développement.

De nouvelles perspectives à travers la coopération régionale euro-méditerranéenne

La coopération régionale dans le domaine statistique instaurée dans le sillage de la mise en place du partenariat euro-méditerranéen depuis 1995 a ouvert de nouvelles perspectives en matière de coopération internationale et de développement des systèmes statistiques méditerranéens. Dans l'esprit des pays méditerranéens, cet engagement devrait aboutir à un

arrimage de leurs appareils statistiques au système statistique européen, favorisant ainsi l'acheminement vers des systèmes nationaux de la statistique performants.

Le programme Medstat se distingue par son caractère régional et la dimension géographique du champ de ses interventions. L'ampleur des moyens mis à disposition a été un facteur important dans la réalisation du projet. Ces moyens n'étaient pas toujours disponibles dans d'autres activités de coopération internationale. Globalement, la participation à ce programme a été bénéfique pour l'INS de Tunisie, notamment par une plus large ouverture vers de nouveaux pays européens et méditerranéens et par la dynamisation et l'amélioration des activités statistiques dans certains domaines.

Les objectifs du programme visant l'harmonisation des concepts et des méthodes avec les standards européens, le renforcement de l'échange de l'information statistique entre les pays concernés et le développement des systèmes statistiques nationaux rejoignent les attentes des instituts statistiques méditerranéens.

Les domaines couverts par le programme revêtent des priorités inégales pour chacun des pays partenaires. Ils représentent néanmoins un socle d'actions régionales communes en conformité avec les priorités de l'accord de Barcelone. Les actions engagées dans chacun des sous-projets du programme ont connu des avancées inégales dans leur exécution du fait des spécificités et des conditions de réalisation inhérentes à chaque sous-programme.

Les bénéfices de la coopération euro-méditerranéenne

Les actions de formation ont constitué un axe important du programme et ont permis à de nombreux statisticiens tunisiens de participer à des séminaires, de suivre des sessions spécialisées dans leurs domaines de compétence et de prendre contact avec leurs homologues européens et méditerranéens.

Certains sous-programmes ont connu une avancée notable, notamment celui des statistiques environnementales. Une nouvelle unité a été créée au sein de l'INS pour mener une activité statistique régulière de rassemblement de l'information environnementale, de sa gestion et de son harmonisation avec les standards européens. La diffusion de cette information dans l'annuaire statistique de la Tunisie et de deux compendiums nationaux sur les statistiques environnementales élaborés dans le cadre du projet a permis de donner une plus grande visibilité à la coopération euro-méditerranéenne dans ce domaine particulier et dans le domaine statistique d'une façon générale.

D'autres sous-programmes sectoriels, tels que les statistiques du commerce extérieur, du transport et du tourisme, ont connu une intense activité. Des données ont été rassemblées dans ce cadre et ont pu faire l'objet d'harmonisation avec les normes européennes et d'échange avec Eurostat. Des

améliorations ont ainsi été introduites dans la production, la diffusion et la qualité de ces statistiques, malgré les difficultés rencontrées notamment au niveau de l'adoption de certains progiciels comme Eurotrace pour le commerce extérieur et Eretes pour la comptabilité nationale.

Par ailleurs, en ce qui concerne le sous-programme relatif à la migration internationale et malgré la difficile concrétisation de ses recommandations, ses actions ont incité l'INS à intégrer ce thème dans le recensement décennal de la population de 2004 et dans les enquêtes annuelles sur la population et l'emploi, ce qui a permis de donner une mesure des soldes migratoires extérieurs et de redresser les estimations de la population basées sur les statistiques de l'état civil.

Le programme Medstat I a été à l'origine d'une forte mobilisation de la part des différents partenaires et a connu une lancée réussie, même si elle n'est pas totale. La pérennité des actions du programme ne peut être assurée que dans la continuité et dans le temps, une situation qui a été compromise par l'arrêt momentané des activités de coopération jusqu'à la relance du programme Medstat II.

Consolider et élargir les champs d'action

La seconde phase du programme Medstat qui a démarré en janvier 2006 est appelée à consolider les acquis déjà réalisés lors de la première phase et à poursuivre les efforts d'harmonisation, de collecte, d'élaboration des bases de données et de diffusion. L'élargissement du champ d'intervention du programme à d'autres domaines comme l'agriculture, l'énergie et les statistiques sociales est de nature à offrir plus de possibilités d'actions pour le développement des statistiques dans ces divers domaines. Néanmoins, malgré la dimension régionale de ce programme de coopération et au vu de l'expérience passée, une meilleure prise en compte des spécificités nationales dans la définition des actions est de nature à mieux répondre aux attentes et aux besoins des pays partenaires, et notamment ceux de la zone méditerranéenne.

L'ouverture de la Tunisie sur les différentes sphères de son environnement extérieur l'a conduite à rechercher une plus grande disponibilité de l'information économique et sociale et à assurer la qualité de cette information pour qu'elle soit conforme aux standards internationaux et comparable aux données des pays partenaires. La coopération internationale, qu'elle soit bilatérale ou multilatérale, constitue un puissant vecteur pour atteindre cet objectif et contribuer à améliorer la cohérence et l'efficacité du système statistique national.

Par D^r Ben Fekih, directeur général de l'Institut national de la statistique de Tunisie.

Medstat: l'expérience jordanienne

Dans le domaine de la coopération sud-sud, MEDSTAT I a largement contribué à renforcer la collaboration entre les pays méditerranéens partenaires concernant l'échange de données, les méthodologies mises en œuvre et les technologies utilisées.

Dans le cadre de la politique globale du Royaume hachémite de Jordanie, le département des statistiques s'est attaché à favoriser la coopération avec les instituts statistiques régionaux et internationaux, y compris Eurostat. Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen, a été mise en œuvre au cours de la première phase du programme de coopération statistique euro-méditerranéen Medstat. Le lancement en 2006 de la seconde phase, Medstat II, est l'occasion de s'attarder sur un certain nombre d'aspects importants.



Le département des statistiques (DOS) jordanien a pour mandat de collecter, compiler, stocker, analyser et diffuser les statistiques officielles, y compris les résultats des recensements et des enquêtes dans les domaines démographique, économique, agricole, environnemental et culturel. Il lui est également demandé de produire des données sur d'autres aspects sociaux, en décrivant des problèmes et des phénomènes, en conformité avec les définitions, classifications, normes, méthodologies et technologies utilisées au niveau international.

L'impact positif de Medstat I

Tout au long de la durée du programme, Medstat I a contribué de façon significative au processus d'extension des capacités statistiques du DOS. La fructueuse mise en œuvre des différents projets a eu de nombreux effets positifs dans des domaines prioritaires: migration, environnement, transport, comptes nationaux, tourisme ou commerce extérieur.

De façon générale, Medstat I a permis d'améliorer considérablement le mode de fonctionnement du DOS grâce à l'introduction de méthodologies, définitions et classifications en conformité avec les normes internationales ou européennes et avec les pratiques éprouvées des instituts statistiques européens.

Dans le domaine de la diffusion et de l'échange des données, des ensembles de logiciels spécifiques tels que Stadium-Statel ont été mis à disposition et installés au DOS en vue d'un échange de données avec Eurostat. Des ordinateurs et imprimantes performants ont également été fournis. En outre, le DOS, de même que les instituts d'autres pays méditerranéens, a reçu une base de données standard sur les indicateurs de l'environnement et des transports. Les efforts investis dans ce domaine se sont révélés payants puisque le premier recueil national de données environnementales a pu être élaboré dans le cadre du volet environnement de la deuxième phase de Medstat (MED Environnement 2). Ce projet a été conduit par le «Plan bleu», l'un des centres d'activité régionale du plan d'action méditerranéen.

Medstat I a également contribué à améliorer les compétences statistiques du personnel du département grâce à des cours de formation, notamment sur les statistiques de l'environnement. Les formateurs jordaniens qui ont participé aux cours de formation des formateurs ont partagé leurs nouvelles connaissances en proposant au niveau local des cours sur les statistiques descriptives à l'intention du personnel du DOS et d'autres producteurs de données gouvernementaux.

Les cours de formation assurés dans le cadre de Medstat I avaient un contenu très dense. Le seul point noir était le choix de la langue de formation (anglais ou français), qui a limité les possibilités de participation dans certains pays arabophones où les langues étrangères sont moins répandues.

Dans le domaine de la coopération sud-sud, Medstat I a largement contribué à renforcer la collaboration entre les douze pays méditerranéens concernant l'échange de données, les méthodologies mises en œuvre et les technologies utilisées.

Les défis pour Medstat II

Étant donné la dimension régionale de Medstat I, les aspects techniques de la coopération statistique de l'ensemble des pays méditerranéens étaient gérés en traitant tous les partenaires sur le même plan, si bien qu'il n'était guère possible de tenir compte des spécificités de chacun d'eux.

Quelques points faibles dans différents domaines ont pourtant été observés. Par exemple, dans le cas de la Jordanie, il aurait été souhaitable d'apporter une assistance spécifique concernant les comptes de l'eau, les déchets solides des ménages, la salubrité de l'environnement et l'enquête spécialisée sur la migration afin d'aider le DOS à combler les lacunes de ses programmes statistiques.

Après le lancement de la deuxième phase de Medstat, de nouveaux secteurs prioritaires ont été introduits et une attention particulière a été accordée à l'adaptation de l'assistance technique et des autres activités de



Medstat I a permis d'améliorer considérablement le mode de fonctionnement de l'office grâce à l'introduction de méthodologies, de définitions et de classifications en conformité avec les normes internationales ou européennes et avec les pratiques établies par les instituts statistiques européens. Photo: Pierre Cester.



Photo: Pierre Cester.

soutien à la situation spécifique des pays partenaires. A mon sens, la nouvelle phase, Medstat II, pourrait être plus bénéfique aux pays partenaires méditerranéens si l'assistance technique y était élargie à d'autres domaines tels que les indices des salaires, les indicateurs de la création d'emploi et les mesures de l'activité commerciale.

Medstat II a toutes les caractéristiques nécessaires d'un instrument efficace pour renforcer la coopération entre les pays partenaires en matière de transfert de connaissances: organisation de formations sur les tas, présentation d'approches optimales pour restructurer un système statistique et réorganiser le travail et fourniture d'une assistance dans les procédures de contrôle de qualité.

Par Gazi Shbaikat, directeur général du département des statistiques jordanien.

Le programme Medstat en bref

La politique de l'Union européenne envers la région méditerranéenne repose en grande partie sur le partenariat euro-méditerranéen (processus de Barcelone) établi dans le cadre de la conférence de Barcelone organisée en 1995.

Dans le domaine statistique, les États membres européens et les partenaires méditerranéens ont intensifié leurs relations depuis 1996. Ces relations sont financées par l'instrument MEDA et sont intégrées dans le programme de coopération statistique régionale Medstat.

Dotée d'un budget de 20 millions d'euros, la première phase du programme Medstat (Medstat I) a été réalisée entre 1996 et 2003. Medstat II a été lancé en 2006 pour une durée de trois ans et avec un budget total de 30 millions d'euros.

Medstat vise à répondre aux objectifs des accords d'association entre l'UE et les partenaires méditerranéens, en particulier dans les domaines du libre-échange, du développement durable et du développement social. Il contribue à la fourniture d'informations statistiques essentielles pour suivre les progrès de la coopération euro-méditerranéenne.

Son objectif est d'harmoniser les méthodes statistiques avec les normes et standards européens et internationaux. En outre, il vise à améliorer la

compatibilité des données dans les pays partenaires et leur comparabilité avec les statistiques des États membres de l'UE.

En outre, Medstat entend améliorer la qualité des services offerts aux utilisateurs par les instituts nationaux de statistiques et leurs organisations partenaires impliquées dans la production de statistiques. La fourniture de données à jour, fiables, pertinentes et de qualité est importante pour la prise de décision politique et la qualité de la gouvernance.

De décembre 1996 à mars 2003, Medstat I a couvert plusieurs secteurs statistiques. Un nouveau projet, Medstat-Env II, axé spécifiquement sur l'environnement, a été réalisé entre 2003 et 2006.

Depuis janvier 2006, Medstat II poursuit les travaux en organisant des cours de formation et en modernisant les équipements techniques des systèmes d'information des INS et des autres institutions impliqués dans la production de statistiques dans les pays partenaires méditerranéens.

Une attention spéciale est accordée à la cohérence, l'harmonisation et la diffusion des données dans les neuf secteurs statistiques suivants: commerce de biens et de services, transports, migration, tourisme, environnement, comptes nationaux, statistiques sociales, énergie et agriculture.

Le programme inclut actuellement dix pays partenaires méditerranéens: Algérie, bande de Gaza et Cisjordanie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie, et Turquie.

L'Union économique et monétaire ouest-africaine: un succès de la coopération statistique régionale

«Les principaux acteurs de la coopération considèrent que le soutien de la Communauté européenne aux statistiques de l'UEOMA a engendré des résultats très positifs et servi de modèle à des projets dans d'autres régions» écrit Jürgen Heimann.
Photo: Christine Ardillac.

L'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEOMA) a été fondée en 1994 à la suite de la dévaluation de la monnaie commune dans le but de développer un marché commun concurrentiel basé sur la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux. Les pays membres sont le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. La Communauté européenne soutient l'UEOMA depuis ses débuts. Par l'aide qu'elle a apportée en matière de statistique, elle s'est attachée à répondre aux besoins des pays membres de l'UEOMA ainsi qu'à ceux de ses acteurs économiques.



Vu le contexte difficile dans lequel se déroulent les projets de coopération statistique entre les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), il n'est pas aisé de trouver un exemple qui satisfasse à tous les critères de réussite d'un projet de développement, c'est-à-dire un projet qui obtienne de bons résultats tant en termes de performance et d'efficacité que de durabilité.

La coopération internationale d'Eurostat se concentre principalement sur des programmes statistiques régionaux qui sont généralement plus complexes et plus difficiles à gérer que des projets nationaux, du fait qu'ils impliquent beaucoup plus de partenaires. Le soutien de la Communauté européenne dans le domaine statistique intervient le plus souvent dans le cadre de programmes d'aide vastes. À l'échelle régionale, ces programmes d'aide sont axés sur l'intégration économique et le développement des échanges commerciaux. Ils sont basés sur les objectifs et les stratégies de développement à moyen et long terme que la région s'est elle-même fixés.

Les activités statistiques financées par les fonds de la Communauté européenne sont étroitement liées aux programmes d'intégration régionale et tiennent compte de leurs échéances.

Le programme d'aide de la Communauté européenne à l'UEOMA en matière statistique a été choisi comme un cas d'école, car les principaux acteurs de cette coopération considèrent que ce programme, qui a servi de modèle à des projets dans d'autres régions, a obtenu des résultats très positifs.

Établir un système statistique régional performant

Dès les débuts de l'UEOMA, la Communauté européenne a aidé la nouvelle organisation sous-régionale à renforcer son intégration économique et à définir et conduire des politiques sectorielles à l'échelle régionale (en



Soumaïla Cissé, président de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, est originaire du Mali.

matière, par exemple, de transport, de sécurité alimentaire, etc.). Le soutien à l'établissement de statistiques régionales harmonisées a été fourni, en majeure partie, dans le cadre des programmes d'aide à l'intégration régionale «PARI 1» et «PARI 2». Ces programmes ont été financés par les septième et huitième FED. Au total, environ 11 millions d'euros provenant du fonds régional de la Communauté européenne ont été consacrés aux statistiques, une partie ayant été affectée au financement d'enquêtes dans les États membres afin de répondre aux besoins régionaux d'informations.

Les différentes actions entreprises dans le domaine statistique avaient pour objectif principal de satisfaire aux exigences résultant de la mise en place d'un mécanisme de surveillance multilatérale pour les pays de l'UEMOA et de répondre aux besoins en informations de base des acteurs économiques. Les domaines statistiques concernés étaient les prix à la consommation (dont les enquêtes sur le budget des ménages), les comptes nationaux (PIB), le secteur informel, la production industrielle, le commerce extérieur, les indicateurs à court terme et une base de données sur la compétitivité.

Les travaux comprenaient des activités d'harmonisation, le développement et/ou la mise en place de logiciels de statistique (CHAPO pour les prix à la consommation, Eretes pour les comptes nationaux, Eurotrace pour le commerce extérieur, par exemple), l'organisation d'enquêtes et l'amélioration des capacités statistiques de la Commission de l'UEMOA et des systèmes statistiques nationaux par la formation du personnel et l'acquisition de matériel informatique et d'équipement de bureau. Il n'y a pas eu un grand programme unique, mais plusieurs projets successifs entre 1994 et aujourd'hui, qui ont suivi le cycle de programmation du FED. La priorité a initialement été donnée à la production d'indices des prix à la consommation harmonisés; les travaux ont commencé dès 1994. Le programme d'appui régional à la statistique, Parstat, a pris la relève en 1997 et a élargi le champ d'application des travaux aux domaines mentionnés plus haut. La dernière phase, achevée à la fin de 2005 dans le cadre de PARI 2, visait principalement à la consolidation des acquis du projet Parstat. Globalement, les projets statistiques ont atteint leur but, et ce malgré les nombreuses difficultés administratives. La participation d'Afristat, qui a fourni des services de haute qualité lors de ces projets, a constitué un atout considérable.

Les principales réalisations sont les suivantes:

- Enquête sur les dépenses des ménages dans toutes les capitales de l'UEMOA en 1996 (en 2001 pour la Guinée-Bissau) et publication des résultats de cette enquête.
- IPCH: production et diffusion mensuelles d'IPCH, par tous les pays de l'UEMOA et par l'organisation régionale: les chiffres de juin 2006 ont, par exemple, été publiés dans un bulletin en juillet 2006 et sont consultables sur le site de la Commission de l'UEMOA (voir tableau 1). Parmi les réalisations figurent aussi le développement et la maintenance de CHAPO, les travaux d'amélioration de la qualité des IPCH et la préparation d'une mise à jour des schémas de pondération.
- Comptes nationaux: plus grande comparabilité des chiffres du PIB (voir tableau 2). Un règlement sur les modalités de calcul du PIB a été adopté et les États membres s'y conforment pour produire leurs données. L'outil logiciel Eretes, qui appartient conjointement à la Commission

Tableau 1 – Indice des prix à la consommation des pays de l'UEMOA, 1996 = 100 (situation en octobre 2006)

	Janvier 2006	Février 2006	Mars 2006	Avril 2006	Mai 2006	Juin 2006	Juillet 2006	Août 2006	Sept. 2006
Bénin	133,9	135,5	136,3	137,6	138,9	137,8	135,5	134,2	
Burkina	125,3	124,8	123,7	124,8	128,2	127,7	129,6	129,0	
Côte d'Ivoire	132,8	133,4	133,7	134,7	135,3	136,5	136,6	136,6	135,5
Guinée-Bissau	179,6	182,5	184,0	184,0	185,4	189,2	190,9	192,8	191,9
Mali	112,5	112,9	113,9	114,3	115,2	116,8	117,0	116,7	117,3
Niger	121,3	121,0	121,7	121,5	122,9	126,3	126,1	126,3	
Sénégal	112,6	113,0	113,6	113,3	112,2	112,8	114,2	115,6	116,9
Togo	125,8	125,5	124,9	126,7	128,2	127,9	125,0	125,7	
UEMOA	125,5	126,0	126,3	127,0	127,6	128,4	128,6	128,8	

Source: Commission de l'UEMOA.

Tableau 2 — Incidence de l'harmonisation des chiffres du PIB dans les pays de l'UEMOA, corrections du PIB (*) en %

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Bénin	5,3	1,8	5,4	3,5	4,1	4,9	4,6	5,0	5,0	4,5	4,3
Burkina	10,0	9,5	11,6	11,7	10,7	10,9	10,8	11,1	12,0	11,6	11,5
Côte d'Ivoire	9,4	10,9	9,9	8,9	8,1	7,6	5,9	7,6	7,1	7,0	6,7
Guinée-Bissau	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1
Mali	3,9	12,1	18,0	12,2	7,6	10,9	8,1	9,6	4,5	12,3	8,9
Niger	1,8	2,8	3,1	1,0	1,4	1,5	1,2	1,1	1,3	1,4	1,5
Sénégal	4,4	7,7	8,2	7,6	5,1	4,4	5,0	7,0	5,9	4,2	5,9
Togo	9,1	10,4	7,9	7,4	5,7	5,3	5,6	5,4	5,7	5,8	5,8

(*) L'incidence de l'harmonisation des chiffres du PIB est toujours positive car la couverture statistique est plus vaste; les corrections concernent, par exemple, les loyers imputés pour les logements occupés par leurs propriétaires et la consommation de capital fixe des administrations publiques.

Source: Commission de l'UEMOA.

- européenne (Eurostat) et à la France, a été mis en place afin de produire des comptes nationaux selon le SCN93 et est utilisé par tous les pays de l'UEMOA, à l'exception de la Guinée-Bissau et du Sénégal. Toutefois, à cause de certaines lacunes dans les données de base, la qualité des chiffres relatifs au PIB laisse encore souvent à désirer.
- Secteur informel urbain: des enquêtes ont été menées en 2001 et 2003 pour obtenir des données sur les principales caractéristiques du secteur informel des pays de l'UEMOA (unités de production, emploi, revenus, etc.). Les statistiques sur le secteur informel urbain ont été publiées aux échelles nationale et régionale. Elles indiquent que la part estimée du PIB générée par le secteur informel est comprise entre 43 % (en Côte d'Ivoire, 2002) et 76 % (au Togo, 2002). Ces résultats permettent d'ajuster les chiffres du PIB des pays de l'UEMOA.
- Indice harmonisé de la production industrielle (IHPI): production régulière d'indices conformément à une méthodologie harmonisée. Celle-ci a été appliquée au Bénin, au Mali, au Sénégal et au Togo. La Côte d'Ivoire est sur le point de mettre en place la méthodologie harmonisée. Au Burkina, en Guinée-Bissau et au Niger, la mise en œuvre n'a pas encore débuté. Un logiciel destiné à la production d'IHPI a été développé et est utilisé aux niveaux national et régional.
- Statistiques du commerce extérieur et surveillance commerciale: la mise en œuvre d'Eurotrace dans tous les États membres (même s'il n'est pas pour l'heure utilisé par la Côte d'Ivoire) et la production régulière de statistiques sur le commerce extérieur à l'échelle régionale à l'aide de ce logiciel ont été menées à bien. Des travaux supplémentaires sur une méthodologie d'harmonisation sont en cours. Un système de surveillance commerciale basé sur une sélection d'indicateurs a été mis au point et de nouveaux modules en lien avec Eurotrace ont été développés.
- Analyse du développement économique à court terme: le but était d'informer régulièrement les secteurs privés et publics des situations économiques nationale et régionale. Tous les États membres, à l'exception de la Guinée-Bissau et du Niger, produisent régulièrement ces «bulletins de conjoncture» et la Commission de l'UEMOA a entamé la rédaction d'une note d'analyse pour toute la région. Aucun format normalisé n'est actuellement utilisé, mais celui-ci est en projet.
- Système d'information sur les questions sociales: les premières étapes (études et ateliers) de la création de ce système d'information qui

couvre des domaines tels que l'éducation, la santé, l'emploi et l'égalité entre hommes et femmes ont été engagées.

Programme statistique pluriannuel: un programme statistique régional couvrant la période 2006-2010 a été élaboré. Il aborde un grand nombre de statistiques économiques et sociales jugées nécessaires à la définition, au suivi et à l'évaluation des politiques de l'UEMOA. Ces activités statistiques sont regroupées en quatre domaines:

- 1) renforcement de la politique de convergence;
- 2) pauvreté et cohésion sociale;
- 3) établissement du marché commun;
- 4) renforcement des institutions.

Les leçons à tirer...

Si l'on considère toutes les difficultés inhérentes à de tels travaux dans des pays/régions en développement — le manque, par exemple, de financements et de ressources humaines qualifiées et les problèmes de gouvernance —, les résultats obtenus sont plutôt impressionnants. Toutefois, ceux-ci n'ont pas été atteints au terme d'un seul et unique programme, mais grâce à toute une série d'activités et de projets menés entre 1995 et 2005.

Premier enseignement: être réaliste quant au temps et aux ressources nécessaires à la gestion des aspects administratifs et financiers d'un projet.

Les bons résultats obtenus impressionnent d'autant plus qu'il a fallu déployer beaucoup d'énergie et d'efforts (sans parler de ressources) pour se conformer aux procédures administratives inhérentes à ce type de projet de développement. La Commission de l'UEMOA devait suivre non seulement les règles du FED, mais aussi ses propres procédures internes. Dans de nombreux cas, il a fallu plus de temps pour satisfaire aux exigences administratives que pour accomplir le travail statistique en lui-même.

Deuxième enseignement: se montrer réaliste lors de la définition des objectifs pouvant être atteints dans le cadre de projets d'une durée de 3 à 5 ans. Ne pas faire intervenir trop de domaines de compétence et d'activités dans un projet.

Les résultats mentionnés plus haut n'auraient pas pu être obtenus dans le cadre d'un projet unique, mais seulement par une série de projets réussis. En fait, les projets, considérés séparément, tendaient à être trop ambitieux et optimistes. Les capacités d'absorption des bénéficiaires ont souvent été surestimées et, parfois, les projets ont nécessité plusieurs prolongations et/ou le lancement de «nouveaux» projets prenant en charge ce qui n'avait pas pu être accompli lors des précédents.

Troisième enseignement: s'assurer que le projet statistique répond à une demande explicite de groupes significatifs d'utilisateurs nationaux ou sous-régionaux; ceci peut inclure des actions visant à stimuler cette demande.

De plus, la durabilité du projet peut être renforcée par la création d'obligations légales.

Que certaines activités, et en particulier l'IPCH, jouissent d'un succès constant constitue l'un des éléments positifs de la coopération statistique avec l'UEMOA. Le manque de durabilité est habituellement l'un des problèmes majeurs de l'aide au développement. Un facteur ayant joué un rôle essentiel dans cette réussite aura été la forte demande de statistiques au niveau politique (pour le mécanisme de surveillance multilatérale) et donc l'appui sans faille des Commissaires et Ministres.

Quatrième enseignement: instaurer une collaboration durable qui permette l'essor des capacités statistiques de ces organisations. Faire appel à des experts à court terme peut se révéler très utile pour obtenir des résultats spécifiques. Toutefois, le transfert de compétences et la constitution de connaissances institutionnelles requièrent une aide et un partenariat suivis.

La Commission de l'UEMOA, à l'instar d'autres organisations régionales comme le Marché commun de l'Afrique australe et orientale, a acquis des compétences techniques grâce à l'aide offerte par la Communauté européenne dans certains domaines statistiques, qui permet maintenant à son personnel permanent d'en assurer seul la gestion. La Commission de l'UEMOA est devenue le propriétaire de ces processus, même si, occasionnellement, un soutien financier extérieur peut se révéler nécessaire. Atteindre cet objectif est un travail de longue haleine.

Cinquième enseignement: apporter une aide financière et technique à la programmation intégrée et à la mise en œuvre de programmes à l'échelle régionale/nationale. Les programmes statistiques doivent être définis en accord avec les États membres qui devront ensuite aligner leurs programmes nationaux sur ceux-ci.

La communauté des bailleurs de fonds internationaux doit accorder ses aides dans le cadre des programmes régionaux et nationaux établis par les partenaires et non financer des activités extérieures à ces programmes. Un programme statistique régional pluriannuel développé en concertation avec les États membres constitue un instrument non négligeable en matière de coordination. Pour qu'une organisation régionale réussisse, ses États membres doivent se montrer très déterminés. L'incidence des activités

et programmes régionaux sera très limitée si ceux-ci ne sont pas accompagnés d'actions correspondantes au niveau national.

... et les perspectives

Une nouvelle convention de financement a été signée au titre du neuvième FED pour la période 2006-2013 afin de soutenir l'intégration régionale en Afrique occidentale. Cette fois, la convention concerne à la fois les États membres de l'UEMOA et ceux de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest.

Eurostat assistera les services de la Commission dans le suivi des modules statistiques de ce programme. Ces modules statistiques seront alignés sur les programmes statistiques de l'UEMOA et de la Cedeao et financeront certaines composantes de ces programmes. Eurostat mettra à profit la longue expérience acquise lors des projets précédents dans ces deux régions et contribuera ainsi, avec les autres services de la Commission, à la création et à la pérennisation d'un système statistique régional performant et apte à renforcer l'intégration régionale en Afrique occidentale. Eurostat demandera qu'une attention particulière soit accordée à la diffusion des données et à l'établissement de relations étroites entre producteurs et utilisateurs. Cependant, le grand défi sera de définir les projets de façon que, dans cet environnement où les ressources humaines et financières sont très limitées, les acquis puissent être préservés (voir tableau 3).

Toutes ces activités seront étroitement coordonnées avec les bailleurs de fonds des États membres de l'UE et les organisations internationales.

Tableau 3 — Ressources des instituts nationaux de statistique des pays de l'UEMOA, 2006

1. Personnel

	Personnel permanent	Personnel contractuel	Effectif total
Bénin	59	39	98
Burkina	66	18	84
Côte d'Ivoire	254	6	260
Guinée-Bissau	80	1	81
Mali	177	6	183
Niger	51	5	56
Sénégal	131	94	225
Togo	93	6	99

Source: Afristat.

2. Budget

Le budget 2006 des instituts nationaux de statistique des pays de l'UEMOA varie entre 75 000 et 3 800 000 euros. Ces chiffres ne tiennent pas compte des fonds versés par la communauté des bailleurs internationaux.

Source: Afristat.

L'INSEE: une longue tradition en matière de coopération technique internationale



Photo: PixelQuelle.de

La coopération technique de l'INSEE s'insère dans un système de relations bilatérales et multilatérales avec l'ensemble des acteurs du «système statistique mondial». Les orientations stratégiques de cette coopération sont décidées annuellement par le comité de direction de l'INSEE. Cette activité, qui concerne de nombreux services de l'INSEE mais aussi des services statistiques ministériels, est pilotée par l'unité de la coopération technique internationale. Cette unité est, au sein de l'Institut, l'interlocuteur principal des divers ministères ou organismes français, communautaires ou internationaux, qui sollicitent ou financent ses interventions.

La coopération technique internationale de l'INSEE répond à trois objectifs:

- aider techniquement les pays bénéficiaires à construire un système statistique qui réponde aux standards méthodologiques communément admis au plan international et à établir des partenariats avec d'autres INS;
- participer à la politique de coopération technique bilatérale de la France, dans ses domaines de compétence;
- contribuer aux programmes de coopération multilatéraux, sous l'égide des organisations internationales.

Initialement limitée à l'Afrique, la coopération technique menée par l'Institut national de la statistique et des études économiques s'est progressivement orientée vers d'autres régions du monde, surtout vers les pays d'Europe centrale et orientale au début des années 90. Elle a atteint alors un volume considérable avec plus de 350 missions d'expertise et plus de 350 visites d'études certaines années. L'entrée récente des dix nouveaux États membres dans l'Union européenne a permis un redéploiement de la coopération technique de l'INSEE vers d'autres régions.

L'importance des échanges et de la formation

Les moyens utilisés pour réaliser un programme de coopération sont très variés. Les missions à l'étranger d'experts de l'INSEE et les visites de représentants des instituts de statistiques partenaires constituent aujourd'hui les formes les plus habituelles de coopération. L'INSEE développe aussi des séminaires thématiques nationaux ou internationaux. Ils ont l'avantage de démultiplier l'action de l'INSEE à ressources constantes tout en permettant de fructueux échanges entre les pays bénéficiaires eux-mêmes.

La formation est aussi un outil fondamental. Les interventions dans ce domaine se traduisent par l'organisation de séminaires et d'ateliers de formation. En Afrique francophone, la coopération technique de l'INSEE prend des formes particulières: appui à Afristat, l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne, et aux écoles de statistique, mieux adaptées au contexte régional. Enfin, l'assistance technique de l'INSEE peut se traduire par la réalisation d'investissements méthodologiques ou d'outils informatiques comme le logiciel d'aide à l'élaboration des comptes nationaux Eretes.

Les statistiques et les études économiques

Les actions de coopération touchent divers domaines de la statistique publique, avec une prédominance des statistiques économiques (statistiques du système productif, indicateurs de court terme, comptabilité nationale). Mais la coopération dans le domaine des statistiques sociales, en particulier celles de l'emploi et des conditions de vie et de la pauvreté, a connu récemment un développement important. Enfin, l'assistance technique de l'INSEE est souvent demandée dans les domaines de l'analyse économique et conjoncturelle.

Les orientations géographiques

Pendant les années récentes, les pays d'Europe centrale et orientale ont été une zone d'activité importante de l'INSEE en matière de coopération

technique. L'adhésion de la plupart de ces pays à l'Union européenne entraîne toutefois une réduction de la demande d'assistance technique sous forme de missions et de visites. Les actions de coopération bilatérale cèdent de plus en plus la place à l'organisation de séminaires et de sessions de formation. Parallèlement, l'appui apporté aux pays du proche voisinage de l'UE — Balkans, Russie et Ukraine — se renforce de façon significative.

Le bassin méditerranéen constitue aussi une priorité géographique de la coopération de l'INSEE. Celle-ci se concentre sur les pays francophones et s'effectue surtout dans un cadre bilatéral. C'est avec le Maroc et la Tunisie que les programmes sont les plus développés et couvrent des domaines diversifiés. L'Algérie et le Liban bénéficient également d'assistance technique dans les domaines des comptes nationaux. Des actions ont été récemment entreprises avec d'autres pays méditerranéens. L'Institut cherche aussi à développer des actions multilatérales pour répondre à des besoins communs, notamment dans le cadre des programmes financés par l'Union européenne (Medstat).

La coopération avec l'Afrique subsaharienne, qui reste une priorité historique, s'exerce par le détachement d'experts auprès d'Afristat (voir article ci-dessous) et le soutien ponctuel à ses projets, par l'appui à la formation des statisticiens africains et aux trois écoles africaines de statistique ainsi que par le détachement d'enseignants et l'assistance aux équipes pédagogiques.

En Amérique latine, la coopération se concentre sur des actions développées dans le cadre de programmes d'intégration régionale avec des priorités bien identifiées visant à harmoniser les méthodes ou outils statistiques, qu'il s'agisse de la Communauté andine des nations, de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes ou du Mercosur. Enfin, quelques actions de coopération sont menées en Asie et dans le Pacifique, principalement avec le Viêt Nam sur des thèmes ciblés: modélisation, appui aux écoles, formation de formateurs et réalisation d'un lexique statistique franco-vietnamien.

La coopération de l'INSEE en Afrique passe par Afristat

L'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne, Afristat, a été créé en 1993 par les quatorze pays africains membres de la zone franc (Bénin, Burkina, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée équatoriale, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo) avec l'appui de la France. Ses activités ont débuté en 1996. Quatre autres pays se sont joints par la suite à l'organisation: Guinée-Bissau et Mauritanie en 1998, Guinée en 2000 et Cap Vert en 2002. Afristat est basé à Bamako, au Mali, et regroupe en 2006 quatorze experts africains et français.

Afristat est une organisation sous-régionale et a pour mission de contribuer au développement des statistiques économiques, sociales et de l'environnement dans les États membres et de renforcer leurs compétences dans ces domaines. Il s'inscrit ainsi dans la préoccupation africaine d'intégration économique régionale, qui suppose l'homogénéité et la comparabilité des informations statistiques.

Au cours de ses dix premières années d'existence, l'action d'Afristat a permis à ces pays de mettre en œuvre et de pérenniser des travaux dans de nombreux domaines statistiques et de progresser dans leur harmonisation. Les nomenclatures et les indices de prix nationaux sont harmonisés au niveau régional. Afristat apporte un appui technique important dans le domaine des enquêtes sur les ménages et de l'analyse de la pauvreté ainsi que dans le domaine des comptes nationaux. Ainsi, douze États membres sur dix-huit ont adopté le système informatique Eretes pour l'élaboration et l'harmonisation de leurs comptes économiques.

La création d'Afristat a entraîné un bouleversement dans la coopération de l'INSEE avec l'Afrique subsaharienne. L'assistance technique résidente, c'est-à-dire la mise à disposition d'un statisticien français auprès d'un institut de statistique étranger, y a quasiment disparu. Afristat constitue désormais l'élément central du dispositif d'assistance technique à l'Afrique subsaharienne dans le domaine statistique.



Afristat est une organisation sous-régionale et a pour mission de contribuer au développement des statistiques économiques, sociales et de l'environnement dans ses États membres et de renforcer leurs compétences dans ces domaines.
Photo: Afristat.



Afristat constitue l'élément central du dispositif d'assistance technique à l'Afrique subsaharienne dans le domaine statistique. L'une de ses priorités est de développer les comptes nationaux dans ses pays membres. Photo: Afristat.

Développement de comptes économiques rapides: passer «du discours à l'action»

La rénovation des comptes nationaux dans les pays membres est une des priorités d'Afristat. L'objectif est d'accompagner ces pays dans la production régulière de comptes fiables, fondés sur les principes et la méthodologie préconisés par le SCN93 (le système des comptes nationaux des Nations unies de 1993).

Mais des retards importants subsistent dans leur élaboration et leur publication, en raison de la faiblesse des moyens qui y sont consacrés et des insuffisances des sources de données.

Pour rattraper ces retards, Afristat met en place avec l'appui de l'INSEE un projet de développement de comptes économiques rapides (semi-définitifs

et/ou provisoires) dans ses pays membres. Ce projet s'appuie sur cinq pays pilotes représentatifs des situations très diverses des systèmes statistiques sur le continent africain: Burkina, Cameroun, Guinée, Mali et Mauritanie. De ces cinq pays, seul le Cameroun, qui est à jour dans l'élaboration des comptes définitifs, travaille à la mise au point d'un compte provisoire. Les autres pays vont réduire fortement l'étendue de leurs nomenclatures afin de rattraper leur retard, voire faire un «saut d'années» pour y parvenir.

Les comptables de ces pays pourront ensuite apporter leur appui pour retransmettre l'expérience qu'ils auront acquise au cours de la première partie du projet. À terme, tous les pays devraient être en mesure de produire leurs propres comptes dans des délais acceptables.

*Par François Coûté et Pierre Verdier,
unité de la coopération technique internationale de l'INSEE.*

Pour en savoir plus:
<http://www.insee.fr>
<http://www.afristat.org>
E-mail: afristat@afristat.org

La coopération statistique allemande bénéficie aux deux parties

Au début des années 90 marquées par la recrudescence des services de consultance à la suite des bouleversements sur l'échiquier mondial, la coopération officielle en matière de statistiques était en train de se mettre en place en Allemagne. Dans le cadre de projets financés par des sources externes, une coopération a bientôt été établie avec les pays d'Europe orientale, les anciens membres de l'Union soviétique et la Chine. Quinze ans plus tard, et après plus de 1 400 projets de coopération avec une quarantaine de pays, l'autorité statistique officielle de l'Allemagne est pleinement reconnue et est recherchée dans le cadre de partenariats internationaux.



© Commission européenne

L'Allemagne, dont la partie orientale a également connu de grands bouleversements, avait le sentiment qu'il était de son devoir de faire partager son expérience acquise sur son propre territoire avec le passage d'une économie planifiée à une économie de marché. La structure fédérale des statistiques a été l'un des points forts des projets de coopération de l'Allemagne.

Les projets ponctuels de coopération dans des domaines spécifiques se sont souvent insérés dans des programmes multidisciplinaires et les contacts initiaux ont conduit à des collaborations étroites et durables. Nous avons aidé

certains de nos pays partenaires — et c'est là un objectif qui nous semblait bien lointain au départ —, pas uniquement dans la transition vers une économie de marché, mais aussi dans le processus d'adhésion à l'Union européenne, et par là même au niveau de leur pleine intégration dans le système statistique.

Partenariat entre les participants

Que ce soit avec les candidats à l'adhésion à l'UE (et, depuis le 1^{er} mai 2004, les nouveaux États membres), avec les pays participant à la nouvelle



L'unité de coopération à Bonn. La coopération statistique de l'Allemagne vise systématiquement à établir un véritable partenariat entre les instituts statistiques concernés.

politique européenne de voisinage ou avec les pays émergents et les pays en développement en dehors de l'Europe, la coopération statistique de l'Allemagne vise toujours à établir un véritable partenariat entre les instituts statistiques concernés. Le premier objectif de chaque projet de coopération est de transmettre des connaissances spécialisées sur une base durable de manière à contribuer au renforcement des capacités statistiques. Les solutions considérées comme idéales en Allemagne ne sont pas des modèles transférables tels quels dans les pays partenaires. Les experts des pays participants se réunissent en vue de mettre au point des solutions qui fonctionneront dans le long terme dans le pays partenaire.

Un bon exemple est la base de données «Cross-border friendship data-base», élaborée conjointement par des statisticiens polonais, tchèques

et allemands et mise à la disposition du public en 2004. Cette base, qui contient un grand nombre de statistiques comparables sur la Pologne, la République tchèque et la Saxe, contribue de façon décisive aux échanges transfrontaliers.

Un projet bilatéral avec l'Institut chinois de la statistique sur les statistiques du commerce extérieur illustre bien la façon dont la coopération statistique peut profiter aux deux parties. L'Institut chinois a mis en place une base de données en libre accès qui contient des statistiques du commerce extérieur et a publié pour la première fois un annuaire de statistiques étrangères. L'Office fédéral allemand de la statistique a emboîté le pas à la Chine en ajoutant d'autres titres et tableaux, en-têtes de colonnes et sous-rubriques en anglais.

À la conférence internationale du Fonds monétaire international sur l'avenir des statistiques, organisée les 30 et 31 mai 2000 à Pékin, des experts ont distingué, parmi une trentaine de projets, le projet allemand-chinois «Réorganisation des statistiques industrielles et du transport dans la République populaire de Chine» comme étant exemplaire. En effet, conformément aux recommandations des Nations unies sur la coopération technique dans le domaine des statistiques, il tient le plus grand compte des exigences et caractéristiques du pays bénéficiaire et les deux partenaires partagent la responsabilité pour la mise en œuvre et les résultats (appropriation).

Projets de jumelage

La philosophie des échanges entre experts dans l'intérêt des deux parties est particulièrement claire dans des projets allemands de jumelage statistique promus par la Commission européenne. D'abord et avant tout, on entend ici par «jumelage» un partenariat administratif étroit, lié à un projet spécifique multidisciplinaire. En outre, la coopération est appelée à se poursuivre une fois le projet terminé.

Depuis que le projet de jumelage avec l'Institut statistique polonais concernant un système d'information statistique a été lancé en 2002, les statis-

ticiens allemands sont actifs dans ce domaine et connaissent un succès considérable. Le jumelage se caractérise par des échanges réguliers entre les experts concernés et un niveau élevé de responsabilité du côté du pays bénéficiaire et l'approche allemande en matière de coopération est également manifeste dans ces projets. L'Office s'est engagé entre-temps dans d'autres projets de jumelage avec la Bulgarie, la Lettonie et la Macédoine. Nous avons instauré un partenariat étroit avec l'Institut statistique turc depuis plusieurs années et cette collaboration a été intensifiée dans le cadre du projet appelé «Améliorer le système statistique de la Turquie». Ici aussi, les échanges entre les experts allemands et turcs sont bénéfiques aux deux partenaires. Par exemple, il est prévu d'introduire également à l'office statistique allemand le serveur de classification des statistiques d'entreprises, qui est le fruit d'efforts conjugués.

Préparation des experts

Un autre grand principe de nos activités de coopération est la préparation globale, et non exclusivement technique, des experts. Malgré un nombre croissant de contacts internationaux, y compris en dehors du domaine de coopération technique, le fait est qu'un expert travaillant dans un projet de coopération doit répondre à d'autres exigences qu'un expert en poste



L'unité de coopération à Wiesbaden. Les années d'expérience ont montré que le transfert d'expertise technique et méthodologique ne suffit pas à apporter aux pays bénéficiaires un soutien efficace.

dans les propres locaux de l'office statistique. Il ne s'agit pas uniquement d'avoir une expertise, il faut également être capable de transmettre cette expertise. Les experts reçoivent donc une formation linguistique — des cours d'anglais, par exemple — et une formation didactique — par exemple des cours sur les techniques de présentation, la gestion d'une équipe ou les techniques de négociation internationale. La bonne préparation de nos experts est l'une des clés du succès de nos actions de coopération. Nous pouvons ici tirer profit de nos années d'expérience: les jeunes experts sont initiés à la coopération internationale par les plus anciens et nous pouvons ainsi passer le relais à la génération suivante tout en gardant le bénéfice de l'expérience passée.

La préparation interculturelle est de plus en plus importante. Par exemple, à Wiesbaden, notre principal projet de coopération avec la Turquie a été lancé dans le cadre d'une manifestation de communication interculturelle à laquelle un intervenant a donné des informations sur l'histoire et la culture du pays et a présenté les caractéristiques et les conventions d'une journée de travail normale en Turquie. Un projet important avec la Chine a également commencé par une formation interculturelle des chefs de projet. La préparation interculturelle continuera de gagner en importance puisque la coopération statistique allemande se tourne depuis quelque temps déjà vers de nouvelles régions — notamment vers les pays voisins de l'Est et du Sud-Est de l'UE et les pays non européens couverts par l'initiative de l'ONU visant à éradiquer la pauvreté (objectifs du millénaire pour le développement).

Les bénéficiaires deviennent des prestataires

Cette extension géographique des activités de coopération constitue une réponse aux exigences politiques mais reflète aussi le développement des systèmes statistiques des nouveaux États membres — pas seulement à cause du succès des travaux de consultance jusqu'à présent. Un changement net est observé dans les relations avec des pays tels que la République tchèque, la Pologne, la Slovaquie ou la Slovaquie: alors que la coopération était autrefois en grande partie ciblée sur ces pays, ces derniers passent du statut de bénéficiaires à celui de partenaires assumant, avec des experts allemands, des projets de coopération en faveur d'autres pays.

Renforcement des capacités statistiques — Une nouvelle priorité

Les pays partenaires changent, mais également le thème des projets de coopération. Les années d'expérience ont montré que le transfert

d'expertises techniques et méthodologiques ne suffit pas à apporter aux pays bénéficiaires un soutien efficace. Dans un souci de durabilité, les structures organisationnelles, les procédures administratives et la gestion du personnel des instituts statistiques doivent être axées sur les exigences auxquelles ils devront faire face en tant que fournisseurs de services d'information modernes.

C'est ce que l'on entend par «renforcement des capacités statistiques». Nous attachons une grande importance à l'amélioration du contexte institutionnel et, pour cette raison, nous incluons de plus en plus d'éléments interdisciplinaires dans nos projets de coopération. Des manifestations sur des thèmes tels que la planification stratégique, le recrutement du personnel ou la gestion de projets visent le personnel d'encadrement dans les autorités partenaires.

L'Office fédéral de la statistique propose depuis plusieurs années des cours modulaires spécifiques aux situations dans les pays partenaires concernés sur la base du niveau de connaissance existant et du besoin de soutien. Par exemple, des ateliers et des visites d'étude sur la gestion de la qualité totale en Bulgarie et en Turquie, des séminaires sur la gestion stratégique en Serbie, et un projet de jumelage léger avec l'office statistique tchèque appelé «Planification stratégique et gestion des activités statistiques».

La coopération statistique de l'Allemagne visera également à l'avenir l'inclusion d'éléments multidisciplinaires de ce type dans des projets pour le développement des capacités techniques en vue de garantir leur succès à long terme.

Après plus de 15 ans d'activités couronnées de succès, il nous apparaît clairement que la coopération statistique est un processus qui fonctionne dans les deux sens. Le savoir-faire est transmis dans deux directions, puisqu'un effet secondaire important de la transmission d'expertise technique est le renforcement de la compétence de nos propres experts.

Par Ringo Raupach, Office fédéral de la statistique, Allemagne.

ISTAT: une fructueuse coopération

L'ISTAT, l'Institut national de statistique d'Italie, se concentre depuis le milieu des années 90 sur la coopération statistique. Son engagement s'est considérablement accru au cours des dernières années et la coopération statistique est à présent considérée comme une «activité essentielle» de l'Institut.



Photo: Pierre Cester.

Au fil des années, la nature et l'importance de la coopération statistique de l'ISTAT, ainsi que les domaines d'intervention et les partenaires de la coopération, ont évolué. Si cette coopération répondait au départ à des demandes spécifiques limitées émanant du ministère italien des affaires étrangères ou d'Eurostat, elle a à présent mis au point sa propre stratégie qui cherche à répondre dans toute la mesure du possible aux demandes des instituts nationaux de statistique des pays associés en faisant appel à la fois à ses propres experts et aux ressources financières de l'Institut.

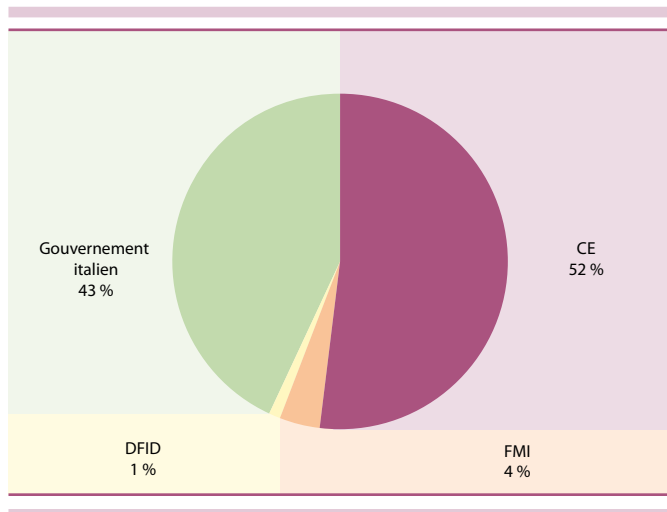
Les objectifs stratégiques de la coopération statistique de l'ISTAT sont:

- 1) le renforcement des systèmes statistiques nationaux, en préconisant l'adoption de normes européennes et internationales et le partage des meilleures pratiques statistiques;
- 2) le renforcement du rôle de l'ISTAT au niveau international, en intervenant dans des secteurs où il peut proposer des experts qualifiés et garantir l'efficacité des actions;
- 3) la promotion de la présence de l'ISTAT dans des contextes nationaux et internationaux concernant le rôle des statistiques officielles pour le suivi des politiques de développement;
- 4) le développement des relations avec des institutions nationales, notamment le ministère italien des affaires étrangères, chargé de la conception des politiques de coopération au développement et du financement bilatéral, notamment des projets de coopération statistique.

Sources de financement

Les ressources propres de l'ISTAT consacrées aux activités de coopération technique sont limitées et ne suffisent pas pour répondre à toutes les demandes et à tous les besoins. Les sources de financement de projets sont ainsi essentiellement externes, même si l'ISTAT apporte souvent une contribution, en particulier en détachant des ressources humaines supplémentaires.

Source de financement



ou d'organisations internationales comme le FMI, la Banque mondiale, PARIS21, etc.

Ces dernières années, la nécessité de créer des consortiums pour participer aux appels d'offres de la Commission européenne a créé une nouvelle dimension intéressante dans la coopération, forçant les fournisseurs d'assistance technique à coopérer entre eux pour rationaliser les ressources et le savoir-faire pour obtenir des résultats. En outre, les INS doivent souvent traiter avec des entreprises et des institutions du secteur privé. Bien que la plupart des projets de l'ISTAT soient actuellement mis en œuvre en partenariat avec d'autres INS, l'ISTAT s'adapte à ces nouvelles procédures d'adjudication en présentant des projets en commun avec des institutions privées.

Choix des pays partenaires

La sélection des pays partenaires pour la coopération de l'ISTAT se fait essentiellement en fonction de la demande. D'autres critères sont fonction de l'évaluation de divers aspects et circonstances.

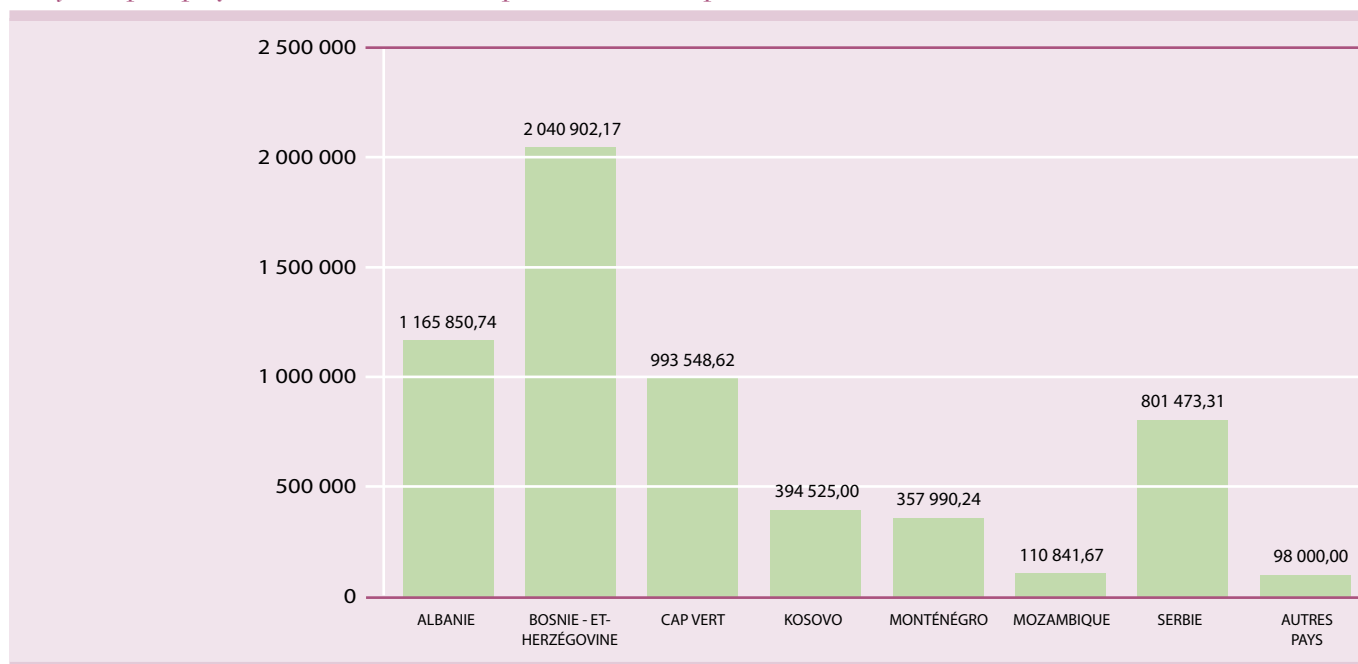
Les principales sources extérieures de financement sont:

- le gouvernement italien, aux termes d'accords entre l'ISTAT et le ministère des affaires étrangères — direction générale de la coopération au développement;
- la Commission européenne, dans le cadre d'appels d'offres et de contrats de jumelage et, dans une mesure limitée, à partir de subventions gérées directement par Eurostat;
- d'autres sources, provenant d'autres pays (par exemple le département pour le développement international du gouvernement britannique)

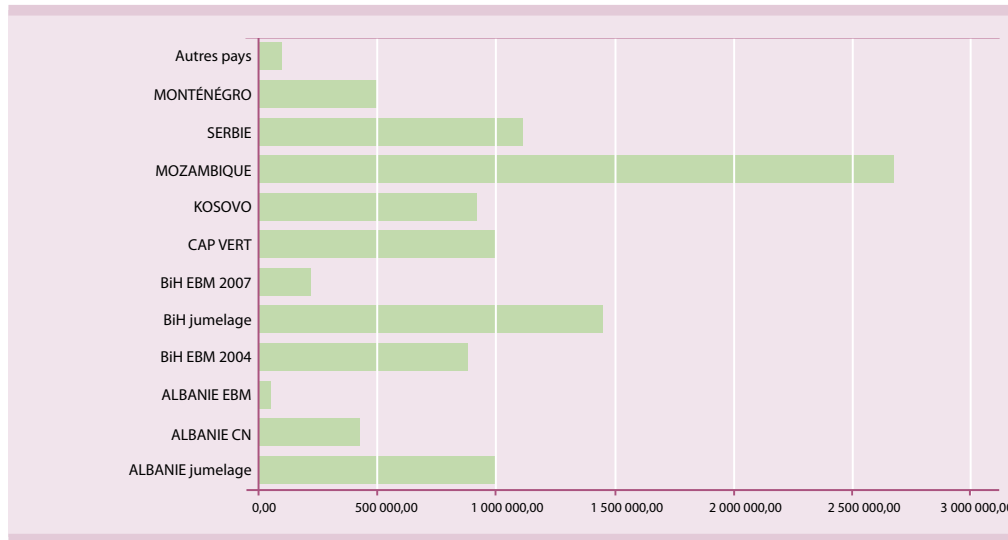
D'un côté, l'intérêt que présente le pays partenaire pour les organismes institutionnels et de financement d'ISTAT, essentiellement le gouvernement italien et l'Union européenne, est pris en considération pour recueillir le maximum de soutien à la fois du point de vue politique et sur le plan des ressources disponibles.

D'un autre côté, il est nécessaire de prendre dûment compte des ressources humaines disponibles possédant l'expérience pertinente dans les domaines

Projets par pays et montant alloué par l'ISTAT depuis 2004, en euros



Projets de coopération, montant total, par pays partenaire, en euros



thématiques où l'assistance technique est requise. L'assurance pratique que ces ressources seront débloquées lorsqu'elles seront nécessaires, au sein de l'ISTAT ou de tout membre du consortium, peut éventuellement poser un problème, les activités de coopération — même lorsqu'elles sont programmées et font l'objet d'un accord — souffrant souvent d'être considérées comme des activités supplémentaires susceptibles d'être réorganisées en fonction d'activités plus urgentes des INS.

En outre, un autre élément important à prendre en compte lors du choix d'un pays partenaire est la connaissance de l'INS et du pays lui-même. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une règle générale, la connaissance du contexte est très importante pour la façon dont les activités sont conçues, programmées et mises en œuvre. Cet élément peut ajouter à l'efficacité de l'intervention, à la fois sur le plan des résultats obtenus et de la plus grande possibilité d'avoir des répercussions au sein du système statistique et au-delà, dans l'environnement politique local ou national.

Au départ, l'ISTAT était actif dans les pays d'Europe centrale et orientale (les nouveaux États membres actuels ou les pays candidats), dans les Balkans occidentaux et en Russie ainsi que dans les nouveaux États indépendants, avec des activités ponctuelles, essentiellement soutenues par Eurostat. Ces dernières années, l'ISTAT a considérablement élargi ses domaines d'intervention dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée, au Cap Vert, en Chine et au Mozambique, et il a même mené quelques actions limitées dans des pays d'Amérique latine (Mercosur et Pacte andin).

Le graphique de la page précédente présente les pays partenaires de l'ISTAT dans des projets depuis 2004. Ces pays apparaissent sur la base de l'importance de l'engagement direct de l'ISTAT mais la plupart des projets sont en fait plus importants, en raison de la participation d'autres INS et d'autres institutions.

Le graphique suivant montre l'importance globale des projets de coopération de l'ISTAT à partir de 2004. La plupart de ces projets, bien qu'ils soient

mis en œuvre au sein de consortiums avec d'autres INS ou institutions, sont gérés directement par l'ISTAT, qui est responsable des aspects techniques.

Domaines d'intervention

L'ISTAT a été engagé dans de nombreux secteurs thématiques de coopération différents. En pratique, la possibilité de décider des domaines d'intervention est toujours largement limitée, étant donné qu'ils sont essentiellement fixés à la fois par le pays demandeur et l'institution donatrice. L'ISTAT peut

néanmoins décider de ne pas intervenir dans un projet donné en raison du manque de disponibilité d'experts dans le domaine spécifique proposé.

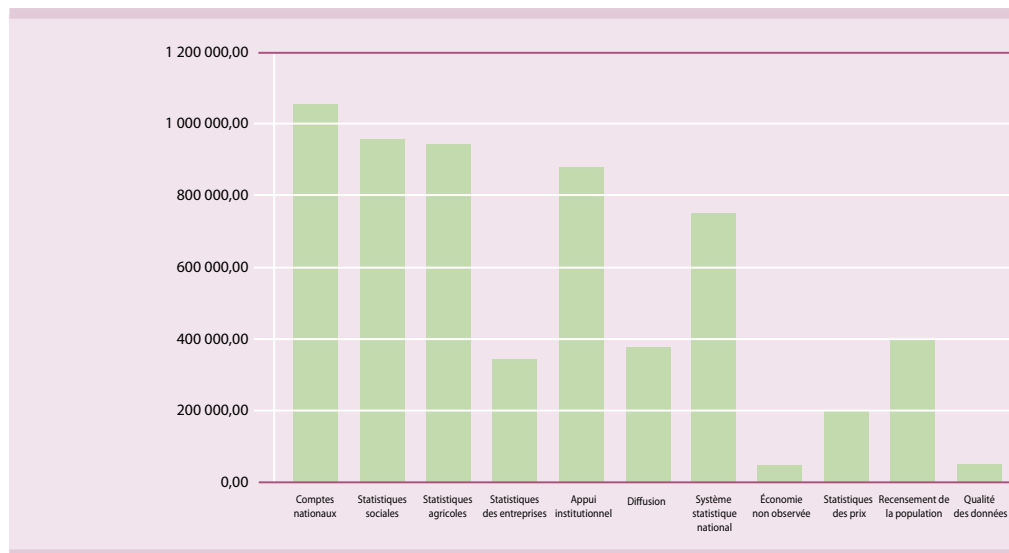
Il convient aussi de noter qu'un certain nombre de donateurs n'apportent pas de soutien financier à des activités de collecte de données qui restent très importantes pour des pays où la structure statistique de base n'est pas constituée. Bien que la non-distribution de fonds pour la collecte de données soit considérée comme un élément de durabilité pour les INS, le résultat peut être un ralentissement dans la fourniture de données de qualité. L'aide à la collecte de données, ou son absence, caractérise de façon considérable le type d'intervention fourni. Des projets qui impliquent la collecte de données ont un impact direct à la fois sur la disponibilité de données de meilleure qualité à court ou moyen terme et sur la nature de l'assistance technique fournie, car ils exigent une aide permanente et une formation pratique tout au long du cycle de production. D'autres projets, axés essentiellement sur la formation méthodologique ou l'analyse, peuvent déboucher sur de bons résultats, voire des résultats excellents, en matière de connaissances méthodologiques et théoriques, mais cela s'applique alors à des données existantes qui sont souvent de piètre qualité.

Le graphique suivant présente les principaux domaines d'intervention des éléments mis directement en œuvre par l'ISTAT — dans le cadre de chacun des projets mentionnés plus haut.

Arguments pour une action accrue et ciblée des INS

La reconnaissance du rôle des statistiques dans les programmes de coopération au développement et la nécessité de préconiser un renforcement de la capacité statistique des pays, y compris dans le contexte élargi des stratégies de réduction de la pauvreté et du suivi des objectifs du millénaire pour le développement, exigent un accroissement et même une

Domaine d'intervention de l'Istat



concentration de la participation des INS. Le but est de renforcer les systèmes statistiques nationaux pour contribuer à une prise de décision assise sur des éléments probants, suivre des processus et mesurer de nouveaux phénomènes. Pour permettre et renforcer la participation active de statisticiens officiels à des activités de coopération technique, les INS doivent être aidés car ils sont souvent confrontés à un choix difficile entre se plier à leur travail de production statistique actuel toujours plus exigeant et dégager des ressources en personnel qualifié pour des activités de coopération.

Le cas de la Bosnie-et-Herzégovine

Les projets que l'ISTAT a développés avec la Bosnie-et-Herzégovine dans le domaine des statistiques ces dernières années constituent un exemple significatif de tous les points mentionnés plus haut.

Les premiers contacts ont été établis il y a dix ans à l'initiative de collègues de Bosnie-et-Herzégovine, à une époque où la situation géopolitique globale restait très confuse, ce qui a eu des répercussions sur les structures statistiques institutionnelles. À l'époque, le gouvernement italien a été le premier organisme étranger actif dans le domaine statistique, suivi par l'Union européenne, ce qui a mis en lumière la nécessité de disposer d'un organisme statistique capable de représenter l'État dans son ensemble et ainsi de pouvoir recevoir des financements extérieurs. Des pressions, exercées en particulier par l'Union, conjuguées à la nécessité impérieuse de disposer de nouvelles données de qualité, ont abouti à l'établissement, en 1998, de l'Agence de statistique de Bosnie-et-Herzégovine qui, avec les deux offices statistiques préexistants, constitue le noyau du système statistique national du pays. Les institutions statistiques existantes, à savoir l'Office fédéral de statistique de la Fédération de Bosnie-et-Herzégovine et l'Institut de statistique de la Republika Srpska, ainsi que la nouvelle Agence de statistique de Bosnie-et-Herzégovine, ont dû subir une réorganisation de leurs fonctions et responsabilités, de leur environnement de travail, de leurs effectifs et de l'organisme régulateur de référence: ce processus se poursuit et fait l'objet d'une mise à jour permanente.

En Bosnie-et-Herzégovine, l'ISTAT a travaillé dans le cadre de projets financés par différentes institutions, ce qui l'a exposé à des procédures de mise en œuvre très différentes: en tant que partenaire d'un consortium dans un projet financé par l'Union, en travaillant avec des fonds provenant d'une source bilatérale italienne, dans un projet de jumelage lui aussi financé par

l'Union, mais avec des règles très spécifiques, et dans un nouveau projet cofinancé par des ressources italiennes et britanniques.

La possibilité d'appliquer des procédures de mise en œuvre différentes dans le même pays a été très enrichissante et précieuse pour l'ISTAT. De façon générale, cette situation a permis de comparer les répercussions que ces différentes règles peuvent avoir sur l'assistance technique et de définir celles qui conviennent le mieux pour obtenir des résultats de qualité et garantir la



Zdenko Milinovic, directeur de l'Agence statistique de Bosnie-Herzégovine (BiH), avec quelques collègues.



La coordination entre les donateurs est une activité très importante qui est souvent à la traîne. Toutefois, dans le cas de la Bosnie-et-Herzégovine, elle a été organisée avec efficacité dès le départ. Actuellement, la coordination s'effectue sous les auspices de l'Agence statistique de Bosnie-et-Herzégovine et a obtenu de bons résultats dans la mise en œuvre des projets.

durabilité. Il serait aussi intéressant de comparer ces conclusions avec l'expérience des institutions partenaires en Bosnie-et-Herzégovine.

Le recours à ces différentes procédures était aussi fonction des différents domaines d'intervention où l'ISTAT était engagé. Ce dernier a d'abord été impliqué dans divers domaines élémentaires, allant de la mise en place de l'infrastructure statistique de base, à la législation, à l'organisation fondamentale des travaux entre les instituts, la formation et les technologies de l'information. Il est ensuite passé à la mise en œuvre d'activités dans des domaines thématiques plus limités mais pertinents comme les comptes nationaux, pour enfin se concentrer sur la conception et la mise en œuvre de l'enquête sur les budgets des ménages, couvrant ainsi un cycle de production complet. Sous cet angle également, le travail a permis d'analyser en profondeur les différentes options qui se présentent lors de la fusion du type de travaux exigé dans ce domaine donné et la façon dont l'opération se déroule en pratique. Ces deux variables — financements et domaines d'intervention — vont certainement de pair et c'est souvent la combinaison des deux (à laquelle s'ajoutent le type et la qualité des experts fournis) qui détermine le succès ou l'échec d'un projet de coopération technique.

Une coordination fructueuse

Un autre domaine de travail important dans lequel l'ISTAT a évolué en particulier tout au long de sa présence en Bosnie-et-Herzégovine concerne

la coordination entre donateurs. Cette activité très importante, à laquelle néanmoins la communauté de donateurs ne consacre pas suffisamment d'attention et d'efforts, a été déployée de façon très efficace en Bosnie-et-Herzégovine, avec l'organisation de réunions de donateurs dans le domaine des statistiques. L'ISTAT a pour sa part organisé la première réunion en 1998, suivie par d'autres organisées par des institutions internationales. Cette activité se déroule à présent à juste titre sous les auspices de l'Agence de statistique de Bosnie-et-Herzégovine et a fourni quelques bons résultats dans la mise en œuvre des projets. Étant donné l'histoire relativement brève de l'intervention de donateurs dans le pays et la gestion saine et correcte des projets par les donateurs actifs eux-mêmes, la coordination entre eux dans ce pays s'est révélée fructueuse.

La Bosnie-et-Herzégovine est un pays qui fait des efforts pour établir un système statistique national sain, prenant en compte tous les besoins et toutes les exigences pour se conformer progressivement à l'acquis communautaire, dans le respect des caractéristiques et des besoins nationaux. Les projets mis en œuvre par les donateurs en pleine association avec les institutions statistiques locales visent à soutenir une telle évolution et à renforcer les capacités locales de manière durable.

Par Michelle Jouvenal, bureau des relations internationales et de la coopération, ISTAT.

L'expérience de l'Institut statistique de Lituanie: de bénéficiaire à fournisseur d'assistance

La préparation de l'adhésion à l'UE et le passage d'une économie planifiée à une économie de marché ont marqué un défi dans l'histoire de l'Institut statistique de Lituanie. Les qualifications et connaissances acquises par nos statisticiens au cours de cette période ont permis ces dernières années à l'institut lituanien d'assister les instituts moins expérimentés.



L'équipe internationale de consultants de l'Office statistique de Lituanie: Raimonda Šimiene, Dalia Mačiuitiene, Laima Brakauskienė, Daiva Norkevičienė, Gaile Dapšienė, Alma Rutkauskienė et Michail Solovjov. Au cours des prochaines années, l'Office lituanien continuera à fournir une assistance technique par exemple à la Communauté des États indépendants et aux Balkans occidentaux.

L'Institut statistique de Lituanie a connu quelques années très intenses consacrées à l'intégration de l'acquis communautaire afin de respecter les exigences et normes de l'UE dans le domaine des statistiques. Ce processus a été guidé par l'Union européenne avec le soutien d'experts d'États membres de l'UE et d'organisations internationales.

De nombreux experts ont «élu domicile» à l'Institut statistique de Lituanie et ont ainsi partagé leurs connaissances et leur expérience. Les efforts et la motivation du personnel de l'institut lituanien combinés avec le soutien des experts de l'UE ont finalement conduit au succès de l'intégration dans le SSE. Le renforcement des compétences et l'accumulation de connaissances au cours du processus d'adhésion ont ouvert de nouvelles opportunités et perspectives aux statisticiens lituaniens. Ceux-ci, à côté de leurs activités statistiques quotidiennes, ont pu entreprendre des projets d'assistance

technique et participer activement à la fourniture d'expertise aux instituts statistiques moins expérimentés.

La stratégie

En 2002, l'institut lituanien a défini sa stratégie pour la période 2002-2004, incluant les premières étapes de la fourniture d'une assistance technique.

Les pays russophones, c'est-à-dire ceux de l'ex-Union soviétique, ont été les premiers à bénéficier de cette collaboration. Ce choix a été déterminé essentiellement par quatre facteurs:

Premièrement, l'Institut statistique de Lituanie a passé une grande partie de la dernière décennie à renforcer ses capacités et à s'assurer du concours d'un personnel compétent et motivé, capable à son tour de

transmettre son expertise. Son expérience de la transition est récente et donc encore fraîche.

Deuxièmement, il existe un certain nombre de similitudes entre les systèmes statistiques. Personne ne peut nier la valeur du soutien des «anciens États membres» et leur savoir-faire a été extrêmement utile. Dans certains cas toutefois, les experts ont fait face à un manque de connaissance et de compréhension du fonctionnement des systèmes statistiques des pays bénéficiaires et de la façon la plus simple et la plus courte pour se hisser au standard européen. Cette voie n'est pas si facile mais est à présent bien connue des statisticiens lituaniens.

Troisièmement, la langue russe devient un obstacle de plus en plus important car les méthodologies, les concepts et surtout la terminologie sont tous disponibles en anglais. Or, la grande majorité des experts lituaniens ont une très bonne maîtrise du russe. La possibilité de communiquer directement sur des thèmes statistiques complexes sans devoir recourir aux services d'interprètes ou de traducteurs est là un atout considérable. Le problème pourrait se poser à l'avenir car la nouvelle génération choisit plus souvent le français ou l'allemand comme deuxième langue étrangère à l'école.

Enfin, les collaborateurs de l'institut lituanien ont bénéficié, en plus des connaissances acquises auprès des experts internationaux, de leurs expériences en matière d'organisation du travail et de leurs compétences en matière de communication, celles-ci étant tout aussi importantes que les compétences professionnelles.

Il était donc réaliste d'inclure l'assistance technique dans la stratégie. Le document stratégique constate que «grâce à l'amélioration de leurs compétences, les experts statistiques lituaniens sont en mesure de fournir une assistance méthodologique aux pays en transition vers une économie de marché en vue de mettre en œuvre les principes fondamentaux de la statistique officielle. Ils sont capables de participer à des projets de soutien aux experts d'instituts statistiques des pays des Balkans et des pays Tacis concernant les entreprises, le commerce extérieur, les questions démographiques et autres sujets statistiques, avec l'assistance méthodologique d'Eurostat et des experts des instituts statistiques de l'UE».

La stratégie pour 2005-2007 reprend les objectifs stratégiques des années précédentes et précise que «l'Institut statistique de Lituanie participera, en coopération avec les autres INS, à la fourniture d'une assistance technique à d'autres pays comme ceux de la CEI, des Balkans occidentaux et autres. Dans

certains cas, ces projets seront développés et mis en œuvre par l'institut lituanien lui-même». Ce dernier objectif s'inscrit dans la stratégie lituanienne de renforcer la coopération de développement en tant que pays donneur.

Une expérience concrète de l'assistance technique

De 2001 à 2003, les spécialistes de l'institut lituanien ont fourni, dans le cadre du programme Tacis, des services de consultance aux services statistiques du Kazakhstan, du Kirghizstan et de l'Ouzbékistan dans le domaine des statistiques des entreprises et du commerce extérieur.

Dans le projet sur les statistiques d'entreprises avec le Kazakhstan et le Kirghizstan, la qualité des données a été améliorée grâce à l'introduction d'un nouveau système de statistiques des entreprises. Celui-ci est fondé sur l'utilisation de caractéristiques et d'unités d'observation coordonnées entre différents types d'enquêtes sur les entreprises et réduit la charge de réponse pour les entreprises. Le contenu des enquêtes statistiques des entreprises, leur périodicité, les questionnaires utilisés, les méthodes de traitement des données et la publication des résultats ont été étudiés dans les deux pays. Les possibilités de mettre en œuvre les normes de l'UE dans les statistiques conjoncturelles et structurelles des entreprises ont été examinées et discutées. Des recommandations pour adapter le répertoire d'entreprises aux exigences des statistiques des entreprises ont été formulées, si bien que le bénéficiaire a pu prendre des mesures concrètes pour améliorer la situation. Des recommandations d'amélioration du répertoire d'entreprises en réponse aux exigences des statistiques des entreprises ont été formulées, permettant aux bénéficiaires d'introduire des améliorations concrètes.

Le projet sur le commerce extérieur de biens et de services au Kazakhstan et en Ouzbékistan a permis d'améliorer différents aspects touchant à la méthodologie statistique, aux procédures de traitement, de correction et d'agrégation des données, ainsi qu'à la diffusion des statistiques du commerce extérieur et des échanges internationaux de services. La qualité et la couverture des données du commerce extérieur ont pu être améliorées grâce à l'intensification de la coopération entre les douanes et les instituts statistiques. Des progrès ont été atteints au niveau de la vérification des données et des routines de correction, tels que les contrôles de prix et les contrôles logiques ainsi que l'analyse de la couverture des données dans les procédures douanières. Une comparaison en miroir a été réalisée entre les statistiques du commerce extérieur du Kazakhstan et de l'Ouzbékistan, et les causes des écarts ont été identifiées. L'Ouzbékistan a introduit une classification des services élargie dans l'enquête sur le commerce international des services. Le Kazakhstan a fait des progrès substantiels dans les statistiques du tourisme international grâce à la conception et à l'utilisation de nouveaux questionnaires.

Ces résultats reflètent le succès des projets mais celui-ci n'est pas toujours mesurable, car le passage de la connaissance théorique des problèmes aux solutions pratiques demande toujours plus de temps et d'efforts que prévu initialement, étant donné les délais souvent très serrés pour la mise en œuvre des projets. Outre les connaissances statistiques concrètes, chaque projet apporte une valeur ajoutée qui peut contribuer au développement global de l'institut statistique bénéficiaire. Les visites de consultance incluent toujours une présentation du système statistique lituanien et des informations sur son fonctionnement, ses structures et sa planification, sa programmation, ses projets de développement, etc. Ces éléments permettent aux bénéficiaires de mieux comprendre le fonctionnement global du système dans le nouvel environnement européen.



Photo: EPA.



Les connaissances accumulées au cours du processus d'adhésion ont ouvert de nouvelles opportunités et perspectives pour les statisticiens lituaniens, qui ont pu entreprendre des projets d'assistance technique et participer activement à la fourniture d'expertise aux instituts statistiques moins expérimentés.

Photo de l'isthme de Courlande. Photo: EPA/Igor Saremba.

Les ingrédients du succès

Quelques remarques peuvent être faites sur les principaux facteurs de risque:

Premièrement, le soutien des hauts responsables est indispensable. Avant même le début du projet, ceux-ci doivent s'engager clairement pour la pleine mise en œuvre des normes statistiques de l'UE dans leur institut, faute de quoi les projets resteront davantage à un niveau théorique que pratique. La détermination de l'institut statistique du pays bénéficiaire à adopter les normes statistiques de l'UE et sa capacité à le faire doivent être clairement exprimées. Ce message doit être communiqué à l'ensemble de l'institut.

Deuxièmement, la plupart des pays de l'ex-Union soviétique utilisaient une autre série de normes statistiques et étaient obligés d'échanger les données avec la CEI conformément à ces normes. La mise en œuvre de nouveaux concepts prend beaucoup de temps. Le pays bénéficiaire doit être conscient que les normes statistiques doivent être modifiées dans tous les domaines statistiques liés, de façon à garantir la cohérence entre les domaines. Par exemple, toute nouvelle définition de l'unité statistique adoptée dans les statistiques de l'industrie devra également être utilisée dans les statistiques du commerce de détail ou des services ainsi que dans les comptes nationaux. C'est pourquoi il est recommandé d'adopter une stratégie de long terme pour introduire les nouveaux concepts et normes approuvés par les hauts responsables, avec des projets préparés en conséquence.

Troisièmement, le travail d'équipe dans le pays bénéficiaire est vivement recommandé afin que davantage de spécialistes puissent bénéficier du projet et que la continuité soit garantie en cas de remplacement des spécialistes.

Quatrièmement, une coordination est indispensable lorsque plusieurs pays donateurs participent au développement du même domaine statistique dans le pays bénéficiaire afin de ne pas surcharger l'institut bénéficiaire et surtout d'éviter la duplication et le recouvrement des tâches.

Les défis du changement

Il est presque devenu un cliché de dire que le changement doit devenir un mode de vie dans les pays en transition. Pourtant, changer la façon de penser et le comportement des personnes est la clé du succès et il faut que celles-ci soient à l'aise avec ce changement. La connaissance permet d'agir de façon efficace. Un autre facteur important est la capacité à traiter avec différentes personnes. Si votre interlocuteur a l'impression que vous vous intéressez réellement à lui et que vous vous efforcez de trouver la solution appropriée en tenant compte de son point de vue, alors il s'ouvrira et le dialogue sera beaucoup plus fructueux. Il y a toujours une nouvelle amélioration à apporter, une nouvelle mesure à prendre, même si le défi est important!

Par Daiva Norkevičienė, chef de la division des affaires européennes et de la coopération internationale, Institut statistique de Lituanie.

Pour en savoir plus:
<http://www.stat.gov.lt/en>

La coopération statistique espagnole avec l'Amérique latine: un accent sur la formation



Antonio M. Salcedo Galiano, directeur-adjoint des relations internationales de l'Institut national statistique d'Espagne.

L'Institut national de statistique d'Espagne (INE) est chargé, en vertu de la loi espagnole n° 12/1989 du 9 mai relative aux fonctions de la statistique publique, de la «préparation et de la mise en œuvre de programmes généraux de coopération technique internationale dans le domaine statistique». La direction des relations internationales est l'unité exécutive responsable du lancement, de la promotion et de la gestion des activités de coopération technique dans le domaine statistique. Elle y travaille au sein de l'INE, avec d'autres pays et conformément aux lignes directrices générales du conseil d'administration de l'INE, élaborées sur la base du programme-cadre pour la coopération espagnole 2005-2008 du ministère des affaires étrangères et de la coopération. La coopération de l'INE avec les pays d'Amérique latine existe depuis de nombreuses années et la formation y occupe une place importante.

Dans ce contexte, la direction des relations internationales organise et prend part à de multiples activités de coopération et d'assistance technique au niveau international. Néanmoins, les moyens disponibles étant limités, il est indispensable de donner la priorité aux domaines privilégiés par l'INE.

Les actions de l'INE dans le domaine de la coopération visent essentiellement trois régions géographiques: l'Amérique latine, l'Europe centrale et orientale et les pays méditerranéens.

- L'Amérique latine: il s'agit de pays unis à l'Espagne par des liens historiques et culturels. Au cours des trente dernières années, l'INE a organisé une coopération intense et continue avec ceux-ci.

L'INE organise différents types d'activités par l'intermédiaire du programme de formation des statisticiens d'Amérique latine, qui reçoit le soutien de l'Agence espagnole pour la coopération internationale (AECI), et dans le cadre de l'accord de coopération conclu entre l'INE et la Fondation internationale et latino-américaine pour les politiques publiques et les administrations publiques (FIIAPP). Des cours de formation, des séminaires et des missions ont eu lieu dans le cadre de ce programme, à la fois en Espagne et dans de nombreux pays de la région Amérique latine.

L'INE a en outre intensifié ses relations bilatérales avec les instituts nationaux de statistique d'Argentine, du Chili et du Mexique avec le secrétariat général de la Communauté andine en signant avec eux des accords. L'entrée en vigueur de ces mémorandums a eu pour effet de renforcer automatiquement les actions de coopération menées avec ces organisations.

Enfin, l'INE reçoit et gère aussi de nombreuses demandes de coopération bilatérale provenant directement des instituts de statistique des pays d'Amérique latine.

- L'Europe centrale et orientale: l'assistance technique proposée par l'INE dans cette région est principalement axée sur le soutien aux nouveaux États membres et aux pays candidats pendant le processus de transition, en ce qui concerne le développement institutionnel et la mise à jour et l'amélioration de leurs systèmes nationaux de statistique.

Dans cette région, l'INE apporte son aide à la mise en œuvre de l'acquis communautaire dans le domaine des statistiques par le biais du programme Phare, financé par l'Union européenne. Pour être plus précis, l'INE a organisé plusieurs visites d'étude, des stages et des cours de formation dans les pays, destinés aux statisticiens des instituts nationaux de statistique.

- Les pays méditerranéens: à l'heure actuelle, l'INE tend à accroître ses actions de coopération dans cette zone par l'intermédiaire du programme Medstat II de la Commission européenne.

Outre ces trois grandes régions, l'INE tente constamment de répondre aux besoins exprimés par d'autres instituts de statistique lui demandant directement des actions de coopération et une assistance technique.

Le programme de formation des statisticiens d'Amérique latine

L'objectif principal du programme de formation des statisticiens d'Amérique latine est de renforcer et de mettre à jour les systèmes statistiques des pays latino-américains en formant les membres de leur personnel. Ce faisant, l'INE contribue à l'harmonisation méthodologique, à la comparabilité des statistiques produites en Amérique latine et à l'échange de connaissances et de savoir-faire, en encourageant ainsi les bonnes pratiques dans tous les pays. Ce programme prévoit notamment l'organisation de cours, de séminaires et de missions d'experts pour procurer une assistance technique à court terme.

Le programme de formation des statisticiens d'Amérique latine est le plus ancien programme de coopération technique de l'INE. Il est désormais



Au centre, la présidente de l'INE, Mme Carmen Alcaide, et le directeur des relations internationales, M. Antonio Martínez, avec des intervenants et des participants au cours sur les comptes nationaux qui a eu lieu à Madrid (Espagne) du 9 au 20 octobre 2006, dans le cadre du programme de formation destiné aux statisticiens latino-américains.

financé conjointement par l'INE et l'AECI. C'est la FIIAPP qui en assure la gestion administrative et financière, forte de sa grande expérience et de son importance sur la scène de la coopération internationale.

Le volet budgétaire couvert par l'INE prend généralement en charge les frais d'inscription et les frais de déplacement et d'hébergement des conférenciers et des participants. À cela s'ajoute une participation en nature comprenant salles de cours, supports pédagogiques, services de secrétariat, de courrier ou de téléphone, fournitures, etc. L'AECI participe à la prise en charge du gîte et du couvert des participants aux séminaires ayant lieu dans ses centres de formation situés à Antigua (Guatemala), Cartagena de Indias (Colombie) et Santa Cruz de la Sierra (Bolivie). Ces centres mettent à la disposition du programme leurs moyens logistiques, les infrastructures et du personnel. Il convient de signaler la participation croissante des instituts de statistique et des banques centrales de la région Amérique latine, qui offrent régulièrement leur collaboration en hébergeant des séminaires.

Le programme tente de répondre aux besoins actuels des instituts de statistique des pays d'Amérique latine, en se concentrant sur les objectifs principaux de développement. Les actions associent une approche théorique et une méthode pratique, de manière à permettre aux participants de mettre en pratique et de transmettre les connaissances acquises au sein de leur organisation.

Depuis 1992, date de l'organisation du premier cours, plus de 3 300 statisticiens d'Amérique latine ont suivi une formation. En 2005, deux cours de deux semaines ont eu lieu en Espagne et cinq séminaires d'une semaine ont été organisés en Amérique latine. En 2006, onze actions de formation ont eu lieu dans le cadre du programme: six en Espagne, quatre en Amérique latine et une action d'e-Learning a été menée par le biais de l'internet.

Les sujets abordés en 2006 ont couvert différents domaines statistiques. Les actions de formation organisées en Espagne ont porté sur les enquêtes sur les ménages, les statistiques du tourisme, les indicateurs statistiques de soutien à la prise de décision, les comptes nationaux, les comptes financiers et la collecte des données.

Les cours organisés en Amérique latine ont consisté en la programmation de quatre séminaires sur la modernisation des instituts de statistique, les indicateurs de la science et des technologies, les répertoires et les nomenclatures statistiques, ainsi que sur les enquêtes et les indicateurs industriels. Enfin, un cours supplémentaire en ligne a porté sur les concepts et la pratique des enquêtes auprès des entreprises et des établissements.

*Par Antonio M. Salcedo Galiano,
directeur adjoint aux relations internationales, INE, Espagne.*

Le soutien britannique au renforcement des capacités statistiques



© Commission européenne

Le DFID est la seule parmi les agences de développement bilatérales à avoir un ensemble de conseillers statistiques opérant aussi bien dans les pays en développement qu'au siège. Les conseillers statistiques du DFID assument des tâches multiples: production de statistiques de gestion interne sur les programmes et dépenses du DFID, soutien statistique et analytique aux domaines politiques du DFID, soutien des gouvernements nationaux pour renforcer leur capacité statistique et collaboration avec le système international afin de mieux suivre les progrès relatifs aux objectifs du millénaire pour le développement adoptés par les Nations unies. Les conseillers statistiques du DFID sont membres du service statistique du gouvernement du Royaume-Uni. Le présent article présente les activités du DFID visant à soutenir le renforcement des capacités statistiques dans les pays partenaires et au sein du système statistique international.

Le département du Royaume-Uni pour le développement international (DFID) soutient les programmes à long terme visant à éliminer les causes sous-jacentes de la pauvreté. Les travaux sont axés essentiellement sur la réalisation des huit objectifs du millénaire pour le développement convenus au niveau international.

Il existe, au sein de la communauté internationale des pays en développement, une demande croissante de renforcement de la capacité des systèmes statistiques nationaux et internationaux à produire et à utiliser des données pour le développement. Les gouvernements nationaux et les donateurs ont conscience que les statistiques sont nécessaires pour suivre mais aussi pour rendre possible, les progrès enregistrés en matière de développement. Des statistiques de meilleure qualité permettent d'analyser dans le détail des problèmes socio-économiques complexes, d'aider les décideurs politiques à choisir les mesures les mieux appropriées pour atteindre les résultats souhaités ainsi que de suivre et d'évaluer les progrès.

Une approche flexible fondée sur la demande

Le principe du soutien du DFID au renforcement des capacités statistiques se fonde sur une approche holistique. Le DFID n'a pas de méthode unique ou favorite pour soutenir les statistiques, même si le principe général de son approche est de reposer sur la demande. Par exemple, il assiste les gouvernements nationaux (à la fois les instituts nationaux de la statistique et les systèmes statistiques nationaux plus larges), les institutions régionales et internationales. Son soutien peut prendre la forme de financement, de fourniture d'expertise technique ou de détachement de personnel. Il couvre toutes les dimensions d'un système statistique, du cadre juridique à l'infrastructure physique, de la gestion du personnel et de la formation aux pratiques de diffusion et de publication. Son soutien n'est pas spécifique à un secteur et il propose à ses partenaires de faire appel à des experts du monde entier et pas uniquement du Royaume-Uni. L'assistance sera tantôt ponctuelle et discrète, tantôt durable et stratégique ou toute autre combinaison des deux.

Le DFID est convaincu que cette approche flexible garantit les meilleurs résultats sur le long terme. Toutefois il est beaucoup plus difficile d'en évaluer l'impact et de l'imputer à l'assistance du DFID que si celui-ci se limitait à financer une enquête, à proposer un cours de formation ou à aider un pays à introduire le dernier système de comptes nationaux. Les exemples ci-dessous des activités en cours du DFID illustrent la multiplicité des approches.

Le DFID soutient les pays en développement comme la Bolivie, l'Ouganda, le Pakistan et la Tanzanie grâce à des projets bilatéraux.



«Le principe du soutien du DFID au renforcement des capacités statistiques se fonde sur une approche holistique», explique Julia Bunting. Photo: © CE/ECHO: F. Goemans.

Consolider la prise de décision en Bolivie

En Bolivie, pays à revenu moyen où le DFID fournit une assistance financière limitée, le DFID apporte un soutien stratégique à l'institut statistique national dans la réalisation d'un projet visant à aider tous les preneurs de décisions du pays. Plutôt que de générer davantage d'informations, le projet vise à faciliter l'accès des utilisateurs locaux aux informations existantes. Les mesures pour atteindre cet objectif sont les suivantes:

- impression de grandes quantités de produits très demandés, par exemple projections démographiques dans de petites régions, atlas statistiques, indicateurs de développement municipal et comptes nationaux désagrégés géographiquement;
- production de matériel attrayant, tel que des graphiques sur les indicateurs municipaux et des affiches sur les objectifs du millénaire pour le développement;
- amélioration du site internet après consultation des utilisateurs et mise en œuvre de leurs recommandations;
- organisation d'ateliers de formation de deux jours, avec apprentissage actif, destinés aux délégations de l'ensemble des 327 municipalités;
- distribution de matériel statistique divers lors de foires communales.

Soutenir le développement statistique en Ouganda

Le DFID fournit une assistance technique et financière à l'office statistique ougandais depuis que celui-ci est devenu une organisation semi-autonome en 2000. Ce soutien s'est déroulé en trois phases. La première était concentrée sur le renforcement des capacités de planification, l'amélioration des processus d'exécution et la consolidation des statistiques économiques. La deuxième était axée sur la fourniture d'un soutien à la direction de l'office dans la mise en œuvre de son plan d'entreprise, la coordination des contributions des donateurs et le développement du rôle de l'office en tant que coordinateur de l'infrastructure statistique en Ouganda. La phase actuelle fait partie d'un projet plus vaste visant à améliorer la prise de décision en Ouganda. L'objectif est de consolider la responsabilité du gouvernement ougandais en renforçant les accords de suivi et d'évaluation du plan d'éradication de la pauvreté et la promotion de l'analyse de la pauvreté afin de soutenir les décisions politiques et budgétaires.

À la demande de l'office statistique ougandais, un conseiller statistique du DFID a été détaché à l'office à temps partiel. Son rôle est de soutenir ces travaux, de fournir des conseils techniques et d'aider à la coordination des

activités des donateurs, étant donné que l'office bénéficie désormais d'un financement groupé de donateurs plutôt que de contributions spécifiques à un projet.

Aider à la réforme et la restructuration des statistiques au Pakistan

Le DFID développe actuellement un programme de 5 millions de livres sterling sur une période de trois à cinq ans pour le renforcement de la division statistique du gouvernement pakistanais. Le gouvernement a lancé un processus de réforme et de restructuration qui verra les trois départements de la division statistique (bureau fédéral des statistiques, organisation du recensement démographique et organisation du recensement agricole) fusionner en un nouvel office statistique pakistanais. Le programme du DFID prévoit de soutenir le gouvernement dans les réformes nécessaires pour établir un office statistique opérationnel et performant. Les réformes porteront sur les aspects suivants: révision de la législation, des politiques et des règlements statistiques, renforcement des systèmes de gestion des ressources financières et humaines, modernisation des systèmes informatiques et des méthodes de collecte et de diffusion des données et amélioration de la formation du personnel et du professionnalisme. Le programme de réforme vise à améliorer la crédibilité et la disponibilité des données afin de soutenir la prise de décision et la planification par le gouvernement. L'objectif ultime est de créer une administration plus transparente, plus responsable et plus performante qui soit en mesure de mieux répondre aux besoins des plus pauvres.

Regrouper l'assistance aux statistiques en Tanzanie

En Tanzanie, le DFID a fourni traditionnellement un soutien technique à différentes activités statistiques telles que les recensements, les enquêtes sur les budgets des ménages et les comptes nationaux. Cependant, la Tanzanie a maintenant l'objectif de renforcer les activités statistiques dans l'ensemble de l'administration à travers son plan de suivi de la pauvreté. Ceci répond au besoin d'information afin de planifier et de suivre les politiques de réduction de la pauvreté en Tanzanie. Ce plan est financé par les ressources groupées de six partenaires de développement (Danemark, Pays-Bas, Norvège, Suisse, Royaume-Uni et Communauté européenne) et par une contribution du gouvernement tanzanien. Depuis 2001, le DFID alloue tous les ans

1 million de livres sterling à cette initiative. Le financement groupé permet d'orienter le financement en fonction des propres priorités de la Tanzanie plutôt qu'en fonction des besoins des donateurs individuels.

Le soutien du DFID aux initiatives multilatérales

Outre l'aide bilatérale aux pays, le DFID soutient également un certain nombre d'initiatives multilatérales de renforcement des capacités statistiques, qui ont vu le jour ces dernières années en réponse à la sensibilisation de la communauté internationale à la nécessité de disposer de meilleures informations sur le développement: PARIS21 sous les auspices de l'Organisation de coopération et de développement économiques, réseau international d'enquêtes sur les ménages, sous les auspices de PARIS21; le fonds spécialisé de la Banque mondiale pour le renforcement des capacités statistiques; le système général de diffusion des données du Fonds monétaire international; le réseau de mesure de la santé de l'Organisation mondiale de la santé et les services statistiques du Programme des Nations unies pour le développement et de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

Le DFID apporte un soutien financier et/ou détache du personnel dans le cadre de ces initiatives. Il participe également à un certain nombre de conseils et de comités de pilotage. Son soutien à toutes ces initiatives globales vise à développer un système statistique au niveau international qui soit complet, cohérent et pertinent et qui soit conforme aux bonnes pratiques statistiques, améliore l'harmonisation et répond aux besoins de preuves, de suivi et d'évaluation des pays en développement et des autres opérateurs.

L'objectif ultime de toutes les activités de soutien du DFID au renforcement des capacités statistiques est l'éradication de la pauvreté. Le DFID est convaincu que disposer de statistiques de qualité, en combinaison avec des politiques gouvernementales appropriées, peut changer les choses de façon radicale et pour le mieux.

*Par Julia Bunting, conseillère statistique,
Department for International Development du Royaume-Uni.*

Pour en savoir plus:

<http://www.dfid.gov.uk>

<http://www.internationalsurveynetwork.org>

<http://www.healthmetricsnetwork.org>

E-mail: j-bunting@dfid.gov.uk

L'office statistique suédois mise sur des projets de «jumelage» de longue durée

L'office statistique suédois, exporte des services statistiques depuis le début des années 80. L'objectif est de soutenir les pays en développement et les pays en transition d'une économie planifiée à une économie de marché dans la construction et le développement de leur système statistique. Le personnel de l'office statistique suédois participe à des activités de consultance et fournit une expertise et des services de développement de connaissances dans les pays partenaires. L'institut a des activités dans plus de 30 pays et son mode de travail privilégié est le «jumelage».



© Commission européenne

Les activités internationales de l'office statistique suédois (SCB) sont gérées par l'ICO (International Consulting Office), créé en 1983 en tant que département du SCB. L'ICO a ainsi près de 25 ans d'expérience dans les travaux de consultance internationale et compte douze collaborateurs.

L'ICO a pour mission de commercialiser et d'exécuter des activités de consultance dans les domaines de compétence du SCB, sur le marché international. Les clients ou partenaires sont principalement des instituts nationaux de statistiques et des ministères réalisant eux-mêmes des activités statistiques dans les pays en développement et les pays en transition d'une économie planifiée à une économie de marché.

En proposant ses services à l'étranger, l'ICO poursuit plusieurs objectifs:

- renforcer les systèmes statistiques des pays en développement et des économies en transition;
- contribuer à la politique globale de développement de la Suède (développement global équitable et durable);
- consolider la bonne réputation internationale de la Suède et du SCB;
- aider à développer les compétences du personnel du SCB.

En 2005, le chiffre d'affaires de l'ICO s'est élevé à 9 millions d'euros. L'Agence suédoise de développement et de coopération internationale (SIDA) finance environ 80 % de son budget. Le reste provient essentiellement de l'UE, de l'Agence danoise pour le développement (Danida), d'organismes d'aide et d'organes de l'ONU.



L'Office statistique suédois préfère travailler dans le cadre d'une «coopération institutionnelle». La coopération favorise des relations étroites entre les offices et entre les fonctionnaires et experts des deux pays. Un élément important de la coopération institutionnelle est la priorité donnée au transfert des connaissances, afin que l'organe bénéficiaire puisse, à long terme, poursuivre les activités sans assistance. Photo de l'opéra royal à Stockholm. © Commission européenne.

Depuis juin 2004, un accord-cadre (*Följsam*) entre la SIDA et l'office statistique suédois couvre tous les projets financés par SIDA. L'objectif de cette coopération est d'exploiter, dans la coopération suédoise au développement, les connaissances acquises dans les domaines d'expertise du SCB. L'aide apportée aux pays partenaires vise en particulier les domaines d'action suivants:

- mise en place d'infrastructures et de capacités statistiques;
- développement, production, diffusion et utilisation des statistiques;
- participation à la coopération statistique internationale.

Le SCB et la SIDA comptent combiner leurs efforts pour développer et mettre à jour les compétences du SCB dans les domaines pertinents.

Actif dans plus de 30 pays

L'office statistique suédois est actif dans quelques trente pays répartis dans les régions suivantes: Communauté des États indépendants (8), Balkans (7), Amérique latine et Caraïbes (6), Afrique (5) et Asie (4).

L'office compte en moyenne seize collaborateurs travaillant sur des contrats de longue durée et environ cent soixante personnes sur plus de quatre cents contrats de courte durée. En outre, il accueille chaque année trente à quarante groupes de visiteurs en voyage d'études.

Les activités dans le cadre de la coopération internationale donnent aux collaborateurs de l'office statistique suédois l'opportunité de travailler dans des conditions et environnements différents et ainsi d'élargir leurs compétences et de mieux comprendre les conditions régissant la production de statistiques dans divers contextes institutionnels et économiques.

Ces dernières années, l'ICO a mis l'accent sur le renouvellement de son cercle de consultants. En 2006, 15 personnes ont effectué des stages à l'extérieur et environ 25 ont signé leur premier contrat de courte durée pour l'ICO.

La préférence au jumelage

L'office statistique suédois préfère travailler dans le cadre d'une «coopération institutionnelle», c'est-à-dire une coopération à long terme avec une organisation similaire d'un autre pays. La coopération favorise des relations étroites entre les offices et entre les fonctionnaires et experts des deux pays. L'office bénéficiaire est assuré d'avoir accès à une expertise dans tous les domaines statistiques. Un élément important de la coopération institutionnelle est la priorité donnée au transfert de connaissances, afin que l'organe bénéficiaire puisse, à long terme, poursuivre les activités sans assistance.

Le modèle de coopération de l'office statistique suédois repose sur deux piliers importants: le recours de longue durée à un ou plusieurs consultants sur le site du pays bénéficiaire et le recours ponctuel à des consultants proposant des connaissances spécialisées dans un domaine précis sur le site du pays bénéficiaire, pour une période allant de quelques jours à quelques semaines. Ses autres caractéristiques sont les visites d'études et les actions de formation ainsi que la présence, dans l'institut d'origine, d'un coordinateur de projet responsable de la coordination entre le projet et le SCB.

Par Ronnie Andersson, International Consulting Office, office statistique suédois.

Le succès de l'expérience suédoise au Viêt Nam

En juin 1994, le gouvernement suédois a accepté de soutenir le programme de réforme économique lancé par le gouvernement vietnamien, au travers de projets visant à améliorer l'efficacité des réformes. Un projet d'aide à l'Office général des statistiques du Viêt Nam (GSO) a été finalisé en 1995 et la même année, un contrat a été passé avec l'office suédois de la statistique, en tant que consultant institutionnel.

Trois phases de projet ont été mises en œuvre pendant la période 1995-2005, l'objectif étant avant tout de «fournir dans les délais des informations de statistiques économiques de qualité appropriée, produites de façon efficiente». Pendant cette période, l'office statistique suédois a affecté un chef d'équipe et des conseillers supplémentaires travaillant à long terme pour le GSO, tout en facilitant l'assistance technique de court terme. Des voyages d'études et des rencontres internationales ont été financés et des cours d'anglais ainsi que des formations sur des sujets spécifiques ont été proposés.

Le GSO a mis en place un comité de pilotage responsable de l'ensemble du projet. La gestion quotidienne était assurée par l'administrateur de projet du GSO, en étroite collaboration avec le chef d'équipe de l'office statistique suédois et les départements concernés.

Les projets soutenus par l'agence suédoise de développement et de coopération internationale au sein du GSO ont été couronnés de succès. L'équipe d'évaluation a donné un avis positif lors de son analyse des résultats obtenus au regard de chacun des cinq critères d'évaluation suivants: pertinence, efficacité, impact, rentabilité et viabilité.

La promotion de l'ouverture et de la démocratie

En ce qui concerne la pertinence, les objectifs des projets ont été jugés conformes aux objectifs du gouvernement vietnamien et de la société vietnamienne dans son ensemble, en particulier des entreprises, qui exigent des statistiques économiques de bonne qualité. Les projets se sont employés à résoudre d'importants problèmes observés par le GSO.

Les projets ont facilité le passage du Viêt Nam à une économie de marché, qui a elle-même stimulé la croissance économique et donc participé grandement à la réduction de la pauvreté, but primordial de la SIDA. Ils ont ainsi contribué à l'un des principaux objectifs de la SIDA, à savoir promouvoir l'ouverture et la démocratie, sachant que les statistiques publiques font partie intégrante de l'«infrastructure» de toute société démocratique moderne.

Des données économiques essentielles rapidement communiquées

En termes d'efficacité, l'objectif primordial a également été atteint, puisque le GSO fournit désormais en temps voulu des données économiques de qualité appropriée.

Les statistiques économiques clés peuvent être obtenues rapidement du GSO. Elles figurent sur le site du GSO, avec un délai d'un à deux mois. Leur qualité s'est nettement améliorée. Les indices de prix ont été mis à jour avec l'assistance technique de l'office statistique suédois. Le GSO utilise à présent une classification internationale basée sur la nomenclature des Nations unies. Un répertoire des entreprises, développé grâce au soutien de l'office statistique suédois, constitue désormais le cadre approprié pour les enquêtes économiques qui incluent la multitude des nouvelles petites entreprises. Avec l'assistance de l'office statistique suédois, le GSO a acquis la capacité à conduire des enquêtes par sondage, seule manière concrète et efficace du point de vue des coûts de collecter des données auprès des ménages et des petites entreprises privées. Une assistance a également été fournie au niveau de la répartition des statistiques par sexe, et le GSO produit aujourd'hui plus de statistiques dans ce domaine.

Les technologies de l'information ont été essentielles pour le développement du GSO. L'assistance technique a contribué au renforcement de la capacité du personnel du GSO et à l'élaboration d'une stratégie informatique. Celle-ci a permis au GSO d'éviter les erreurs commises par d'autres institutions et constitue une base solide pour le développement ultérieur de l'infrastructure informatique financée par le gouvernement et d'autres donateurs.



Les projets ont facilité le passage du Viêt Nam à l'économie de marché, qui a suscité la croissance économique et participé grandement à la réduction de la pauvreté. Marché de Hô Chi Minh ville. Photos: Miguel-Angel Horcajada.



L'Office général des statistiques du Viêt Nam fournit désormais en temps voulu des données économiques de qualité appropriée. Les statistiques sont prises en compte par les décideurs politiques et les planificateurs, qui les utilisent dans l'élaboration de leur politiques, plans et programmes. Photo: Christopher Schroeder.

En plus de la formation en statistiques, le projet a aussi contribué à l'enseignement de l'anglais, permettant au GSO d'utiliser des sources internationales.

Dans son ensemble, le GSO est ainsi devenu un institut statistique moderne qui respecte les principes des Nations unies relatifs aux statistiques officielles, tant en termes juridiques que pratiques.

L'équipe d'évaluation a conclu que les résultats positifs dégagés n'incombaient certes pas exclusivement aux projets soutenus par la SIDA, mais que de moindres résultats auraient été obtenus sans la participation de l'agence. Ces projets ont donc contribué de façon notable aux progrès enregistrés.

Les statistiques au service des décideurs politiques et des planificateurs

En termes d'impact, l'objectif de développement implicitement défini est d'assurer une meilleure gestion et prise de décision économique. Autrement dit, les informations statistiques de meilleure qualité produites par le GSO sont censées contribuer à la prise de décisions basées sur des faits. À la suite d'entretiens avec les parties intéressées, l'équipe a conclu que les statistiques du GSO sont prises en compte par les décideurs politiques et les planificateurs, qui les utilisent dans l'élaboration de leurs politiques, leurs plans et leurs programmes.

Un effet positif important et quelque peu inattendu est également apparu. L'équipe d'évaluation s'est rendu compte que le GSO est devenu un organisme désormais capable d'analyser ses propres difficultés et d'y trouver des solutions. Le GSO a aussi appris à tirer les enseignements de conseillers

techniques et d'instituts de statistique, les adaptant ensuite au contexte vietnamien et les mettant en œuvre. Tant la maîtrise de l'anglais que celle de l'infrastructure informatique en place ont été des conditions préalables importantes pour développer ce processus d'apprentissage.

Dans l'ensemble, l'équipe d'évaluation a conclu que le soutien apporté par la SIDA au GSO a été efficace par rapport à d'autres projets similaires.

Enfin, pour ce qui est de la viabilité, le comité de pilotage du projet GSO a veillé soigneusement à garantir que l'assistance technique soit mise à profit pour renforcer les capacités. De ce fait, le GSO peut aujourd'hui continuer de mettre en pratique les méthodes apprises. La viabilité financière a été améliorée grâce à la volonté accrue du gouvernement de procurer des ressources au GSO.

Le jumelage: un succès

Il convient de retenir que le projet GSO-SCB semble confirmer que le jumelage permet de développer les compétences professionnelles dans des domaines statistiques spécifiques.

Une autre leçon est que l'importante fourniture d'équipement informatique a donné au projet la possibilité d'établir une stratégie informatique d'ensemble pour le GSO. L'approche globale adoptée a permis au GSO d'effectuer, par la suite, des investissements rationnels dans ce domaine et non pas fragmentés ou désorganisés, ce qui s'est révélé coûteux pour de nombreuses organisations.

Cet article est basé sur le résumé, réalisé par l'office statistique suédois, d'un rapport rédigé par une équipe d'évaluation et financé par l'Agence suédoise de développement et de coopération internationale.

Des miracles à Chypre

Le directeur du service statistique de Chypre, M. Pambis Philippides: «Nous avons réussi à créer une vaste culture statistique parmi la société chypriote en général.»

Nicosie est l'une des plus anciennes villes du monde. Connue dans les temps reculés sous le nom de Ledra, elle était le centre d'un royaume indépendant dès le VII^e siècle avant Jésus-Christ. Nicosie est la capitale de Chypre, devenue un État indépendant en 1960. Le Service statistique de Chypre (Cystat) se situe dans un bâtiment qui héberge également les services du ministère des finances, juste en dehors de l'enceinte de la vieille ville de Nicosie.



Sigma a été accueilli chaleureusement par le directeur de Cystat, M. Pambis Philippides, qui a consacré toute sa carrière aux statistiques. Il a rejoint le Service statistique de Chypre en 1971 et a gravi les échelons de la hiérarchie pour être nommé directeur en 1998.

L'UE — Un tournant

«Notre ambition est de produire des statistiques à jour et de bonne qualité pour satisfaire l'éventail le plus large d'utilisateurs, à Chypre, dans l'UE et dans le monde», déclare d'emblée M. Philippides.

Une nouvelle impulsion a été donnée aux statistiques de Chypre bien avant l'adhésion à l'UE, au moment du lancement des négociations en 1998. Les statistiques sont devenues progressivement une référence quotidienne et Cystat a commencé à prendre de l'importance dans la société.

«Malgré le stress que nous avons connu depuis lors, je peux dire sans réserve que l'image de Cystat s'est beaucoup améliorée et que l'utilité des statistiques est bien mieux reconnue depuis la procédure d'adhésion et, naturellement, depuis l'entrée dans l'UE», précise M. Philippides.

Environ 75 % des statistiques produites aujourd'hui par Cystat résultent de nouvelles exigences liées à l'adhésion à l'UE, y compris les ajustements majeurs des travaux précédents. Les différents projets et subventions de l'UE ont facilité les efforts d'adaptation et amélioré l'efficacité de Cystat.

La reconnaissance des utilisateurs

«Ces dernières années, Cystat a réalisé des progrès notables au niveau de la fraîcheur des données. Nous avons remplacé des tonnes de papier par des



données électroniques à jour et fiables; Chypre est à présent la première parmi les États de l'UE à transmettre à Eurostat les données sur le déficit public. Nous répondons aujourd'hui presque entièrement aux exigences de l'UE concernant la production de statistiques harmonisées», complète M. Philippides.

Le personnel de Cystat constitue un atout particulier: l'office favorise de bonnes relations personnelles et professionnelles et a réussi à attirer de jeunes statisticiens et économistes.

«Grâce aux efforts conjugués de tous les collaborateurs, nous avons réussi à créer une vaste culture statistique parmi la société chypriote en général, améliorant ainsi la coordination et la coopération avec tous les opérateurs. Les résultats sont encourageants. C'est un processus d'amélioration continu.»

En conséquence, le Service statistique bénéficie d'une très bonne image auprès du public et est reconnu par les décideurs politiques, les fonctionnaires du gouvernement, le secteur privé, le milieu universitaire et la presse, comme le reflète l'enquête de satisfaction des utilisateurs sur le système statistique chypriote, réalisée durant l'été 2006.

Se concentrer sur l'actualité des données

La politique de diffusion de Cystat se fonde sur les principes de la gratuité, de la diffusion rapide et simultanée à tous les utilisateurs, de la convivialité et de la clarté de l'information.

La diffusion électronique, axée sur l'actualité et la diffusion immédiate des données, a été un domaine prioritaire au cours des deux dernières années. L'amélioration a été ressentie et très appréciée par 90 % des utilisateurs qui ont répondu à l'enquête. L'adhésion à l'UE a joué un rôle majeur dans ces pratiques de diffusion, compte tenu du calendrier serré de transmission des données à Eurostat.

Le site internet de Cystat reste la principale source de données pour les utilisateurs. Récemment amélioré, il est disponible en grec et en anglais et il contient des communiqués de presse quotidiens, des rapports électro-

«Je peux dire sans réserve que l'image de Cystat s'est beaucoup améliorée et que l'utilité des statistiques est bien mieux reconnue depuis le processus d'adhésion et naturellement depuis l'entrée dans l'UE», précise M. Philippides.

Photo: EPA/Katia Christodoulou.

ques, des articles et des services en ligne tels que le service d'alerte par courrier électronique avertissant des nouvelles publications et un service de commande en ligne. En outre, des microdonnées anonymes sont également fournies aux institutions universitaires ou scientifiques à des fins de recherche.

En l'absence d'un véritable service de presse, la publication des communiqués de presse est gérée par les unités de production elles-mêmes suivant un calendrier préétabli. Le point de contact pour les questions des journalistes, de la télévision et des agences de presse est le directeur, qui partage ce rôle avec les chefs des divisions thématiques concernées.

Les difficultés d'être un petit pays

Petit et jeune office statistique d'un pays de taille modeste, Cystat, qui compte 145 collaborateurs, doit relever plusieurs défis. Il a les mêmes obligations que tous les États membres de l'UE, à la fois en termes de volume et de qualité des statistiques et en termes d'engagement pour ce qui est de la participation aux réunions et de la représentation vis-à-vis des autres États membres et organisations internationales.

La charge sur les petits pays pèse beaucoup plus lourd, d'abord en raison des ressources humaines limitées. Les effectifs constituent le principal problème de Cystat, surtout depuis que Chypre a des obligations liées à l'UE. Au vu de l'énormité de la tâche, M. Philippides décrit le travail réalisé par ses collaborateurs comme miraculeux.

Service statistique de Chypre (Cystat)

Le Service statistique de Chypre est responsable de la coordination et de l'appui au système statistique chypriote ainsi que de la production de quasiment toutes les statistiques officielles de Chypre. La Banque centrale et d'autres ministères, tels que le ministère de l'agriculture, produisent également des statistiques. La base légale est la loi statistique de 2000, élaborée à partir des principes et des pratiques statistiques de l'UE.

Cystat relève du ministère des finances mais dispose d'une indépendance et d'une autonomie professionnelle complète dans l'établissement et la diffusion des données statistiques. La structure organisationnelle comprend sept divisions thématiques, chacune dirigée par un haut responsable. Cystat est centralisé à Nicosie et dispose de trois petites annexes dans les autres villes principales qui ont pour tâche de coordonner les travaux d'enquête sur le terrain.

Cystat emploie aujourd'hui 145 personnes sur des postes permanents (plus du personnel temporaire pour les travaux d'enquête). 60 % sont des femmes, 86 % sont des statisticiens et 60 % possèdent un diplôme universitaire. La moyenne d'âge est de 41 ans et 34 % des effectifs ont plus de 50 ans.



L'équipe relations internationales: M. George Georgiou et M^{me} Maria Poupa, «L'adhésion à l'UE a marqué un tournant. Les différents projets et subventions de l'UE ont facilité nos efforts de mise en conformité et amélioré notre capacité à travailler plus efficacement.»

Deuxièmement, la charge statistique sur le secteur privé est continue. Les entreprises sont constamment sollicitées dans le cadre d'enquêtes mensuelles ou annuelles. La couverture de certaines enquêtes est de 10 000 à 15 000 entreprises pour une population totale de 60 000 entreprises à Chypre.

«Nous souhaiterions l'introduction de priorités et la simplification de certaines procédures pour toutes les demandes statistiques ainsi que certaines dérogations concernant le niveau de détail et la quantité des données produites par les petits pays. Certaines distinctions devraient être faites dans l'UE en fonction de la taille du pays et les spécificités des petits pays devraient recevoir une attention particulière dans les discussions des problèmes techniques.»

Une autre proposition est de mieux exploiter l'approche «Europe first». Avons-nous vraiment besoin de toutes les statistiques européennes au niveau national? Pourrions-nous nous contenter dans certains secteurs d'agrégats européens? Par exemple, le transport de marchandises par route qui est plus ou moins une enquête continue: à Chypre, la plus longue distance est de 200 kilomètres, si bien que le poids chypriote dans un chiffre européen global est négligeable.

Une coopération plus étroite au sein du SSE

S'agissant de la coopération avec Eurostat et les autres États membres, M. Philippides aimerait davantage de dialogue et de solidarité entre les États membres. Les meilleures pratiques et l'expertise technique devraient être partagées et mises à la disposition des pays techniquement moins avancés. Eurostat pourrait avoir un très grand rôle à jouer, soit comme médiateur, soit comme fournisseur d'expertise.

Les questions internationales à Cystat

Sigma a aussi rencontré le chef des relations internationales, M. George Georgiou, également responsable des statistiques de l'industrie et des entreprises ainsi que de nouveaux domaines, instaurés après le début des négociations de préadhésion de Chypre, tels que l'environnement, la recherche et le développement (R & D) et l'innovation.

M. Georgiou consacre un peu plus de 5 % de son temps aux relations internationales, essentiellement pour représenter Chypre dans des réunions à l'étranger. Ce n'est qu'en juin 2006 qu'une jeune collaboratrice, M^{me} Maria

Pambis Philippides

Né en septembre 1946, Pambis Philippides obtient en 1970 une maîtrise en mathématiques et un diplôme de troisième cycle en statistiques à l'université de Londres.

En 1971, il rejoint ce qui s'appelait alors le département des statistiques et de la recherche, renommé le Service statistique de Chypre en 2000, en tant que statisticien. En 1985, il est promu au poste de statisticien principal, responsable des statistiques de l'agriculture, du transport, du commerce et chargé en même temps de diverses questions administratives. En juillet 1998, il a conduit les discussions pour l'adoption de l'acquis statistique de l'UE.

En décembre 1998, il est nommé directeur de Cystat. M. Philippides est aussi membre du conseil statistique national et membre du conseil des bourses d'État. Il participe et contribue à des comités de l'UE et à des conférences internationales.

«Je me félicite d'être entouré de bons collègues et d'avoir entretenu une coopération étroite avec chacun d'eux durant toute ma carrière. Lorsque je quitterai Cystat, j'espère léguer une base solide pour la poursuite des travaux que nous avons commencés. J'ai posé une pierre pour le développement futur et espère avoir pavé la voie à un processus ininterrompu d'amélioration des statistiques à Chypre», conclut Pambis Philippides.

Poupa, a été nommée pour travailler exclusivement dans le domaine des relations internationales et des questions européennes.

«Travailler dans un petit office statistique tel que Cystat présente des avantages et des inconvénients. L'avantage est qu'il est possible d'acquérir des connaissances et une grande expérience dans de nombreux domaines. Chaque jour se dresse un nouveau défi. D'un autre côté, il est plus stressant et plus difficile d'étudier plusieurs thèmes en profondeur que de travailler dans un domaine spécifique dont on connaît tout», déclare M. Georgiou.

Interrogé sur les leçons tirées de la procédure d'adhésion, M. Georgiou répond: «Il n'y a qu'une seule voie possible. Vous devez contrôler ce qui est déjà en place et mettre en œuvre ce qui est nécessaire. Ce qui nous a beaucoup aidé au cours de notre période de préadhésion est d'avoir participé à un stade très précoce en tant qu'observateur à tous les groupes de travail d'Eurostat et à différents projets pilotes multinationaux et d'avoir réalisé des formations "sur le tas" dans les INS de différents États membres. L'office entier, qui comptait alors 100 personnes, a participé au processus. En 2006, nous sommes presque entièrement conformes aux réglementations de base.»

«Les changements apportés par l'adhésion à l'UE sont substantiels, à la fois au niveau du contenu et de la méthodologie des statistiques produites mais

également au niveau des besoins des utilisateurs, qui veulent maintenant comparer les statistiques nationales avec les données de l'UE», ajoute-t-il.

Des défis cruciaux pour l'avenir

Le plus grand défi que doivent relever à la fois MM. Philippides et Georgiou est de changer le statut du Service statistique en le rendant autonome et complètement indépendant de tout ministère. La question des ressources devrait s'améliorer avec l'octroi d'un plus grand nombre de postes permanents pour Cystat. La restructuration de son système informatique, entamée en octobre 2006, lui permettra bientôt d'évoluer dans le même environnement de travail que les autres INS. En outre, bien que la première présidence chypriote de l'UE ne soit prévue que pour la seconde moitié de 2012, les préparations devraient déjà commencer afin d'en garantir le succès. Enfin, M. Philippides exprime un espoir: parvenir rapidement à une solution politique concernant la question de Chypre.

«Pas uniquement pour un pays réunifié, mais pour la statistique de Chypre tout entière. Actuellement, l'acquis de l'UE n'est applicable que dans le territoire contrôlé par la République de Chypre. Les statistiques établies par Cystat se réfèrent uniquement à cette partie du pays, alors que, pour l'autre zone, seules des estimations de la population sont réalisées», précise-t-il.

Une passion pour les statistiques sociales



Loukia Makri est statisticienne au Service statistique de Chypre depuis 2001.

Loukia Makri est statisticienne au Service statistique de Chypre (Cystat) depuis 2001. Loukia a postulé pour cet emploi en raison de la nature des travaux et de son intérêt professionnel. Elle a considéré comme un défi l'opportunité de travailler dans le secteur public au moment des préparations intensives à l'entrée de Chypre dans l'UE et pouvoir vivre en direct les nouveaux développements liés à l'adhésion.

Après des études de statistiques sociales, Loukia a travaillé dans le secteur privé pendant quatre ans. En 2000, elle a posé sa candidature pour un poste au service statistique et a été recrutée dans la division des statistiques de la santé. Ce domaine, explique-t-elle, est en évolution constante depuis plusieurs années. Au lieu de se fonder exclusivement sur les sources administratives nationales, désormais des méthodes multiples et complexes de collecte de données sont utilisées, ou diverses sources sont combinées et ou de nouveaux systèmes et outils méthodologiques sont mis en œuvre. L'un des principaux défis à court terme est d'introduire la législation de l'UE dans ce domaine.

Cet emploi répond-il à vos attentes?

«Tout à fait. Premièrement, les statistiques sociales sont l'un de mes domaines de prédilection. Dans le cadre de mon travail, j'ai eu l'occasion d'assister à des réunions et groupes de travail à l'étranger, me donnant la chance

d'échanger des expériences et des intérêts communs avec des collègues d'autres États membres de l'UE.»

«J'ai participé aussi à la coordination de projets financés par l'UE, en particulier Phare 2002, les subventions d'Eurostat et les aides à la transition 2004 et 2005. Ce type de travail m'a permis de développer des compétences en matière de gestion de subventions ainsi que des compétences administratives et de me faire une idée générale des activités d'autres divisions du Service statistique.»

«En outre, l'environnement de travail à Cystat est très satisfaisant. Bien que le service se soit considérablement agrandi, il a gardé son caractère de petit institut et les relations humaines y sont aisées. La majorité du personnel statistique sont des diplômés universitaires et l'âge moyen est inférieur à 45 ans. C'est un environnement de travail hautement professionnel et très agréable.»

Comment voyez-vous votre avenir à Cystat?

«Au cours de mes cinq années à Cystat, j'ai pu amplement améliorer mes connaissances universitaires et enrichir mon expérience de travail. J'aimerais pouvoir poursuivre ce développement personnel et professionnel. Je me vois vraiment continuer à travailler dans le domaine des statistiques sociales qui reste mon principal domaine d'intérêt et d'étude.»

«Un autre défi que j'entends relever au niveau personnel est de contribuer aux statistiques démographiques. Cette décision a été prise récemment et je me félicite de ce changement car je considère que les statistiques démographiques sont l'un des piliers de la statistique nationale.»

Quels sont les changements ou améliorations que vous aimeriez voir apportés à l'office?

«L'une des principales contraintes que nous connaissons actuellement est le nombre limité des effectifs par rapport aux exigences nationales et communautaires. Les besoins des utilisateurs ne cessent d'augmenter et certains domaines ne sont pas couverts actuellement, par exemple les statistiques sur les handicapés, les soins de santé dans le secteur privé, etc. Ces domaines devront être traités dans un avenir proche pour répondre aux besoins des utilisateurs.»

«La lourde charge de travail et les délais serrés peuvent parfois être un avantage car le personnel peu nombreux doit s'impliquer dans plusieurs domaines de travail, ce qui permet à chacun d'enrichir ses connaissances et compétences. Toutefois, cela peut aussi être un inconvénient car la pression est plus lourde sur chaque collaborateur qui doit respecter les délais en jeu. Des agendas aussi remplis ne permettent plus une réelle spécialisation dans un domaine d'intérêt unique.»

«En tant que jeune statisticienne, j'ai le sentiment qu'il serait nécessaire de renforcer les liens avec le milieu universitaire et de la recherche. Bien qu'il existe actuellement quelques possibilités dans le domaine de la recherche, il serait souhaitable d'approfondir les relations entre le Service statistique et les universités ou d'autres organisations universitaires pour la production de travaux de recherche. Ce point figure déjà, je crois, dans la politique future de Cystat.»

Par Beatriz Fernández Nebreda, unité «Communication», Eurostat.

Chypre

Troisième île de la Méditerranée en termes de superficie, Chypre se trouve à la croisée de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe. Célèbre pour son cuivre dans l'Antiquité, Chypre (*Kypros* en grec) a peut-être même donné le nom latin «cuprum» à ce métal. Le culte d'Aphrodite, déesse de l'amour et de la beauté dans la mythologie grecque, y a prospéré.

La République de Chypre a obtenu son indépendance en 1960. Une crise politique a entraîné en 1974 un partage de facto de l'île. Bien

que le pays reste divisé entre les Chypriotes grecs au sud et les Chypriotes turcs au nord, l'interdiction de traverser la frontière a été levée en 2003 pour les deux communautés. La population compte environ 766 000 habitants au sud et 230 000 au nord (estimation). La capitale, Nicosie, est située sur la ligne de partage et est elle-même divisée.

Aujourd'hui, les vestiges des civilisations anciennes ont laissé un riche héritage sur l'île: anciens temples grecs, églises byzantines et mosaïques, dont certains sont classés dans le patrimoine mondial de l'Unesco.

Acronymes

ACP	Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
Acquis communautaire	L'acquis est l'ensemble de la législation UE existante que les pays doivent adopter avant de pouvoir devenir membres à part entière de l'Union européenne. L'acquis statistique est la législation UE dans le domaine des statistiques mais est souvent interprété comme incluant également les définitions, nomenclatures et questionnaires de collecte de données adoptés dans d'autres domaines statistiques non couverts par la législation. On dit souvent de ces données qu'elles sont collectées en vertu d'un <i>gentleman's agreement</i> .
AELE	Association européenne de libre-échange
Afristat	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
ALA	Asie et Amérique latine
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain
ANASE	Association des nations de l'Asie du sud-est
CAN	Communauté andine
CARDS	Assistance communautaire à la reconstruction, au développement et à la stabilisation dans les Balkans occidentaux
Caricom	Communauté et marché commun des Caraïbes
CDA	Communauté de développement de l'Afrique australe
Cedeao	Communauté économique des États de l'Afrique occidentale
CEE-NU	Commission économique des Nations unies pour l'Europe
CEI	Communauté des États indépendants
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Comesa	Marché commun de l'Afrique australe et orientale
DFDI	Département du développement international du Royaume-Uni
DSNU	Division des statistiques des Nations unies
EEE	Espace économique européen
Eretes	Logiciel pour les comptes nationaux
Eurotrace	Logiciel pour le commerce extérieur
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population
INS	Institut national de la statistique
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
ISTAT	Institut national statistique de l'Italie
Medstat	Programme régional de l'UE pour la coopération entre les instituts statistiques euro-méditerranéens
Mercosur	Marché commun du sud
NU	Nations unies
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectif du millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PALOP	Pays africains de langue officielle portugaise

PAMS	Plan d'action de Marrakech pour les statistiques
PARIS21	Partenariat statistique au service du développement au XXI ^e siècle
PEV	Politique européenne de voisinage
Phare	Coopération financière et technique de l'Union européenne avec les pays d'Europe centrale et orientale
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
RU	Royaume-Uni
SCN93	Système des comptes nationaux de 1993
SEC95	Système européen des comptes de 1995
SSE	Système statistique européen
Tacis	Assistance technique à la Communauté des États indépendants.
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
Unesco	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
Unicef	Fonds des Nations unies pour l'enfance
UNSC	Comité statistique des Nations unies



L'Europe en chiffres Annuaire Eurostat 2006-07 avec CD-ROM

Annuel, disponible en DE-EN-FR
2007 — 373 p. — 21 x 29,7 cm
N° de cat.: KS-CD-06-001-FR-C
ISBN 92-79-02490-6
ISSN 1560-490X
Prix (TVA exclue): 30 EUR

Cette publication peut être par chapitre téléchargée du site internet d'Eurostat: <http://ec.europa.eu/eurostat>

- Introduction
- Au-devant de la scène: l'énergie
- La population
- L'éducation
- La santé
- Les conditions de vie et le bien-être
- Le marché du travail
- L'économie
- Le commerce international
- L'industrie et les services
- Les sciences et les technologies
- L'environnement
- L'agriculture, la sylviculture et la pêche
- Les régions d'Europe
- Le lien entre les statistiques et les politiques européennes
- Annexes



L'annuaire Eurostat — L'Europe en chiffres, 2006/07 — présente une sélection complète de données statistiques sur l'Union européenne, ses États membres et les pays candidats. La plupart des données couvrent la période 1995-2005 et certaines données portent également sur d'autres pays tels que les États-Unis et le Japon. Avec près de 400 tableaux statistiques, graphiques et cartes, l'annuaire traite divers domaines tels que la population, l'éducation, la santé, les conditions de vie et le bien-être, le marché du travail, l'économie, le commerce international, l'industrie et les services, les sciences et

les technologies, l'environnement, l'agriculture, la sylviculture et la pêche, ainsi que les régions européennes. Le chapitre «Au-devant de la scène» sera consacré dans cette édition aux statistiques de l'énergie. La version papier inclut un CD-ROM contenant la version électronique de l'annuaire en format PDF, tous les tableaux et les graphiques en format Excel ainsi que beaucoup d'autres informations. L'annuaire peut être considéré comme une introduction aux statistiques européennes et sert de guide dans le large éventail de données accessibles gratuitement sur le site internet d'Eurostat.

Comment vous procurer les publications de l'Union européenne?

Vous trouverez les publications de l'Office des publications disponibles à la vente sur le site de l'EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>), où vous pourrez passer commande auprès du bureau de vente de votre choix.

Vous pouvez également demander la liste des points de vente de notre réseau mondial par télécopie au (352) 29 29-42758.

